Table des Matières

Bienvenue 4
- Bienvenue dans l'arrondissement de Lahn-Dill 4
  - Mot de bienvenue 4
  - Ce qu'il faut savoir sur l'arrondissement de Lahn-Dill 5
  - Carte du district 5
  - Integreat en langue des signes (vidéo) 5
- Administrations importantes 6
  - Sozialbüro des Lahn-Dill-Kreises 6
  - Centre pour l'emploi 6
  - Agence pour l'emploi 8
  - Sozialamt (bureau d'aide sociale) 9
  - Service des étrangers 10
  - Service de la jeunesse 12
  - Bureau d'enregistrement des habitants 13
  - État civil (Standesamt) 14
  - Gesundheitsamt (Office de la santé) 14

La vie sociale 15
- Social Card - Bezahlkarte 15
- Conseil social pour les personnes issues de l'exil ou de l'immigration 15
- Se loger 16
  - Loyers et contrat de location 16
  - Règlement intérieur 17
  - Aide au logement 17
  - Tri des déchets et consigne 17
  - Énergie et environnement 19
  - Redevances audiovisuelles 19
- Questions financières et contractuelles 20
  - Les bases des contrats 20
  - Assurances 20
  - Téléphone portable 21
  - Compte courant 21
  - Impôts et déclarations fiscales 23
  - Internet et Hotspots gratuits 23
- Mobilité 24
  - Transports en commun et vélo 24
  - Permis de conduire et conduite de véhicules 25
  - Billet Allemagne 27
- Temps libre et partage 28
  - Réseaux d'aide 28
  - Associations caritatives 32
  - Bibliothèques 33
  - Offres pour les seniors 34
  - Pratique de la religion 34
- Offre sportive 35

Langue 35
- Les bases de la langue 36
- Niveau de langue et certificats 36
- Cours de langues 36
  - Cours d'orientation initiale 37

Cours d'intégration 37
Cours de langue professionnelle (DeuFöV) 37
Offres de cours de langue à titre bénévole 38
Cours de langues et études en ligne 38
Apprendre l'allemand sans cours 39
Interprète:en 40
Formation, travail et études 41
Informations sur la formation, le travail et les études 41
Trouver un emploi 41
Accès au marché du travail 41
Contrat de travail 44
Candidatures et entretiens 45
Trouver un emploi - conseils et aide 47
Immigration des travailleurs qualifiés 47
Informations 47
Personnel soignant international 47
Centre d'accueil de la Hesse 47
Pour les employeurs 48
Pour les travailleurs qualifiés 49
Pour la formation et les études 50
Travail indépendant 51
Formation (en alternance et à temps plein) 51
Berufsschule (école professionnelle) 52
Études 54
Études dans un établissement de l'enseignement supérieur 54
Financement et bourse 56
Reconnaissance des diplômes et certificats étrangers 57
Reconnaissance des diplômes étrangers 57
Attestation officielle de certificats et de diplômes 57
Santé 57
Informations générales sur la santé 57
Assurance maladie 58
Visite médicale 59
Médicaments et pharmacies 60
Numéros d'appel d'urgence - SOS 60
Centres d'information et offres d'assistance 61
Service de santé de l'arrondissement de Lahn-Dill 61
Ligne d'aide contre la violence envers les femmes 61
Violence domestique 61
Le guide de la famille 62
Service d'aide aux personnes dépendantes 62
VIH et SIDA 63
Application breastcare 64
Enfants, jeunesse et famille 64
Bases pour les enfants, la jeunesse et la famille 64
Grossesse et accouchement 64
Garderie 65
École pour les enfants de 6 à 18 ans 67
Prestations familiales 67
Offre de loisirs pour enfants et adolescents 68
Réfugiés mineurs non accompagnés 68

Informations juridiques et légales 69
Droits fondamentaux 69
Asile et réfugiés 69
Statut du séjour 69
Demande d'asile 72
Asile pour les familles et protection internationale des membres d'une famille 73
Conseil en matière d'asile (AVB) Hesse centrale 74
Vivre dans un logement collectif (GU) 74
Règles de vie dans un logement collectif (GU) 74
Informations sur la guerre en Ukraine 77
Conseil et assistance 80
Centres de conseil pour les migrants et les réfugiés 80
Services de migration des jeunes 81
Conseil central de retour du Sud de la Bavière 82
Consultation en ligne 82
Droits des femmes 83
Travail et salaire 83
MGF - Excision 83
Interruption de grossesse 84
Violence domestique 86
Droits de l'enfant 87
Anti-discrimination et inclusion 88
Expériences de discrimination 88
Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres* et intersexe* (LGBTI) 89
Personnes handicapées 90
Liberté de religion 91
Police 92
Organisme compétent pour la police 92
Droits à l'égard de la police 92
Semaine interculturelle 93
Informations sur la Semaine interculturelle 94
Programme de la Semaine interculturelle : 20.09. au 03.10.2024 94

Bienvenue

Bienvenue dans l'arrondissement de Lahn-Dill

Mot de bienvenue

Chère nouvelle citoyenne, cher nouveau citoyen,

Bienvenue dans le district de Lahn-Dill ! Je suis très heureux que vous soyez arrivés ici et que vous appeliez désormais notre région votre nouvelle maison.

Notre district vous propose de nombreuses activités et offres de formation et de loisirs. Je suis sûr que chacun d'entre vous y trouvera son compte.

Afin de faciliter vos débuts ici, nous avons mis à votre disposition de nombreuses informations utiles dans l'application Integreat. Vous y trouverez tout en un coup d'œil : Quelles sont les autorités qui m'aident ? Où mes enfants peuvent-ils être gardés ? Dans quelles associations puis-je m'inscrire ? L'appli répond à toutes ces questions et à bien d'autres encore. Notre objectif est de vous orienter et de vous faciliter l'entrée dans votre nouvelle vie chez nous.

J'aimerais tout particulièrement vous donner un conseil : vous n'êtes pas seul ! Dans nos administrations, nos institutions sociales et nos nombreuses initiatives bénévoles, il y a des personnes engagées qui sont là pour vous aider et vous conseiller. N'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à découvrir le district de Lahn-Dill !

Salutations cordiales

Carsten Braun,
Landrat

Stephan Aurand
Adjoint au district à titre principal

Ce qu'il faut savoir sur l'arrondissement de Lahn-Dill

L'arrondissement Lahn-Dill fait partie des régions rurales de la Hesse. Le district tire son nom des deux rivières Lahn et Dill. Le territoire du district Lahn-Dill s'étend d'est en ouest sur environ 38 km. Du point le plus au nord au point le plus au sud, il y a environ 55 km. Le district a une superficie de 1.064 kilomètres carrés.

En 2021, 253.364 personnes y vivaient dans 8 villes et 15 communes. Le Lahn-Dill-Kreis est une collectivité territoriale ayant la forme juridique d'un Landkreis dans la circonscription administrative de Gießen en Hesse. Le siège administratif se trouve dans le chef-lieu de district Wetzlar. Il comprend des antennes à Dillenburg, Herborn et Haiger. La plus petite commune de l'arrondissement est Siegbach avec à peine 2 600 habitants, la plus grande commune est la ville d'état spécial de Wetzlar avec environ 54 000 habitants.
L'arrondissement de la Lahn-Dill est un lieu idéal pour combiner vie et travail. C'est l'un des arrondissements les plus boisés, mais aussi l'un des plus industrialisés de la Hesse.
L'arrondissement de Lahn-Dill a un besoin important de main-d'œuvre qualifiée.

Carte du district

Vous trouverez ici une carte générale de l'arrondissement de Lahn-Dill.

Integreat en langue des signes (vidéo)

Langue des signes (vidéo)

Administrations importantes

Sozialbüro des Lahn-Dill-Kreises

- Quelles sont les possibilités de soutien dans différentes situations de vie ?
- Quelles sont les prestations sociales disponibles ?
- Que faire en cas de handicap ou de besoin de soins ?

Le bureau social est le point de contact central pour toutes vos questions.

Nous vous conseillons gratuitement et sans rendez-vous. Rapidement et simplement.

Karl-Kellner-Ring 55, 35576 Wetzlar

Vous pouvez nous joindre :

lundi : 09.00 à 12.00 heures
Mardi : 13.30 à 15.30 heures
Jeudi : 09.00 à 12.00 heures
Vendredi : Consultation téléphonique de 09.00 à 12.00 heures

Hotline 06441 407-1090

Centre pour l'emploi

Vous êtes au chômage ? Vous avez besoin d'aide ? Le Jobcenter verse des prestations financières. Il vous oriente également vers un emploi ou une qualification. Cela dépend de vos besoins individuels. Le Jobcenter vous permet entre autres de participer à un cours de langue. Il vous oriente vers un service d'orientation professionnelle. Ou il vous aide à faire reconnaître vos diplômes. Vous souhaitez travailler ? Vous trouverez ici des informations et des conseils : Accès au marché du travail.

Les collaborateurs du Jobcenter ne sont pas autorisés à transmettre des informations sur les clients. Vous avez un accompagnateur bénévole ? Vous devez lui donner une procuration. Celle-ci doit être entièrement remplie et signée par les deux parties.

Votre procédure d'asile est en cours ? Ou votre demande a été rejetée ? Dans ce cas, c'est l'agence pour l'emploi qui est compétente pour les questions de promotion du travail.

Démarches après une décision positive

Vous avez reçu une décision positive du BAMF. La procédure d'asile est donc clôturée positivement. Vous êtes reconnu comme ayant droit à l'asile. Ou vous avez obtenu la protection des réfugiés. Voici vos prochaines étapes :

1. se présenter en personne

- Vous devez vous rendre au Jobcenter pendant les heures d'ouverture.
- Vous y serez enregistré(e) en tant que client(e)
- Votre parcours est enregistré
- Un rendez-vous de conseil est fixé avec le service des prestations. Un rendez-vous est fixé avec le service de placement.
- Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi.

2. service des prestations

Important : il n'y a pas de consultation sans rendez-vous.

- Vous pouvez demander des prestations. Pour cela, il vous faut un rendez-vous. Votre gestionnaire de dossier vous aidera à le faire.

3. service de placement

- **Important :** il n'y a pas de consultation sans rendez-vous.
- Vous avez déjà suivi un cours d'intégration ? Apportez votre certificat. Sinon, apportez l'engagement à suivre le cours.
- Vous avez des documents relatifs à votre scolarité ou à votre formation ? Vous avez des certificats de travail ? Vos diplômes étrangers ont été reconnus ? Apportez-les, s'il vous plaît.
- Faites état de compétences particulières (artisanat, connaissances linguistiques, etc.).
- Avant le rendez-vous, réfléchissez au domaine d'activité qui vous intéresse.

Centre communal pour l'emploi de Lahn-Dill

Eduard-Kaiser-Straße 38, 35576 Wetzlar
Wilhelmstraße 18-22, 35683 Dillenburg
0644121070
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 08:00 h à 12:00 h, lundi et mardi 14:00 h à 16:00 h, jeudi 14:00 h à 17:00 h
info@jobcenter-lahn-dill.de
Informez-vous sur le site Internet du centre communal pour l'emploi de Lahn-Dill.

Vous y trouverez votre interlocuteur.

Compétences et équipes

Louer un appartement privé - pour les personnes qui reçoivent des prestations du Jobcenter

La location d'un appartement personnel doit être discutée avec le Jobcenter en raison de la prise en charge des frais. Pour déménager, vous devez obtenir l'accord du Jobcenter. Le Jobcenter doit donner son accord pour la location - sinon aucun loyer ne sera payé. Ne signez le contrat de location qu'après avoir obtenu l'accord du Jobcenter !

Vous devez chercher le logement vous-même ! Les travailleurs sociaux et le Jobcenter ne peuvent pas chercher de logement privé.

Vous pouvez demander de l'aide à des bénévoles, vous adresser au bureau d'aide au logement de la ville de Wetzlar ou du district de Lahn-Dill, aux sociétés de logement ou chercher sur Internet.

Dans un appartement, il faut respecter les heures de repos et le règlement intérieur du bailleur. Lisez votre contrat de location !

Vous devez toujours payer vous-même vos factures d'électricité.

Vous devez payer les factures, sinon le montant de la facture continue d'augmenter. Vous devez toujours respecter les délais de paiement fixés.

Vous trouverez également des informations sur le **thème du logement** sur le site Internet du Jobcenter.

Agence pour l'emploi

L'agence pour l'emploi est responsable de tout ce qui concerne le travail. Vous cherchez un emploi ? Vous avez besoin d'aide pour choisir une profession ? Vous souhaitez faire reconnaître vos diplômes ? Alors adressez-vous à l'agence pour l'emploi.

Votre procédure d'asile est encore en cours ? Ou vous êtes toléré(e) ? Alors l'agence pour l'emploi est votre interlocuteur. Ils vous aident à répondre aux questions concernant la transition entre l'école et le travail (orientation professionnelle). Ils vous placent dans un emploi. Et ils conseillent sur la formation professionnelle continue.

Vous êtes reconnu(e) ? Alors le Jobcenter est votre interlocuteur. Ils vous conseillent et vous placent sur le marché du travail.

Consultation ouverte à Wetzlar - conseil aux migrants et aux réfugiés : Quel métier me convient le mieux ? Quel est le poste de travail qui me convient le mieux ? Quelles sont les possibilités de formation continue dont je dispose ? N'hésitez pas à passer ! Le lundi, de 08h00 à 12h00, Sophienstraße 19, salle 137.

Permanence ouverte à Dillenburg : le vendredi, de 08h00 à 12h00, Moritzstraße 17, salle 11.

Contact de l'agence pour l'emploi :

Sophienstraße 19, 35576 Wetzlar
Moritzstraße 17, 35683 Dillenburg
06431209100
Limburg-Wetzlar@arbeitsagentur.de
Site web

Sozialamt (bureau d'aide sociale)

Le bureau d'aide sociale **apporte une aide sociale**. Celle-ci comprend les prestations suivantes :

- Garantie de base en cas de vieillesse et d'incapacité de travail
- Aide aux soins
- L'allocation de subsistance
- L'aide à l'intégration pour les personnes handicapées
- L'aide pour faire face à certaines difficultés sociales
- Les aides relatives à la santé
- L'aide dans les autres situations quotidiennes

Le bureau d'aide sociale **conseille et accompagne** sur les questions portant sur ces thématiques.

Au bureau d'aide sociale, il vous est demandé de préciser votre situation économique. Vous devez exprimer si vous possédez des objets de valeur comme des bijoux ou de l'argent. Vous signez quelques documents et déclarations. Veuillez apporter tous vos papiers. Toutes les personnes inscrites sur le permis de séjour doivent participer au rendez-vous.

C'est également là que vous recevrez votre chèque de subsistance. Vous pouvez échanger le chèque contre des espèces (euros) à la banque. Veuillez noter que le montant doit suffire jusqu'au prochain rendez-vous avec le bureau d'aide sociale (environ 1 mois). Vous ne recevrez pas d'argent supplémentaire du Sozialamt (service social) avant le prochain rendez-vous.

Le service social est votre contact pour les sujets suivants :

- Bons d'achat pour le premier équipement de bébé et pour les fournitures scolaires de votre enfant
- De l'argent pour les billets de train pour les interviews
- Feuille de maladie, l'autorisation pour les opérations et autres mesures médicales
- Bildungs- und Teilhabepaket – BUT (« Prestations pour l'éducation et l'intégration sociale »)
- Programme d'activités et d'occupation
- Demandes de redistribution, dispense de logement obligatoire

Vous trouverez icile service social compétent pour vous.

Pour plus d'informations, cliquez ici.

Pour les personnes en fuite : Bureaux des réfugiés du district de Lahn-Dill

Venez nous rendre visite dans nos bureaux pour les réfugiés à Wetzlar et Dillenburg. Nous nous ferons un plaisir de vous aider. Vous avez également la possibilité de retirer des certificats de maladie ou de présenter des cartes d'identité prolongées. Un travailleur social est également présent sur place pour répondre à vos préoccupations.

Bureau des réfugiés de Wetzlar, Karl-Kellner-Ring 19-21
Les lundis, mardis et vendredis : 9h - 12h, jeudi 13h30 - 16h30, fermé le mercredi
064414071470

Bureau des réfugiés de Dillenburg, Berliner Straße 42
Les lundis, mardis et vendredis : 9h - 12h, jeudi 13h30 - 16h30, fermé le mercredi
027714078202

https://www.lahn-dill-kreis.de/einwanderung-auswa...

Service des étrangers

Vous souhaitez vivre en Allemagne en tant qu'étranger ? Dans ce cas, vous avez besoin d'un titre de séjour. Il peut s'agir d'un visa. Ou un permis de séjour. En tant que citoyen de l'UE, vous n'avez pas besoin de titre de séjour. Vous pouvez également obtenir un permis d'établissement ou une autorisation de séjour permanent. Contactez le service des étrangers. Vous pouvez y demander un titre de séjour. L'Office fédéral pour l'immigration et les réfugiés (BAMF) examinera ensuite votre demande.

Ce que vous pouvez encore faire auprès du service des étrangers :

- Prolonger le certificat d'arrivée
- Délivrer et prolonger l'autorisation de séjour
- Délivrer et prolonger un permis de séjour (Duldung)
- demander un permis de travail
- Demander des autorisations exceptionnelles pour voyager

Démarches après une réponse positive du BAMF

Demander un titre de séjour électronique (eAT)

Déposer une demande

- Vous pouvez faire votre demande en ligne. Pour cela, utilisez la "demande en ligne". Vous pouvez également remplir le formulaire "Demande de titre de séjour". Vous l'envoyez par la poste au service des étrangers. Vous pouvez télécharger le formulaire en ligne. Ou vous pouvez l'obtenir au guichet d'information de l'administration du district. Veuillez vous faire accompagner d'un interprète lors du dépôt de la demande.
- Le service des étrangers traite le formulaire. Vous recevrez ensuite un rendez-vous par courrier. Vous recevrez également une liste de tous les documents que vous devez apporter.

- Important : faites-vous établir une attestation de fiction comme document de remplacement provisoire. Vous en aurez besoin pour le Centre pour l'emploi.

Retrait

- Vous serez averti par courrier. Vous pourrez alors aller chercher votre eAT.

Bureaux des étrangers dans la circonscription de Lahn-Dill

Vous souhaitez vous rendre au service des étrangers ? Dans ce cas, il vous faut un rendez-vous. N'hésitez pas à téléphoner. Vous pourrez alors prendre rendez-vous.

Veuillez noter que tous les demandeurs doivent se rendre personnellement au service des étrangers.

Karl-Kellner-Ring 51, 35576 Wetzlar
064414072310
abh@lahn-dill-kreis.de
Du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00. Lundi, mardi et mercredi de 13h00 à 15h30. Jeudi de 13h30 à 17h30.

La hotline téléphonique est occupée. Tâches de la hotline :

- questions relatives au droit des étrangers en général
- questions sur les heures d'ouverture et les prises de rendez-vous
- questions sur les documents pour les demandes
- Prise de rendez-vous

Vous pouvez obtenir ici les demandes en ligne du service des étrangers. Elles sont disponibles en allemand, anglais, russe, turc, ukrainien et serbe.

Attention : vous habitez dans la ville de Wetzlar ou dans les quartiers de Wetzlar ? Alors le bureau des étrangers de la ville de Wetzlar est compétent pour vous.

Informations générales du bureau des étrangers

Permis de séjour
Vous n'avez pas la nationalité d'un État membre de l'Union européenne ou de la Norvège, de l'Islande ou du Liechtenstein ? Dans ce cas, vous avez besoin d'un permis de séjour selon la loi sur le séjour (AufenthG) pour pouvoir séjourner en Allemagne. Vous devez en faire la demande auprès du service des étrangers. Vous trouverez le formulaire de demande "Aufenthaltserlaubnis" ici.

Contrat de travail
Vous souhaitez travailler en Allemagne ? Pour cela, votre permis de séjour a besoin d'une inscription correspondante.
Vous n'êtes pas encore autorisé à exercer l'activité envisagée ? Dans ce cas, veuillez nous envoyer le formulaire "Erklärung zum Beschäftigungsverhältnis" par courrier ou par e-mail. Nous vérifierons auprès de l'Agence fédérale pour l'emploi si vous pouvez être autorisé à travailler. Si c'est le cas, nous modifierons votre permis de séjour en conséquence.

Déclaration de prise en charge pour invités de l'étranger
Vous souhaitez accueillir un hôte de l'étranger chez vous pour une période temporaire ? C'est possible pour une durée maximale de 90 jours. Pour cela, vous devez faire une déclaration auprès du service des étrangers. Cette déclaration s'appelle déclaration de prise en charge. Pour cela, vous devez prouver que vous pouvez prendre en charge les frais de subsistance et d'assurance maladie pendant la visite. Vous trouverez toutes les informations et le formulaire ici.

Réémission du titre de séjour permanent
Vous avez obtenu un nouveau passeport national ? Votre nom de famille ou d'autres informations vous concernant ont changé ? Vous devez alors mettre à jour votre titre de séjour permanent. Un autre mot pour le titre de séjour est "permis d'établissement".
Pour ce faire, envoyez-nous une copie de votre nouveau passeport par e-mail ou par courrier. Vous pouvez prendre rendez-vous pour la réédition de votre titre de séjour en ligne ou via la hotline. Vous pouvez joindre la hotline le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h00 à 12h00 et le jeudi de 13h30 à 17h30.

Déménagement/changement d'adresse
Seul votre adresse a changé suite à un déménagement ? Dans ce cas, nous apposons un autocollant avec la nouvelle adresse sur le titre de séjour. Le titre de séjour reste valable. Veuillez réserver un rendez-vous en ligne ou via la hotline.

Procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés
La procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés permet une entrée plus rapide en Allemagne. Une demande est possible pour les professionnels qualifiés. La procédure est basée sur le § 81a de la loi sur le séjour des étrangers (AufenthG). Elle est entrée en vigueur le 01.03.2020 par la loi sur l'immigration des travailleurs qualifiés. Le service des étrangers sert d'intermédiaire entre l'employeur et les services concernés. Ceux-ci peuvent être par exemple le service de reconnaissance, l'Agence fédérale pour l'emploi et les représentations à l'étranger.

Plus d'informations sur la procédure
064414072320
AG-Service-ABH@lahn-dill-kreis.de

Service de la jeunesse

Les droits de l'enfant sont importants. Chaque enfant mérite d'être respecté et aimé. Vous avez un enfant ? Alors, éduquez-le dans le respect des droits de l'enfant. C'est important pour le bien-être de votre enfant. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le chapitre Droits de l'enfant.

Le Jugendamt soutient les parents dans l'éducation de leurs enfants et adolescents. Tout le monde peut s'adresser gratuitement à l'Office de la jeunesse. Vous êtes un enfant ou un jeune ? Vous avez des problèmes ? Vous pouvez contacter le Jugendamt.

Domaines d'intervention de l'Office de la jeunesse :

- soutenir les jeunes dans leur développement individuel et social
- conseiller et soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants
- protéger les enfants et les jeunes
- créer des conditions positives pour les jeunes et les familles

- Éviter et supprimer les barrières

Vous venez d'avoir un enfant ? Alors, le service de la jeunesse vous contacte après quelques semaines. Vous souhaitez faire une visite à domicile. Vous pouvez faire connaissance avec le service de la jeunesse. Vous recevez alors tout un dossier d'informations et d'offres. Celles-ci sont importantes pour votre enfant et votre famille.

Les mineurs non accompagnés qui ont fui relèvent également du droit de l'aide à la jeunesse. Cela signifie que le cas est soumis au service de la jeunesse.

Service de la jeunesse du district de Lahn-Dill / Jeunesse et familles

Secrétariat de Wetzlar :
Karl-Kellner-Ring 51, 35576 Wetzlar
0 6441407 1501
jugendhilfe@lahn-dill-kreis.de

Secrétariat de Dillenburg :
Europaplatz 1, 35683 Dillenburg
027714076000
jugendhilfe@lahn-dill-kreis.de

https://www.lahn-dill-kreis.de/buergerservice/jug...

Bureau d'enregistrement des habitants

En principe, toutes les personnes qui arrivent en Allemagne et qui souhaitent y rester plus de trois mois doivent se présenter aux autorités avec leur adresse de résidence au plus tard deux semaines après leur arrivée. Vous déménagez en Allemagne ? Dans ce cas, vous devez communiquer votre nouvelle adresse aux autorités.

Cette déclaration n'a rien à voir avec l'enregistrement en tant que demandeur d'asile ou l'enregistrement auprès du service des étrangers. Vous devez faire cela en plus. Pour savoir comment s'enregistrer en tant que réfugié, consultez le chapitre Asile et réfugiés.

Qui doit s'inscrire et quand ?

Toutes les personnes qui s'installent en Allemagne ou qui déménagent à l'intérieur du pays doivent s'inscrire ou se réinscrire auprès du Einwohnermeldeamt (souvent appelé Bürgeramt ou Bürgerbüro). L'inscription est obligatoire dans un délai de deux semaines. Vous vous inscrivez trop tard ou pas du tout ? Vous risquez alors de devoir payer une amende.

Lors de votre inscription, vous recevrez une "confirmation officielle d'inscription". Conservez bien ce papier. Elle vous permet de prouver - même sans votre carte d'identité - que vous êtes inscrit dans une commune ou une ville en Allemagne. Vous y avez donc votre domicile.

Que dois-je apporter lors de l'inscription ?

L'inscription se fait en personne au Einwohnermeldeamt ou au Bürgeramt. Vous trouverez l'adresse de votre Einwohnermeldeamt ou de votre Bürgeramt en bas de cette page.

Pour vous inscrire, vous devez vous munir de votre pièce d'identité (carte d'identité, titre de séjour, document de séjour, etc. Vous avez un passeport ? Ou des documents tenant lieu de passeport ? Dans ce cas, apportez-les également. Vous devez également remplir un formulaire d'inscription. Vous pouvez obtenir ce formulaire directement auprès du bureau de déclaration de résidence.

Dans certaines villes/communes, vous avez également besoin d'une "confirmation d'emménagement du bailleur" pour l'inscription. Il s'agit d'un papier dans lequel votre propriétaire confirme que vous êtes locataire de son appartement. Parfois, votre certificat de naissance ou votre certificat de mariage est également nécessaire pour l'inscription. Si vous avez ces documents, apportez-les à titre préventif lors de l'inscription.

Adresse du bureau d'enregistrement des habitants

Dans le district de Lahn-Dill, le bureau d'enregistrement des habitants se trouve dans votre commune respective (ville ou commune).

Sur notre carte, vous pouvez voir où se trouve l'administration de votre ville ou commune.

🌐Vous trouverez ici toutes les autorités et tous les bureaux.

État civil (Standesamt)

Le bureau d'état civil a plusieurs fonctions. Vous avez donné naissance à un enfant ? Vous devez signaler la naissance au bureau d'état civil. Le bureau d'état civil vous certifie alors la naissance. Vous souhaitez vous marier ? Le bureau d'état civil déclare votre mariage.

Aperçu des domaines de compétences

- Certifier les naissances et les décès
- Conclure les mariages et les partenariats
- Accepter les départs de l'église
- Modifier le nom
- Délivrer des documents (acte de naissance, acte de décès, acte de mariage)

Contact bureau d'état civil

Renseignez-vous auprès de l'administration communale ou municipale de votre lieu de résidence!

Gesundheitsamt (Office de la santé)

Le **service de santé publique** fait partie du système de santé en Allemagne. Il doit par exemple protéger la population contre les maladies infectieuses. Ou contrôler l'hygiène dans les entreprises. Il peut s'agir des hôpitaux et des centres de soins. Ou des restaurants et des cafés. Vous souhaitez travailler dans un restaurant ? Vous avez besoin d'une instruction sur la prévention des infections. Le service de santé publique a aussi d'autres missions. Il conseille sur le thème du SIDA. Et s'occupe des services médicaux. Dans les écoles, il informe sur la prévention des maladies. Et de manière générale, il informe la population des dangers pour la santé.

Service de santé du district de Lahn-Dill :

Service de santé, Schlossstraße 20, 35745 Herborn
Site web
064414071616
gesundheitsamt@lahn-dill-kreis.de

La vie sociale

Social Card - Bezahlkarte

La SocialCard est une nouvelle carte que les personnes réfugiées en Hesse reçoivent lorsqu'elles bénéficient de prestations sociales. La SocialCard est une carte de débit Visa. Elle ne se distingue des autres cartes de débit Visa ni par ses fonctions ni par son design. La SocialCard est disponible sous forme de carte plastique ou de carte numérique à utiliser dans un smartphone.

Elle fonctionne comme une carte bancaire : chaque mois, de l'argent est chargé sur la carte. Il n'est pas nécessaire d'avoir un compte bancaire allemand dans une banque ou une caisse d'épargne. Avec la SocialCard, vous pouvez faire des achats dans de nombreux magasins en Allemagne, par exemple des produits alimentaires, des vêtements ou des objets pour la vie quotidienne. Vous pouvez également faire des achats en ligne sur Internet. Vous pouvez payer avec la carte à la caisse si le magasin accepte le paiement par carte (Visa). En outre, vous pouvez retirer jusqu'à 50 euros par mois en espèces, par exemple aux distributeurs automatiques ou dans certains supermarchés. C'est pratique si vous devez parfois payer quelque chose en liquide.

Avec la SocialCard, vous ne pouvez pas transférer d'argent à l'étranger ni retirer de grosses sommes d'argent. Cela doit aider à ce que l'argent soit vraiment utilisé pour subvenir à vos besoins en Allemagne. Vous n'avez pas besoin d'avoir votre propre compte bancaire pour la carte, et elle ressemble à une carte bancaire tout à fait normale.

La SocialCard est plus sûre que l'argent liquide : En cas de perte ou de vol de la carte, le crédit peut être bloqué et transféré sur une nouvelle carte. La SocialCard doit faciliter la vie des personnes qui ont fui leur pays : elles ne doivent plus attendre les retraits d'argent liquide et peuvent payer directement avec la carte.

Si vous avez des questions ou besoin d'aide, vous pouvez vous adresser au bureau des réfugiés.

Foire aux questions: https://www.socialcard.de/fileadmin/user_upload/c...

Conseil social pour les personnes issues de l'exil ou de l'immigration

L'Internationale Bund (IB) offre un soutien pour toutes les questions de la vie quotidienne.

Pour qui ?
Les personnes issues de l'exil ou de l'immigration (indépendamment de l'âge et du titre de séjour).

Nous proposons des services :
conseil, aide et orientation - gratuitement
et en toute confidentialité.

Nous soutenons par exemple les thèmes suivants :
- questions relatives au séjour et aux prestations
- santé / organisation des loisirs
- Crèche / école
- Situations de vie particulières
- Langue / formation / travail
Si nécessaire, nous vous orientons également vers des services spécialisés appropriés.

Bibliothèque municipale de Wetzlar - Salle Werther, 1er étage, Bahnhofstraße 6 - 35576 Wetzlar

Le jeudi de 11h à 13h

Jeudi de 10h00 à 12h00 (à partir du 01 juin 2025)

Se loger

Loyers et contrat de location

Vous avez trouvé un logement. Félicitations. Vous louez ce logement à une personne. Cette personne est votre bailleur. Vous concluez un contrat avec cette personne. Le contrat indique que vous pouvez habiter dans cet appartement. Il s'agit d'un contrat de location. Le contrat de location régit les droits et devoirs de chacun. Vous avez des droits et des devoirs. Et votre propriétaire a des droits et des obligations. Vous devez par exemple payer un loyer mensuel. C'est le loyer. Votre:propriétaire:doit vous laisser le logement. Votre:e propriétaire doit également s'occuper des réparations de l'appartement.

Le contrat de location est un document important. Il contient le prix du logement. Il y est également indiqué si vous pouvez fumer ou faire la lessive dans l'appartement. Tout est fixé par écrit dans le contrat. Vous ne comprenez pas quelque chose dans le contrat ? Vérifiez avec moi. De préférence avant de signer le contrat.

Le loyer se compose du loyer net et des frais annexes (charges). Vous payez aussi les charges chaque mois. Vous payez ainsi les frais courants. Entre autres, le nettoyage de la cage d'escalier ou le jardinage. Vous payez également le service de collecte des déchets avec cette somme. Ces charges sont partagées entre tous les habitants de l'immeuble. Les personnes disposant d'un logement plus grand paient plus cher.

Vous êtes le seul ou la seule à avoir la clé de votre appartement. Prenez bien soin de cette clé. Vous avez perdu votre clé ? Vous devez faire venir un service de serrurerie. Un service de serrurerie peut coûter cher. Parfois, le ou les propriétaires ont besoin d'accéder à votre logement. Parfois, d'autres personnes avoir besoin d'accéder à votre logement. Dans ce cas, vous devez être informé(e) de la visite. Souvent, cela se fait par courrier ou par téléphone. Cela peut être particulièrement nécessaire si un:e artisan:e doit intervenir dans votre logement. Lorsqu'ils doivent réparer quelque chose chez vous. Ou bien les services municipaux ou votre fournisseur d'énergie doivent relever le compteur d'eau ou d'électricité.

Vous voulez résilier votre contrat ?

L'Allemagne protège les locataires et les propriétaires. Vous ne pouvez pas résilier le contrat du jour au lendemain. Vous devez écrire à votre bailleur au moins trois mois à l'avance. Demandez toujours une résiliation par écrit. Faites-vous confirmer la résiliation. Vous avez besoin d'aide ? Allez voir votre cercle d'entraide. Les associations de locataires peuvent également vous apporter de l'aide. Cependant, vous devez payer une adhésion pour ça.

Règlement intérieur

Dans les villes, plusieurs personnes vivent souvent dans la même maison. Pour bien vivre ensemble, il faut établir des règles. Ces règles sont définies dans le **règlement intérieur**. La période de repos est particulièrement importante en Allemagne. Consultez votre règlement intérieur pour savoir à partir de quelle heure le silence doit être respecté. Souvent, il s'agit du dimanche entier. Les autres jours, c'est souvent à partir de 22 heures. Veillez à ne pas faire trop de bruit. Vos voisins sont trop bruyants ? Parlez-leur. Demandez-leur de baisser le son de leur musique ou de leur télé.

Aide au logement

Allocation de logement

Vous gagnez peu d'argent. Dans ce cas, vous pouvez obtenir un logement subventionné. Pour cela, vous avez besoin d'un **certificat d'autorisation de logement (WBS)**. Vous avez peut-être aussi droit à l'**allocation logement**. Si vous recevez de l'argent de l'État pour vous et votre famille, vous n'avez généralement pas besoin de faire une demande d'allocation logement.

Vous devez demander un WBS là où vous cherchez un logement.

Les personnes en fuite qui ont reçu une notification de reconnaissance de l'Office fédéral pour l'immigration et les réfugiés (BAMF) peuvent obtenir un WBS, même si aucun titre de séjour n'a encore été délivré.

🌐Vous pouvez obtenir un WBS auprès du service de logement de l'administration de la ville ou de la commune.

Tri des déchets et consigne

Le tri des déchets signifie que différents types de déchets sont collectés et recyclés séparément. En Allemagne, le tri des déchets commence directement chez le consommateur. Cela signifie que chaque ménage doit trier lui-même ses déchets et les jeter dans différents bacs et conteneurs. Une grande partie des déchets en Allemagne est recyclée et compostée, ce qui permet de préserver les ressources et de protéger l'environnement. En principe, éviter les déchets est encore le moyen le plus simple d'agir contre les montagnes de déchets croissantes.

Si vous jetez quelque chose dans la mauvaise poubelle, les employés ou les centres de tri des centres de recyclage et de valorisation doivent faire le tri. Si nous trions tous correctement, nous éviterons ce travail, réduirons les coûts et agirons pour l'environnement.

Que mettre dans quelle poubelle ?

Les poubelles en Allemagne ont différentes couleurs. Les couleurs vous indiquent quels déchets peuvent être mis dans quelle poubelle. Dans les grandes villes, les poubelles se trouvent souvent directement à côté de la maison. A la campagne, vous devrez peut-être vous rendre dans une déchetterie ou un centre de recyclage pour trouver toutes les poubelles. Ou alors, vous pouvez attendre la prochaine date de collecte de certains déchets. En attendant, vous stockez les déchets dans votre garage ou votre cave, par exemple. Pour savoir quand tel ou tel déchet est collecté, consultez le "calendrier des déchets" que vous trouverez chaque année dans votre boîte aux lettres ou que vous pourrez retirer à la mairie.

Seuls certains déchets peuvent être déposés dans chaque poubelle !

Tri des déchets dans le district de Lahn-Dill :

https://www.awld.de/de/Infothek/Flyer/AWLD-Nonver...

https://www.awld.de/de/Infothek/Flyer/FIN-17269-F...

https://www.awld.de/de/Infothek/Flyer/Flyer-Gebue...

Dois-je trier mes déchets ?

Oui, le tri des déchets est obligatoire en Allemagne. Tout le monde doit trier correctement ses déchets et les jeter dans les bonnes poubelles. Si vous ne respectez pas les règles de tri des déchets, votre propriétaire peut vous envoyer un avertissement. Si vous ne changez pas de comportement, vous pouvez même perdre votre logement. En outre, votre propriétaire vous facturera les frais occasionnés par le mauvais tri des déchets. Si vous avez votre propre maison, le mauvais tri des déchets augmentera votre facture pour l'élimination des déchets. Le mauvais tri des déchets est en outre une infraction au règlement. Si vous vous faites prendre, vous devrez payer une amende. Si vous ne triez pas ou mal vos déchets à plusieurs reprises, cette amende peut même s'élever à plusieurs centaines ou milliers d'euros.

Que dois-je savoir sur la "consigne" ?

En Allemagne, il existe ce que l'on appelle une "consigne obligatoire" pour certains emballages de boissons. Si vous achetez des bouteilles en plastique ou en verre ou des canettes de boissons au supermarché, vous payez quelques centimes de plus pour cela. Si vous les rendez plus tard vides au point de collecte des emballages vides d'un supermarché (généralement un distributeur automatique), vous récupérez cet argent. C'est ce qu'on appelle la "consigne". Il existe deux types de ces bouteilles spéciales :

Sur les **bouteilles à usage unique** (qui sont recyclées), vous trouverez un signe carré avec une canette et une bouteille entourées d'une flèche. Il s'agit du logo de la Deutsche Pfand-System GmbH. Sur les bouteilles ou canettes portant un tel symbole, vous récupérez 25 centimes de consigne.
Sur les **bouteilles réutilisables** (qui sont lavées et remplies à nouveau), vous trouverez soit aucun marquage, soit un "ange bleu", soit les mots "bouteille (réutilisable)", "bouteille de prêt" ou "bouteille consignée". Pour les bouteilles réutilisables, vous récupérez 15 centimes de consigne. Pour les bouteilles de bière, c'est 8 centimes.

Les cartons à boissons ne sont pas consignés.

Si vous n'avez pas le temps ou l'envie de rapporter vous-même vos bouteilles consignées, vous pouvez aussi les placer bien en vue à côté d'une poubelle dans la rue. Il y a beaucoup de gens en Allemagne qui collectent ces bouteilles et gagnent ainsi un peu d'argent supplémentaire.

Énergie et environnement

Vous avez besoin de gaz et d'électricité pour votre logement. Vous utilisez ainsi différents appareils. Vous cuisinez probablement à l'électricité ou au gaz. Votre machine à laver a aussi besoin d'électricité. Et votre téléphone portable de toute façon. Certains appareils consomment plus que d'autres. C'est pourquoi vous devriez toujours faire attention à la consommation d'énergie lorsque vous achetez un nouvel appareil. De nombreux appareils consomment encore de l'électricité en mode veille alors qu'ils sont éteints. Le meilleur remède est une multiprise commutable. En un seul clic, plusieurs appareils sont alors déconnectés du réseau électrique.

Dans de nombreuses maisons, le chauffage fonctionne au gaz. Souvent, vous payez chaque mois à l'avance à votre fournisseur. Ensuite, la facture est recalculée une fois par an. Parfois, vous devez payer un supplément. Parfois, on vous rembourse. Si l'électricité et le gaz sont chers, il vaut la peine d'économiser de l'argent chaque mois. Vous aurez ainsi assez d'argent si vous devez payer quelque chose en plus.

Si vous utilisez l'énergie avec parcimonie, vous économisez de l'argent. En outre, c'est bon pour l'environnement.

Vous avez surtout besoin d'eau dans la salle de bains. Mais aussi dans la cuisine, pour cuisiner et faire la vaisselle. Économiser l'eau est rentable à plus d'un titre. Vous payez moins cher l'eau, les eaux usées et l'énergie pour chauffer l'eau.

Conseils pour économiser l'eau : Installer un pommeau de douche économique. Prendre une douche plutôt qu'un bain. Réparer les robinets qui gouttent. Installer un bouton d'arrêt de la chasse d'eau dans les toilettes.

Vous trouverez d'autres conseils et des connaissances utiles auprès de l'association des consommateurs.

Redevances audiovisuelles

L'indépendance des médias est très importante. En Allemagne, il existe une radio, une télévision et des offres en ligne indépendantes. ARD, ZDF et Deutschlandradio proposent cela. Ils informent sans être influencés par la politique ou l'économie. C'est la raison pour laquelle c'est l'ensemble de la population qui paie. Cela s'appelle Contribution à la radiodiffusion.

La loi stipule ce qui suit : **En Allemagne, chaque logement doit payer une contribution à la radiodiffusion.** Néanmoins, seulement une personne par logement doit payer la Rundfunkbeitrag (redevance audiovisuelle). Elle s'élève à 18,36 € par mois. Cette somme doit être versée au service de redevance d'ARD, ZDF et de la Deutschlandradio. Vous trouverez plus d'informations dans la brochure suivante. Ici en langue simplifiée. Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site web de la redevance audiovisuelle. Ce site web est disponible en plusieurs langues.

Certaines personnes peuvent être exemptées de ce paiement. Comme par exemple quand vous recevez des prestations en vertu de la Asylbewerberleistungsgesetz (loi sur les prestations aux demandeurs d'asile) ou autres prestations sociales. Pour être exonéré de la contribution à la radiodiffusion, il faut déposer une demande.

Vous trouverez icila demande de dispense.

Questions financières et contractuelles

Les bases des contrats

Très important : Vous n'avez pas compris quelque chose ? Vous ne savez pas lire un document ? Alors ne signez pas. Un contrat signé vous engage souvent à payer de l'argent. Cela peut parfois être très difficile de se rétracter. Vérifiez et comparez toujours plusieurs offres. Prenez votre temps pour décider dans le calme. Ne laissez personne vous forcer à signer.

Assurances

Assurances sociales

En Allemagne, il existe cinq assurances légales. Vous devez avoir ces assurances. Ce système de sécurité sociale vous protège contre le chômage, la maladie, la dépendance, les accidents du travail et la vieillesse. Vous êtes automatiquement assuré auprès de l'assurance pension, de l'assurance accidents, de l'assurance dépendance et de l'assurance chômage. Vous n'avez pas le choix. Pour l'assurance maladie, vous pouvez choisir parmi une multitude de caisses d'assurance maladie. Pour en savoir plus, cliquez ici.

Assurances complémentaires

Il existe encore de très nombreuses autres assurances en Allemagne. On ne peut pas dire de manière générale si une assurance est utile pour vous. La plupart d'entre elles vous protègent contre les risques financiers. L'association des consommateurs vous informe sur ces assurances complémentaires. Vous trouverez également des informations sur les questions relatives aux assurances. La plus importante est l'assurance responsabilité civile. Vous devriez en tout cas l'avoir.

Assurance responsabilité civile

Vous avez causé un dommage à une personne sans le vouloir ? Il peut s'agir d'un accident de la circulation. Ou votre enfant a cassé une vitre avec un ballon. Dans ce cas, la loi allemande vous oblige à payer des dommages et intérêts. Cela vaut pour les dommages corporels, les dommages matériels et les pertes financières dans le domaine privé.

En Allemagne, vous pouvez souscrire une assurance responsabilité civile privée. L'assurance paie ces dommages pour vous et votre famille/enfants. Vous pouvez décider vous-même si vous souhaitez souscrire cette assurance. Nous vous le recommandons toutefois vivement.

Vous cherchez une bonne offre d'assurance responsabilité civile privée ? Renseignez-vous auprès de votre cercle d'entraide. L'association des consommateurs fournit également des

informations à ce sujet.

Film explicatif sur les assurances : Verbraucherzentrale Hessen (allemand, également avec sous-titres en ukrainien)

Vous pouvez obtenir des conseils gratuits auprès du service de consultation des consommateurs à Wetzlar.

Téléphone portable

La marché du téléphone mobile est très développé en Allemagne. Il existe de nombreux fournisseurs et divers abonnements et coûts. En général, il existe deux types de contrats de téléphonie mobile en Allemagne : **les contrats prépayés** et **les abonnements**.

- Un contrat prépayé n'a pas de durée prédéfinie. Vous chargez de l'argent sur votre téléphone et pouvez l'utiliser pour aller sur Internet ou téléphoner.
- Dans le cas d'un abonnement, il y a une durée minimale de contrat. La plupart du temps, la durée d'engagement est de 12 à 24 mois. Ce contrat est automatiquement reconduit si vous ne le résiliez pas. Si vous ne voulez pas que le contrat soit reconduit automatiquement, vous devez le résilier par écrit. Attention au délai.

Ne signez pas de contrat que vous ne comprenez pas.

Vous souhaitez mettre fin à un contrat ? Vérifiez bien les conditions. Demandez-vous si un contrat prépayé ne serait pas plus adapté pour vous.

Que ce soit pour un abonnement avec engagement ou un contrat prépayé, vous avez le choix entre trois possibilités :

1. Avec un forfait, vous pouvez téléphoner, envoyer des SMS et utiliser Internet de manière illimitée jusqu'à un certain volume de données.
2. Avec un forfait tout compris, vous disposez d'un quota fixe d'unités pour téléphoner et envoyer des SMS, et d'un volume fixe de données pour l'utilisation d'Internet et vous payez un prix fixe pour cela. Lorsque vos unités sont épuisées, vous pouvez acheter des unités supplémentaires ou un volume de données supplémentaire. Pour cela, vous devez généralement payer plus. **Attention :** Chez de nombreux fournisseurs, un volume de données supplémentaire est automatiquement ajouté lorsque votre volume de données est épuisé. Ce volume de données supplémentaire peut coûter cher. C'est pourquoi il faut absolument désactiver l'ajout automatique de volume de données (data-automatic). Vous pouvez faire cela sur le portail client en ligne ou via la ligne d'assistance de votre fournisseur. Faites-vous confirmer par écrit que l'ajout automatique de données est bien désactivé.
3. Vous pouvez également payer directement pour chaque appel, chaque SMS et chaque utilisation d'Internet. Ce type d'utilisation est généralement plus cher qu'avec un forfait ou un forfait tout compris, mais en contrepartie, vous ne payez vraiment que ce que vous utilisez. Il n'y a pas de frais cachés.

Votre cercle d'entraide vous aidera à choisir et à conclure un bon contrat.

Compte courant

Vous souhaitez payer par l'intermédiaire d'une banque ? Vous avez besoin d'un compte courant. Votre argent est disponible à tout moment sur votre compte courant. Vous souhaitez retirer de l'argent de votre compte ? Ou vous souhaitez payer en espèces ? Pour ce faire, vous devez avoir suffisamment d'argent sur votre compte. Sinon vous devrez payer des intérêts à la banque.

Avec un compte courant, vous pouvez :

- Exécuter des virements
- Recevoir des paiements sans espèces (les versements d'offices publics / autorités / prestations sociales sont souvent transférés sur un compte courant)
- Mettre en place des ordres permanents
- Mettre en place un prélèvement automatique
- Encaisser des chèques, payer sans espèces par carte EC/Maestro
- Retirer de l'argent au guichet de la banque ou à un distributeur automatique
- Imprimer vos relevés bancaires

Ouverture d'un compte

Décidez auprès de quelle banque vous souhaitez avoir un compte. Prenez rendez-vous pour ouvrir un compte. Veuillez vous munir d'un de vos documents de légitimation. Il s'agit notamment de la preuve d'arrivée, du permis de séjour ou d'une pièce d'identité. Si aucune adresse n'est mentionnée sur votre document de légitimation, amenez un document qui la mentionne comme le certificat d'enregistrement.

- Vous avez ouvert un compte. Vous recevez par la poste une carte EC avec un code PIN à quatre chiffres. Signez la carte EC au dos et apprenez le code PIN par cœur. Vous avez besoin du code PIN pour payer sans espèces. Vous avez besoin du code PIN pour retirer de l'argent au distributeur. **Il est essentiel que vous conserviez votre carte et votre code PIN séparément!**
- Vous retirez de l'argent au distributeur de votre banque. Dans ce cas, le retrait ne coûte rien. Si vous vous trompez trois fois en saisissant le code PIN, la banque confisque votre carte et la bloque. Dans ce cas, vous devez effectuer une demande auprès de votre banque.
- Vous avez perdu votre carte EC ? Votre carte EC a été volée ? Faites immédiatement bloquer votre carte. Indiquez votre code guichet et votre numéro de compte. Demandez ensuite à votre banque une nouvelle carte EC.

116116
24 heures sur 24.

Différentes banques proposent des comptes courants à des conditions différentes. Renseignez-vous sur les frais bancaires mensuels appliqués au compte courant. Comparez les services qui sont proposés dans ce cadre par la banque.

Si vous ne parlez ni allemand, ni anglais, faites-vous accompagner d'un ou une interprète.

Si vous avez besoin d'aide pour utiliser correctement votre carte EC, demandez à votre cercle d'entraide.

Impôts et déclarations fiscales

Les impôts sont importants. Vous aidez l'État à fonctionner. Grâce aux impôts, l'État dispose d'argent pour les dépenses publiques. Il peut construire des routes. Il sert à payer les enseignants et les policiers. Beaucoup de choses importantes sont financées grâce aux impôts.

Vous payez des impôts tout le temps. Lorsque vous faites vos courses, que vous allez au restaurant, que vous faites le plein. Il s'agit de la **taxe sur la valeur ajoutée**. Et lorsque vous travaillez. Il s'agit de l'**impôt sur le revenu**. Vous êtes employé(e) ? Dans ce cas, votre employeur a déjà déduit les impôts. Vous êtes indépendant(e) ? Alors vous devez déclarer vous-même vos revenus.

Numéro d'identification fiscale

Le numéro d'identification fiscale (Steuer-ID) est un numéro à 11 chiffres qui est utilisé pour l'impôt sur le revenu. Ce numéro est valable toute votre vie. Les autorités peuvent toujours vous identifier grâce à ce numéro. Votre lieu de travail exige ce numéro. Vous n'avez pas ce numéro dans vos dossiers ? Vous l'obtiendrez personnellement auprès du bureau d'enregistrement. Ou en remplissant un formulaire à l'Office central fédéral des impôts.

Vous avez besoin d'aide pour déclarer vos impôts ? Adressez-vous à l'association d'aide locale spécialisée dans l'impôt sur le revenu. Si vous avez d'autres questions, le bureau des impôts peut également vous aider.

Internet et Hotspots gratuits

Internet mobile

Vous disposez de l'Internet mobile sur votre téléphone. C'est très pratique. Vous pouvez effectuer une recherche sur Internet lorsque vous êtes en déplacement. Vous pouvez par exemple chercher une adresse. L'utilisation d'Internet coûte de l'argent. Le mieux est d'avoir un abonnement. Cet abonnement peut être un contrat à durée déterminée ou un contrat prépayé. Vous pouvez trouver plus d'informations ici.

Pour utiliser Integreat, vous n'avez pas besoin d'Internet.

Wi-Fi à la maison

Si vous souhaitez avoir Internet chez vous, vous avez besoin d'un routeur. Différentes entreprises peuvent vous vendre un routeur et un abonnement. Le mieux est de vous renseigner auprès de votre cercle d'entraidelocal .

Hotspots WLAN publics et gratuits dans la circonscription de Lahn-Dill

Le WLAN gratuit est disponible à plusieurs endroits (hotspots). Vous pouvez vous y connecter avec votre appareil et surfer sur Internet.

Vous trouverez ici une carte avec tous les hotspots publics.

En tant que personne en demande d'asile en Allemagne, vous n'avez malheureusement pas de droit légal à un accès à Internet (Wi-Fi) dans votre logement. Par conséquent, il n'y a généralement pas de Wi-Fi (WLAN) dans les lieux d'hébergement. S'il y a une connexion téléphonique dans le logement, il vous est possible de conclure vous-même un contrat pour le Wi-Fi. Demandez à votre cercle d'entraide pour rechercher un abonnement intéressant. Discutez au préalable avec les personnes vivant dans le logement au sujet du paiement. Demandez-vous si un contrat sans engagement est préférable ou non à un abonnement qui s'applique sur une longue durée (par ex. 2 ans). Demandez à votre responsable de foyer avant de signer le contrat s'il est techniquement possible d'avoir la wifi et comment vous mettre en contact avec le technicien.

Mobilité

Transports en commun et vélo

Les transports en commun vous permettent de vous rendre dans de nombreux endroits autour de votre domicile. Vous pouvez également vous déplacer à vélo. L'exercice physique est bon pour la santé. Le vélo est économique. De plus, le vélo est écologique.

Transports urbains

Le transport urbain comprend le bus, le tramway, le métro, le train de banlieue et le train régional (RB, RE). Les trains gris IC et ICE font partie du trafic grandes lignes. Les billets pour le trafic de proximité ne sont pas valables dans ces trains. Il faut acheter un billet avant de monter dans le train. Les billets ne sont vendus que dans les bus.

RMV Mobilitätszentrale, Karl-Kellner-Ring 49, 35576 Wetzlar. On peut y acheter des billets. Ou au distributeur de billets à la station/à l'arrêt, dans certains magasins, à la gare, auprès du chauffeur de bus ou en ligne (rmv-App).

A tous ces endroits, il y a également des indications sur les zones tarifaires et les prix des billets. C'est parfois difficile à comprendre pour ceux qui ne connaissent pas les lieux.
De nombreux billets doivent être validés. Des automates de validation sont disponibles à la station/à l'arrêt ou dans le bus ou le train.

La plupart des billets individuels délivrés par les distributeurs automatiques sont déjà validés et ne doivent pas être validés à nouveau. En cas de doute, les passagers doivent demander au conducteur ou à d'autres passagers si le ticket doit être validé.

L'application RMVgo vous permet de tout savoir sur les correspondances et les tarifs dans l'arrondissement de Lahn-Dill.

Trafic longue distance

Les billets pour les trajets en train longue distance s'obtiennent de préférence sur Internet sur le site de la Deutsche Bahn et à la gare, soit au guichet, soit au distributeur automatique.

Vous pouvez également trouver les horaires et les correspondances avec l' application pour smartphone "DB Navigator".

Les billets pour les trains Intercity (IC) et Intercity Express (ICE), plus rapides, sont plus chers que les billets pour les trains régionaux (RB, RE). Les billets de proximité ne sont pas valables dans ces trains.

Les bus longue distance sont souvent moins chers que les trains. Les billets pour les bus longue distance sont disponibles sur Internet et dans certaines agences de voyage. Tu trouveras les horaires et les correspondances sur http://www.fernbusse.de/ ou avec l'application"Busliniensuche - Fernbus App".

Contrôle des billets

Toute personne qui se fait remarquer dans un bus ou un train sans billet valable peut se voir infliger une "majoration du prix du transport" ou un "rattrapage du prix du billet". L'amende s'élève au minimum à 60 euros. Si vous ne pouvez pas prouver votre identité lors du contrôle, la police doit établir votre identité.

Vélo

A long terme, l'achat d'un vélo est bien plus avantageux que l'utilisation des transports en commun - du moins le vélo représente-t-il un complément utile, notamment pour les trajets courts.

Règles de circulation importantes (sélection) :

- Roulez toujours sur le côté droit de la chaussée
- Ne roulez pas les uns à côté des autres, mais les uns derrière les autres
- S'il y a des pistes cyclables, vous devez les utiliser
- Seuls les enfants de moins de 11 ans peuvent utiliser les chemins piétonniers

Veillez à l'équipement suivant :

- éclairage à l'avant et à l'arrière
- réflecteurs (avant, arrière, rayons, pédales)
- sonnette
- 2 freins indépendants l'un de l'autre

Permis de conduire et conduite de véhicules

Un permis de conduire peut s'avérer très utile. C'est particulièrement vrai si vous habitez dans un village ou une petite ville isolée. Il y a souvent peu de liaisons avec les transports en commun. C'est pourquoi le permis est utile. Et l'achat d'une voiture souvent nécessaire. Vous souhaitez obtenir un permis de conduire allemand ? Ou vous possédez déjà un permis de conduire de votre pays d'origine ? Et vous souhaitez maintenant le transférer ? Transférer signifie que le permis de conduire sera également valable en Allemagne. Nous vous donnons toutes les informations utiles sur cette page.

Mon permis de conduire est-il valable en Allemagne ?

Vous souhaitez conduire vous-même en Allemagne ? Vous avez besoin d'un permis de conduire allemand ou d'un autre État de l'UE. Les permis de conduire délivrés par des pays non membres de l'UE ne sont valables que pour six mois en Allemagne. Vous ne pouvez conduire en Allemagne avec un permis de conduire de votre pays d'origine que pendant les six premiers mois. Les six mois commencent avec votre première inscription auprès de la police en Allemagne. Vous devez toujours avoir votre permis de conduire sur vous lorsque vous conduisez. De plus, vous devez avoir sur vous une traduction en allemand de votre permis de conduire.

Vous souhaitez continuer à conduire après ces six mois ? Vous devez faire transférer votre permis de conduire.

Lorsque vous êtes en Allemagne uniquement en visite, vous pouvez conduire avec votre permis étranger ou un permis international. Vous devez toujours avoir votre permis de conduire sur vous lorsque vous conduisez.

💡Pendant votre procédure d'asile, tous vos documents restent au BAMF. Vous les récupérez lorsque votre procédure d'asile est terminée. Tant que votre permis de conduire est au BAMF, vous n'êtes pas autorisé(e) à conduire.

Comment faire pour réécrire mon permis de conduire ?

Présentez-vous à l' autorité locale chargée des permis de conduire ou au bureau des permis de conduire. Il peut y avoir un délai d'attente avant que vous obteniez une réponse. Les autorités reçoivent parfois énormément de demandes en même temps. Contactez le service compétent avant l'expiration de vos six mois de permis. Vous devez vous rendre personnellement au centre de permis de conduire. Vous devez y présenter les différents documents suivants :

- Pièce d'identité ou passeport
- Confirmation d'enregistrement (inscription auprès de la police)
- Photo biométrique
- Attestation d'examen de la vue (chez un opticien ou un ophtalmo)
- Confirmation de participation à un cours de premiers secours Vous pouvez trouver un cours près de chez vous par ex. à l'ASB ou chez les Johanniter.
- Votre permis de conduire étranger original (un permis international ne suffit pas). En règle générale, vous devez également fournir une traduction allemande certifiée.
- Une déclaration sur l'honneur que votre permis de conduire étranger est encore valide ne suffit pas.

Le centre de permis de conduire décide alors si votre permis de conduire peut être transféré sans examen. Sinon, vous devez passer un examen théorique et pratique. Cela dépend du pays dans lequel vous avez obtenu votre permis de conduire.

💡Avant l'examen, il est bon de fréquenter une école de conduite. L'Allemagne possède de très nombreuses règles de circulation et beaucoup de panneaux de signalisation. Contrairement à la première fois que vous avez passé votre permis de conduire, vous n'avez pas besoin de prendre des heures de conduite.

Comment obtenir un permis de conduire allemand ?

Pour passer un permis pour la première fois, procédez comme suit :

- Inscrivez-vous dans une école de conduite. Dans les grandes villes, il existe des écoles de conduit dont les instructeurs et instructrices parlent d'autres langues, par ex. l'arabe et le persan. Vous pouvez trouver les auto-écoles près de chez vous sur drivolino.de ou fahrschulen.de trouver.
- Participez d'abord à un cours de premiers secours. Vous pouvez trouver un cours près de chez vous par ex. à l'ASB (Arbeiter-Samariter-Bund) ou chez les Johanniter.
- Faites réaliser un examen de la vue chez un opticien ou un ophtalmo. Un examen de la vue coûte env. 7 euros. Certains opticiens proposent des examens de la vue gratuitement.
- Faites faire une photo biométrique.

Peut-on me retirer mon permis de conduire ?

Si vous ne respectez pas les règles de circulation importantes, vous pouvez perdre votre permis de conduire. Il faut faire la différence entre l'interdiction de conduire et le retrait du permis de conduire.

- Dans le cas d'une interdiction de conduire, vous devrez remettre votre permis de conduire au service des contraventions pendant quelques mois. Vous ne pouvez pas conduire vous-même pendant cette période. Après le délai établi, vous pouvez récupérer votre permis.
- Dans le cas d'un retrait de permis, votre permis perd sa validité. Cela signifie que vous n'avez plus le droit de conduire vous-même et que vous ne pouvez pas non plus repasser le permis de conduire pendant une certaine période (délai de blocage).

Vous avez mis en danger la circulation routière ? Vous avez conduit en état d'ivresse ? Vous avez accumulé 8 points de pénalité ? Ce sont des raisons de vous retirer le permis.

Vous recevez des points de pénalité pour différentes infractions au règlement, par exemple si vous roulez trop vite. Dans la langue courante, les points de pénalité sont aussi appelés les « points à Flensbourg ».

💡Vous avez repassé votre permis ? Vous êtes en période d'essaie pendant deux ans. Vous avez enfreint le code de la route pendant la période probatoire. Alors vous devez participer à un séminaire de mise à niveau. Peut-être également à une consultation psychologique. De plus, la période probatoire est rallongée de deux ans. Vous ne participez pas au séminaire de mise à niveau et à la consultation psychologique ? Alors votre permis de conduire vous est retiré. Des exemples d'infraction au code de la route sont par exemple brûler un feu rouge, conduire de nuit sans lumière, conduire en état d'ivresse. Le stationnement interdit n'est pas une infraction au code de la route. Dans ce cas, vous devez seulement payer une amende.

Billet Allemagne

D-TICKET

Le Deutschland-Ticket permettra à partir de mai 2023 d'utiliser de nombreux moyens de transport en Allemagne pour 49,- euros par mois. Le ticket n'existe que sous forme d'abonnement. Il peut être résilié chaque mois.

Le Deutschlandticket peut être acheté en ligne, via une application ou dans une boutique sur place.

w ww.deut schlandticket.de

Association de transport RMV

Autorité de transport NVV

Le Deutschlandticket n'est pas valable dans les trains IC, ICE et EC.

Pour les bénéficiaires de prestations sociales et les demandeurs d'asile, le Deutschlandticket est moins cher. Il s'appelle alors "Deutschlandticket avec Hessenpass mobil".

Dépliant RMV_Hessenpass-mobil.pdf

Temps libre et partage

Réseaux d'aide

Dans de nombreux quartiers et de nombreuses communes, il y a des groupes qui s'engagent pour vous sans rémunération. Les bénévoles peuvent vous aider à vous orienter dans votre environnement. Ils vous aident à participer à des rencontres de loisirs et à des activités sportives. Ils peuvent également vous aider à apprendre vos premières notions d'allemand. Si vous avez des questions sur le quotidien, n'hésitez pas à les leur poser. Par exemple, si vous avez reçu une lettre en allemand que vous ne comprenez pas ou si vous voulez savoir où faire vos courses à bas prix ou du sport ou comment les transports en commun fonctionnent. Les bénévoles peuvent aussi vous aider si vous avez des questions sur le fonctionnement d'un compte bancaire. Beaucoup de bénévoles proposent également de l'aide pour apprendre l'allemand.

Dans le sud de la circonscription de Lahn-Dill :
Aide aux réfugiés de la Hesse centrale

Kirchgasse 8, 35576 Wetzlar (maison paroissiale protestante de la cathédrale)
064418055898 (boîte vocale)
info@fluechtlingshilfe-mittelhessen.de

Dans le nord du district de Lahn-Dill :
Aide aux réfugiés LDK-Nord

Demandez à l' **administration communale ou municipale** de votre nouveau lieu de résidence s'il existe actuellement des cercles d'entraide.

Aßlar (Ville)

Mühlgrabenstraße 1, 35614 Aßlar
064418030
info@asslar.de

https://www.asslar.de/

Bischoffen (Commune)

Schulstraße 23, 35649 Bischoffen (quartier Niederweidbach)
06444923111
rathaus@bischoffen.de
www.bischoffen.de

Braunfels (Ville)

Hüttenweg 3, 35619 Braunfels
064423030
info@braunfels.de
www.braunfels.de

Breitscheid (Commune)

Rathausstraße 14, 35767 Breitscheid
0277791330

info@gemeinde-breitscheid.de
https://www.gemeinde-breitscheid.de/startseite

Dietzhölztal (Commune)

Hauptstraße 92, 35716 Dietzhölztal
02774807
info@dietzhoelztal.de

www.dietzhoelztal.de

Dillenburg (Ville)

Rathausstraße 7, 35683 Dillenburg
027718960
@stadt@dillenburg.de

https://www.dillenburg.de/

Interlocuteur au sein de l'administration municipale : Département de la jeunesse et des affaires sociales, Frank Markus Dietermann
@fm.dietermann@dillenburg.de
02771896211

Driedorf (Commune)

Wilhelmstraße 16, 35759 Driedorf
0277595420
@info@driedorf.de
https://www.driedorf.de

Ehringhausen (Commune)

Rathausstraße 1, 35630 Ehringshausen
064436090
@info@ehringshausen.de
https://www.ehringshausen.de/

Eschenburg (Commune)

Nassauer Straße 11, 35713 Eschenburg
027749150
@info@eschenburg.de
https://www.gemeinde-eschenburg.de/

Greifenstein (Commune)

Herborner Str. 38, 35753 Greifenstein-Beilstein
0277991240
@mail@greifenstein.de
https://www.greifenstein.de/

Haiger (Ville)

Place du marché 7, 35708 Haiger
027738110
@info@haiger.de
https://www.haiger.de/

Herborn (Ville)

Hauptstraße 39, 35745 Herborn
027727080
info@herborn.de
https://www.herborn.de/#gsc.tab=0

Hohenahr (Commune)

Rathausplatz 6, 35644 Hohenahr
0644692300
info@hohenahr.de
https://www.hohenahr.de

Hüttenberg (Commune)

Frankfurter Str. 49-51, 35625 Hüttenberg
0644170060
info@huettenberg.de
https://huettenberg.de/

Lahnau (Commune)

Place de la mairie 1, 35633 Lahnau
06441/96440
gemeinde@lahnau.de
https://www.lahnau.de/

Leun (Ville)

Bahnhofstraße 25, 35638 Leun
0647391440
stadt@leun.de
https://www.leun.de/

Mittenaar (Commune)

Leipziger Straße 1, 35756 Mittenaar
0277296500
sekretariat@mittenaar.de

https://www.mittenaar.de/

Schöffengrund (Commune)

Neukirchener Straße 5, 35641 Schöffengrund
0644592440
info@schoeffengrund.de
https://www.schoeffengrund.de/

Siegbach (Commune)

Austraße 23, 35768 Siegbach
0277891330
info@siegbach.de
https://www.siegbach.de/

Sinn (commune)

Jordanstraße 2, 35764 Sinn
0277250070
info@gemeindesinn.de
https://www.gemeindesinn.de/

Solms (Ville)

Oberndorfer Straße 20, 35606 Solms
064429100
stadtverwaltung@solms.de
https://solms.de/

Waldsolms (commune)

Lindenplatz 2, 35647 Waldsolms
0608598100
gemeinde@waldsolms.de
https://www.waldsolms.de/

Wetzlar (Ville)

Ernst-Leitz-Strasse 30, 35578 Wetzlar
06441990 ou 06441115
stadtverwaltung@wetzlar.de
https://www.wetzlar.de/

Bureaux et départements :
- Service des étrangers
- Service de la jeunesse
- Bureau de coordination pour la jeunesse et les affaires sociales - Centre de diversité
- Bureau municipal
- Université populaire

Conseil des étrangers de la ville de Wetzlar
06441991026

Service social de la ville de Wetzlar (conseil en matière de dettes, bureau d'aide au logement, Wetzlar Card)
06441995011
sozialamt@wetzlar.de

Sport et réfugiés (coachs sportifs)
06441995201
sportamt@wetzlar.de

Associations caritatives

Les associations caritatives sont un élément important de notre État social. Elles aident là où les gens ont besoin de soutien. Elles complètent les offres de l'État et de l'économie.

Elles offrent :

- une aide aux familles et aux familles monoparentales
- un soutien pour les personnes âgées
- des offres pour les personnes handicapées ou souffrant de maladies psychiques
- soins et assistance aux malades
- Aide aux réfugiés et aux immigrés
- Soutien aux personnes en difficulté
- Formation aux métiers des soins et du social
- Offres de prise en charge pour les enfants et les jeunes

Dans le district de Lahn-Dill, il existe ces associations caritatives :

- Croix-Rouge allemande
- AWO
- Der Paritätische Hessen
- Diaconie Lahn-Dill
- Œuvre diaconale de la Dill
- Association Caritas

Elles s'engagent en faveur des personnes en situation difficile. Elles proposent de nombreuses offres de soutien.

Bibliothèques

Dans une bibliothèque, il est possible d'emprunter des livres, des CD, des supports pédagogiques et des outils d'apprentissage pour les utiliser chez soi. Pour ce faire, vous avez besoin d'une carte de bibliothèque. Vous pouvez l'obtenir auprès de votre bibliothèque locale. Il est également possible d'y étudier ou d'y lire en toute tranquillité.
Renseignez-vous sur place :

Bibliothèque municipale de Wetzlar
Bahnhofstraße 6, 35576 Wetzlar

Bibliothèque municipale de Dillenburg
Untertor 7, 35683 Dillenburg

Bibliothèque municipale de Herborn
Mühlgasse 7-15, 35745 Herborn

Bibliothèque évangélique de Leun

Pfarrgasse 11, 35638 Leun

Bibliothèque municipale de Braunfels
Fürst-Ferdinand-Straße 4a, 35619 Braunfels

Bibliothèque municipale d' Aßlar
Rue principale 8, 35614 Aßlar

Bibliothèque communale de Dietzhölztal-Ewersbach

Hauptstraße 85a, 35716 Ewersbach

Bibliothèque municipale de Haiger
Obertor 18, 35708 Haiger

Bibliothèque protestante d' Erda-Großaltenstädten
Grabenstraße 4, 35644 Hohenahr-Erda

Bibliothèque scolaire et communale de Lahnau
Sudetenstraße 9, 35633 Lahnau

Offres pour les seniors

En 2020, environ 18,3 millions de personnes âgées de plus de 65 ans vivaient en Allemagne. Et ce nombre augmente chaque année. Elles représentent désormais plus de 22 % de la population totale. Les personnes âgées ont souvent besoin de soins ou d'aide à domicile. Plus les personnes sont âgées, plus il est probable qu'elles aient besoin d'aide. Certaines vivent également seules. Cela signifie parfois que leurs contacts sociaux diminuent. Les contacts sociaux sont importants pour la santé mentale.

Vous trouverez ici des offres pour les seniors dans le district de Lahn-Dill :

Guide des seniors : Vieillir dans le district Lahn-Dill
Karl-Kellner-Ring 51, 35576 Wetzlar (administration du district)

Bureau des seniors de la ville de Wetzlar
Ernst-Leitz-Straße 30, 35578 Wetzlar (mairie)

Informations de l'administration du district :
https://www.lahn-dill-kreis.de/buergerservice/soziales/alter-pflege/

Caritas -Beratungsstelle
Hintergasse 2, 35683 Dillenburg

Diakonie Lahn-Dill : Centre d'information sur les soins et la vieillesse
Langgasse 3, 35576 Wetzlar

Pratique de la religion

Il existe en Allemagne de nombreuses religions différentes. De nombreuses personnes pratiquent une religion. Elles s'organisent en communautés religieuses. Par exemple autour d'une église, d'une mosquée ou d'une synagogue.

Le contact avec la communauté est important. Là, elles peuvent célébrer le culte ensemble. Cela facilite les échanges avec autrui. Il existe différents groupes ou lieux de rencontre à cet effet. Renseignez-vous sur le site web de la communauté qui vous intéresse. Vous pouvez les appeler et vous présenter personnellement.

Communautés chrétiennes dans le district de Lahn-Dill

Dans cet aperçu, vous trouverez paroisses protestantes de l'arrondissement ecclésiastique de la Lahn et Dill.

Vous trouverez les paroisses protestantes du nord du district de la Lahn-Dill (ancien district de la Dill) via le doyenné protestant de la Dill.

Paroisse catholique de Herborn et Dillenburg.

Paroisse catholique de Wetzlar.

Communautés musulmanes dans le district de Lahn-Dill :

Les communautés Ditib à Wetzlar, Herborn, Dillenburg, Ehringshausen et Haiger.

Ahmadiyya Muslim Jamaat.

Communauté alévie de Wetzlar :

Communautés juives

La communauté juive la plus proche est celle de Giessen.

Offre sportive

S'amuser en faisant de l'exercice est une chose. Mais le sport vous offre une autre chance : Le sport est un moyen simple de s'intégrer dans un nouvel environnement et de créer des liens. Les règles du sport ne connaissent pas de frontières culturelles ou nationales. Tout le monde les comprend même lorsqu'on ne parle pas la même langue. Le sport offre un moyen efficace et décontracté d'entrer en contact avec la population locale.

Vous trouverez iciune liste des clubs de sport de l'arrondissement de Lahn-Dill.

L'arrondissement de Lahn-Dill compte neuf piscines couvertes et 12 piscines en plein air. Vous trouverez ici une liste des piscines couvertes dans le district de Lahn-Dill et les districts voisins.

Vous trouverez ici une liste de lacs de baignade et de parcs aquatiques sélectionnés.

Langue

Les bases de la langue

Pour trouver un travail en Allemagne et prendre vos repères dans la vie quotidienne, vous devez apprendre l'allemand. Il existe plusieurs possibilités et options pour apprendre l'allemand. Il y a également du matériel pour apprendre l'allemand. Le statut de résidence a une influence sur l'option que vous pouvez choisir. Tant que vous ne vous débrouillez pas bien en allemand, vous avez besoin d'aide. Pour cela aussi, vous trouverez ici des interlocuteurs.

Niveau de langue et certificats

Vous pouvez suivre un cours d'allemand. Il y a six niveaux : A1, A2, B1, B2, C1 et C2. Vous commencez par A1 Vous finissez par C2 comme si c'était votre langue maternelle. Signification des six niveaux en détail :

A1 : Débutant:en
Vous pouvez comprendre et utiliser des mots et des phrases simples.
Vous pouvez vous présenter et présenter les autres
Vous pouvez poser des questions sur la personne
Vous pouvez répondre aux questions
Une personne parle lentement et clairement. Vous pouvez discuter avec elle.

A2 : Connaissances de base
Vous pouvez comprendre des phrases et des mots fréquemment utilisés.
Vous pouvez communiquer dans des situations simples et quotidiennes. Vous pouvez décrire votre origine, votre formation et votre environnement.

B1 : Utilisation avancée de la langue
Vous pouvez comprendre beaucoup de choses. Vous pouvez parler de sujets familiers et d'intérêts personnels. Vous pouvez parler d'expériences et d'événements, de rêves, d'espoirs et d'objectifs. Vous pouvez donner de brèves justifications ou explications sur des projets ou votre point de vue.

B2 : Utilisation autonome de la langue
Vous pouvez comprendre le contenu principal de textes complexes sur des sujets concrets et abstraits. Vous comprenez également les discussions techniques dans votre domaine de spécialisation
Vous pouvez communiquer spontanément et couramment. Vous pouvez justifier un point de vue sur une question actuelle avec des avantages et des inconvénients.

C1 : Connaissances linguistiques spécialisées
Vous pouvez comprendre beaucoup de textes longs et exigeants. Vous capturez également des significations implicites.
Vous pouvez vous exprimer de manière claire, structurée et détaillée sur des sujets complexes.

C2 : (Presque) connaissance de la langue maternelle
Vous pouvez comprendre sans effort pratiquement tout ce que vous lisez ou entendez.
Vous pouvez résumer des informations provenant de diverses sources écrites et orales. Vous pouvez donner des raisons et des explications dans une présentation cohérente. Vous pouvez vous exprimer spontanément, très couramment et avec précision.

Cours de langues

Cours d'orientation initiale

Les cours d'allemand pour une première orientation linguistique sont destinés aux débutants en langue. Ici, vous apprenez l'allemand élémentaire. Vous découvrez la vie en Allemagne. À travers ce cours, vous vous intégrerez plus facilement en Allemagne. Vous apprendrez à vous orienter au quotidien. Un cours comprend 300 unités de 45 minutes chacune. Différents thèmes sont traités dans ce cours. Vous apprendrez par exemple du vocabulaire sur les sujets « Santé / Soins médicaux », « Travail », « Maternelle / École », « Logement », « Orientation / Transport / Mobilité ». L'accent est mis sur la communication orale : Les participants.es doivent apprendre le plus rapidement possible à se débrouiller dans la vie quotidienne. Le cours transmet également les valeurs allemandes.

Les cours d'orientation initiale sont principalement destinés aux demandeurs d'asile dont les perspectives de séjour ne sont pas claires. Il reste quelque places libres pour le cours ? Les demandeurs d'asile reconnus ayant de bonnes perspectives de rester pourront alors également participer. Vous devez encore aller à l'école ? Alors les cours d'orientation initiale ne sont pas prévus pour vous. Vous avez obtenu une place dans un cours d'intégration ? Alors vous pouvez changer et participer à ce cours. Les participants aux cours ont des parcours très différents. Les analphabètes peuvent suivre les cours, tout comme les universitaires. Les cours d'orientation sont gratuits.

Le cours se déroule en allemand - les interprètes ne sont pas présents.

Adressez-vous à un centre de conseil aux migrants ou à votre service social d'asile. Ils vous aideront à trouver le bon cours.

Cours d'intégration

Dans ce cours, vous apprenez l'allemand. Vous apprenez plus que les bases. A la fin, vous pourrez parler allemand au niveau B1. De plus, vous apprendrez des choses sur la culture, la politique et les habitudes sociales en Allemagne. Si vous êtes encore mineur, vous pouvez participer à un cours spécial pour les jeunes. Les cours d'intégration sont gratuits pour les réfugiés et pour les personnes qui bénéficient de prestations sociales. Le cours d'intégration se termine par les examens "Deutschtest für Zuwanderer" (DTZ) et "Leben in Deutschland" (LiD).

Le Jobcenter, le service social ou le service des étrangers peuvent vous obliger à participer à un cours d'intégration. Vous n'avez pas été obligé ? Mais vous souhaitez participer à un cours ? Vous pouvez alors faire une demande de cours d'intégration auprès de l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés (BAMF).

Demande

Cours de langue professionnelle (DeuFöV)

Ce cours vous permettra d'améliorer vos connaissances en allemand. Les cours visent à améliorer votre vocabulaire. Vous apprendrez des mots en rapport avec votre profession. Vous travaillez déjà ? Vous suivez encore une formation ? Vous voulez bientôt commencer à travailler ? Alors, suivez ce cours. Il est préférable que vous ayez déjà suivi un cours d'intégration auparavant.

Selon le cours, vous pourrez à la fin parler l'allemand à un niveau A2, B1, C1 ou C2. Chacun de ces cours se termine par un examen de certificat. En plus des cours de base, il existe plusieurs cours spéciaux avec différents points forts.

https://www.bamf.de/DE/Themen/Integration/Zugewan...

Pour participer à un cours d'allemand professionnel, vous avez besoin d'une autorisation ou d'une obligation. Vous pouvez l'obtenir soit auprès du Jobcenter ou de l'agence pour l'emploi, soit sur demande auprès de l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés (BAMF).

Offres de cours de langue à titre bénévole

En plus des cours d'allemand officiels, il existe des possibilités de pratiquer l'allemand dans certaines villes et communes.
Les cours en groupe sont assurés par des bénévoles. La plupart sont des personnes ayant l'allemand comme langue maternelle. Parfois, ce sont des enseignants qui ne travaillent plus. Tout le monde peut participer à ces groupes, quel que soit son statut de séjour.

Renseignez-vous sur ces offres dans la ville ou la commune où vous habitez actuellement.

Cours de langues et études en ligne

Cours de langue en ligne

Vous pouvez apprendre l'allemand via votre smartphone ou votre ordinateur (également gratuitement). Profitez de ces offres formidables pour apprendre rapidement l'allemand et utiliser judicieusement le temps d'attente pour un cours de langue. Ces offres peuvent également être utiles pendant un cours de langue. Vous trouverez plus d'informations sur les niveaux de langue (A1-C2) ici.

Pratiquer l'allemand gratuitement avec le Goethe-Institut : de nombreux médias gratuits avec lesquels tu peux pratiquer l'allemand : des apps avec du matériel d'apprentissage, des vidéos, des podcasts et des jeux, ainsi que des offres de médias sociaux et de communautés.

Cours de langue de base de la Deutsche Welle: ce cours de langue en ligne contient des modules d'alphabétisation et de compétences linguistiques professionnelles. Il y a également un test d'évaluation.

Lunes App: l'application vous aide à l'école. Et dans la formation. Et au travail. L'appli a beaucoup d'informations sur les mots de différents métiers. Pour chaque mot, il y a une image. Ainsi, vous apprenez les mots allemands. Et il y a une fonction de lecture. Grâce à différents exercices, l'apprentissage est amusant. Vous pouvez apprendre et mémoriser le vocabulaire.

Serlo ABC: une application gratuite d'alphabétisation à utiliser en autodidacte ou en complément d'un cours de langue. L'app est autorisée comme manuel pour les cours d'intégration.

Mein Deutschbuch: offre complète pour l'apprentissage de l'allemand. Le site s'adresse aux apprenants et aux enseignants, A1-B2.

Deutsch-Uni Online (DUO): Programmes d'apprentissage des langues de A1 à C2.

"Die Stadt der Wörter" : application et site web pour l'apprentissage ludique du vocabulaire sans connaissances préalables en allemand, anglais, français et autres langues.

Portail d'apprentissage VHS: cours d'allemand gratuits. Vous pouvez également apprendre à écrire, à lire et à calculer. Il y a aussi de l'aide pour la préparation du certificat de fin d'études en allemand, mathématiques et anglais.

Test d'évaluation linguistique: onSET-online Test d'évaluation linguistique pour les réfugiés et pour le classement linguistique pour le personnel principal et les bénévoles.

Études en ligne

De nombreux réfugiés et demandeurs d'asile souhaitent entrer à l'université. Mais c'est difficile pour eux. Car ils doivent payer beaucoup d'argent pour aller à l'université. Et ils ont souvent besoin de bons diplômes et de papiers. Kiron Higher Education propose une bonne solution : Les frais de scolarité ne sont pas importants pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. Et ils n'ont pas besoin de bons certificats et de bons papiers. L'université offre des places : pour toutes les personnes. Les deux premières années, l'université se fait en ligne. Vous pouvez voir les cours en anglais. Vous pouvez aussi ajouter des sous-titres dans n'importe quelle langue. La troisième année, vous allez à l'université sur place. Vous pouvez apprendre l'allemand pendant vos études. Vous recevez également d'autres aides et conseils.

Site web Kiron

Apprendre l'allemand sans cours

Cafés linguistiques

Les cafés linguistiques (ou rencontres linguistiques) comptent également de nombreux bénévoles qui vous aident à apprendre l'allemand. Dans les cafés linguistiques, vous pouvez rencontrer d'autres personnes et parler allemand avec elles. Vous pratiquez ainsi votre allemand et apprenez de nouveaux mots. Et vous vous ferez peut-être de nouveaux amis en même temps. Dans les cafés linguistiques, peu importe que vous ayez des connaissances préalables ou non. Tout le monde s'assoit ensemble en petits groupes et discute simplement.

Comme les offres changent constamment, renseignez-vous sur les cafés linguistiques dans votre ville ou commune.
Actuellement, il y a des cafés linguistiques ici :

Dillenburg (café linguistique pour femmes)

Aßlar (café de rencontre)

Wetzlar - Niedergirmes, centre familial (café linguistique pour femmes, vendredi 09.00 - 11.00 h)

Wetzlar - Niedergirmes, centre de voisinage (Cafe International, vendredi 14.00 - 15.30 h)

vhs-Lerntreff im Kinder- und Familienzentrum Dalheim : lundi 09.30 - 13.15 h au Cafe Dalheim, Berliner Ring 39, Wetzlar, en plus toutes les 2 semaines : Consultation pour migrants

vhs-Lerntreff à l'université populaire de Wetzlar : vendredi, 13.45 - 17.30 h, salle 1.20 à la vhs Wetzlar (Bahnhofstraße 3 à Wetzlar), en plus toutes les 2 semaines : Conseil en migration

Tandem

Vous pouvez aussi vous trouver un partenaire de tandem. Il s'agit d'une personne qui parle très bien l'allemand et qui souhaite apprendre votre langue. Vous vous rencontrez et vous apprenez et parlez alternativement l'allemand et votre langue. Ainsi, vous apprenez l'allemand et l'autre personne apprend votre langue.

Demandez de l'aide à un centre de conseil pour migrants ou au service de migration pour la jeunesse afin de trouver un partenaire de tandem.

Bibliothèques

Dans les bibliothèques publiques, vous trouverez de nombreux dictionnaires et du matériel d'apprentissage pour apprendre l'allemand. De plus, vous pouvez y étudier au calme et, la plupart du temps, utiliser le réseau WLAN. Sur le site de la Deutsche Bibliotheksstatistik, vous pouvez rechercher une bibliothèque publique près de chez vous. L'utilisation est soit gratuite, soit très bon marché.

Conseils de recherche : Pour effectuer une recherche, cliquez sur "Cercle" (Kreis) puis sur "Définir un filtre" (Filter einstellen). Sélectionnez ensuite [[Ihre Kommune]]. Les communes sont classées par département. Vous devez chercher sur [[Bundesland der Kommune]]. Cliquez ensuite à nouveau sur "Configurer le filtre" (Filter einstellen). Cliquez ensuite sur "Afficher la liste des résultats" (Trefferliste anzeigen). Sous "Nom" (Name), vous voyez alors le nom de la bibliothèque et sous "Lieu" (Ort) le lieu où se trouve la bibliothèque. Vous avez trouvé une bibliothèque qui vous convient ? Cliquez sur la flèche à l'extrême gauche pour voir l'adresse.

Interprète:en

Trouver un interprète

Vous ne parlez pas encore très bien l'allemand. Vous devez contacter une institution. Alors vous avez besoin d'un(e) interprète. Un(e) interprète est également utile lorsque vous consultez un(e) médecin . Aussi lors des réunions de parents à l'école. Ou à la crèche. Vous comprenez mieux ce que les autres personnes veulent vous dire.

Certaines autorités et institutions ont leurs propres interprètes. Elles peuvent faire appel à ces personnes lors des entretiens de conseil. Vous convenez d'un rendez-vous. Demandez toujours si un(e) interprète est mis(e) gratuitement à votre disposition.

Les documents officiels, tels que les certificats, les actes de mariage ou de naissance, ne peuvent être traduits en Allemagne que par des traductrices et des traducteurs agréés par l'État. Ces traductions peuvent être très coûteuses. Il est préférable de vérifier au préalable si

vous avez vraiment besoin d'une traduction certifiée et de comparer les prix des traductions.

Demandez à Caritas Wetzlar.

Devenir interprète

Vous avez un très bon niveau d'anglais ou d'allemand ? Alors venez en aide à vos compatriotes qui ne parlent pas anglais ou allemand. Par exemple, vous pouvez les accompagner dans leurs démarches administratives ou autres rendez-vous.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez vous inscrire auprès de Caritas Wetzlar.

Formation, travail et études

Informations sur la formation, le travail et les études

Vous souhaitez travailler en Allemagne ? Alors vous devez savoir : Comment puis-je travailler en Allemagne ? Et où puis-je obtenir de l'aide ? Vous trouverez ici tout ce qu'il faut savoir sur le travail et les emplois : Accès au marché du travail

Vous avez déjà obtenu un diplôme à l'étranger ? Par exemple un diplôme scolaire ou un diplôme professionnel ? Dans ce cas, vous devez faire reconnaître ce diplôme ici en Allemagne. Pour savoir comment faire, consultez la page : Reconnaissance des diplômes étrangers.

Il existe plus de 400 professions différentes en Allemagne. Vous voulez apprendre un métier ? Alors vous trouverez ici des informations sur la formation. Par exemple, vous trouverez des informations : Comment puis-je suivre une formation ? Quels sont les métiers disponibles ?

Les enfants et les jeunes doivent aller à l'école. Pour cela, ils doivent avoir au moins 6 ans. Les enfants et les jeunes vont à l'école générale. Ils y apprennent pour leur vie future. Par exemple : pour qu'ils puissent apprendre un métier. Ou : pour qu'ils puissent obtenir un diplôme à l'université.

Vous souhaitez obtenir un diplôme de fin d'études en Allemagne (pour les adultes) ? Vous avez ici la possibilité de rattraper un diplôme de fin d'études secondaires ou d'obtenir un diplôme de fin d'études secondaires supérieur. Ici, vous pouvez passer le baccalauréat.

Vous voulez faire des études ? Alors vous trouverez des informations sur les études ici. Et vous verrez à qui vous pouvez vous adresser.

L'atlas de la formation est un aperçu de toutes les offres de formation pour les nouveaux arrivants dans le district de Lahn-Dill.

Trouver un emploi

Accès au marché du travail

Dispositions pour l'accès au marché de l'emploi

Vous venez de l'UE ? Vous habitez actuellement en Allemagne ? Et vous souhaitez travailler ? Vous pouvez faire cela sans problème. En tant que citoyen(ne) européen(ne), chacun(e) peut travailler en Allemagne. Sans restriction.

Vous êtes réfugié(e) en Allemagne ? Votre statut du séjour est important. Il décide de vos droits à travailler. Nous vous expliquons ci-dessous les différents cas qui peuvent s'appliquer. Vous pouvez également trouver des centres de consultation pertinents ci-dessous.

Demandeurs d'asile:r avec attestation d'arrivée ou autorisation de séjour :
Vous vivez dans un centre de premier accueil (EAE) ? Ou dans un centre AnkER ? Dans ce cas, vous n'êtes pas autorisé à travailler pendant 9 mois. Après ces 9 mois, vous pouvez travailler normalement. Toutefois, cela dépend toujours du service des étrangers. Vous devez déposer une demande auprès du service des étrangers. Vous devez respecter certaines règles.

Afin que les autorités puissent rendre une décision, vous devez respecter les conditions préalables suivantes :

Demandeurs d'asile:r avec attestation d'arrivée ou autorisation de séjour à AnkER ou EAE :

- 9 mois d'interdiction de travail
- Au bout de 9 mois, vous avez l'autorisation de travailler. Il n'est pas nécessaire de venir d'un pays d'origine sûr. Ou votre demande d'asile doit avoir été rejetée par l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF) de manière manifestement infondée.
- L'examen préalable n'est plus nécessaire. Toutefois, les conditions de travail sont contrôlées par l'Agence fédérale pour l'emploi.

Demandeurs d'asile:r avec attestation d'arrivée ou autorisation de séjour en dehors de AnkER ou EAE :

- Interdiction de travailler pendant 3 mois
- Vous venez d'un pays d'origine sûr ? Vous avez effectué une demande d'asile après le 31/08/2015 ? La décision revient au service des étrangers.
- Vous venez d'un pays d'origine sûr ? Vous avez effectué une demande d'asile après le 31/08/2015 ? Ou votre demande d'asile a été refusée de manière infondée ? Vous avez l'autorisation de travailler après la période d'interdiction de 9 mois.
- L'examen préalable n'est plus nécessaire. Toutefois, les conditions de travail sont contrôlées par l'Agence fédérale pour l'emploi.

Personnes tolérées:r :

C'est toujours le service des étrangers qui décide si vous pouvez travailler. Vous devez déposer une demande auprès du service des étrangers. Le service des étrangers peut vous imposer une interdiction générale de travailler. Vous devez respecter certaines règles.

Personnes tolérées:r à AnkER :

- Vous venez d'un pays d'origine sûr ? Vous avez effectué une demande d'asile après le 31/08/2015 ? Votre tolérance dure depuis plus de 6 mois ? Le service des étrangers décide de votre droit à travailler.

- Les personnes bénéficiant d'une autorisation de séjour (Duldung) pour cause d'identité non clarifiée (article 60b de la loi sur le séjour des étrangers) ont toujours l'interdiction de travailler.
- L'examen préalable n'est plus nécessaire. Toutefois, les conditions de travail sont contrôlées par l'Agence fédérale pour l'emploi.

Personnes tolérées:r en dehors d'AnkER :

- Interdiction de travailler pendant 3 mois
- Vous venez d'un pays d'origine sûr ? Vous avez effectué une demande d'asile après le 31/08/2015 ? Votre tolérance dure depuis plus de 3 mois ? Le service des étrangers décide de votre droit à travailler.
- Les personnes bénéficiant d'une autorisation de séjour (Duldung) pour cause d'identité incertaine (article 60b de la loi sur le séjour des étrangers) ont toujours l'interdiction de travailler
- L'examen préalable n'est plus nécessaire. Toutefois, les conditions de travail sont contrôlées par l'Agence fédérale pour l'emploi.

Réfugiés avec permis de séjour :

Si vous avez été reconnu(e) par le BAMF comme ayant droit à l'asile, réfugié(e) ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, le service des étrangers vous délivre un permis de séjour. Celui-ci vous donne le droit d'exercer n'importe quelle emploi rémunéré et vous permet donc également d'accéder pleinement au marché du travail.

D'autres règles s'appliquent au travail indépendant! La condition préalable aux demandes susmentionnées est TOUJOURS une offre d'emploi concrète.

Centres de conseil pour les personnes en fuite

Pour le conseil et le placement sur le marché du travail, il existe les interlocuteurs suivants, spécialement pour les réfugiés - là aussi, il y a des différences selon que votre procédure d'asile est en cours ou que vous êtes reconnu(e) ou toléré(e).

Service de la formation et du travail, administration du district :
Vous trouverez ici des informations générales sur les stages, l'emploi, la formation et le travail.

Bureau des réfugiés de Wetzlar, Karl-Kellner-Ring 19-21, 35576 Wetzlar
Consultations ouvertes le lundi, de 10.00 h à 12.00 h

Bureau des réfugiés de Dillenburg, Berliner Straße 42, Dillenburg
Consultations ouvertes le jeudi, de 13.30 h à 16.30 h

Agence pour l'emploi :

Sophienstraße19, 35576 Wetzlar
Moritzstraße 17, 35683 Dillenburg

https://www.arbeitsagentur.de/vor-ort/limburg-wet...

Centre communal pour l'emploi de Lahn-Dill :
Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser au service "Fuite et migration".

Eduard-Kaiser-Strasse 38, 35576 Wetzlar
0644121075120
@FS_Fluechtlinge@jobcenter-lahn-dill.de/

Contrat de travail

Toute personne qui prend un emploi se voit attribuer un contrat de travail. Ce contrat de travail précise les principales conditions de votre emploi. Vous y trouvez vos heures de travail. Les congés auxquels vous avez droit. Votre salaire y est convenu. Les deux parties - employé et employeur - doivent respecter ces accords. Le contrat devient juridiquement contraignant lors de votre signature. Ne le signez pas avant d'avoir bien compris son contenu.

Types de contrats :

Contrat de travail à durée indéterminée
Normalement, vous avez droit à une période d'essai de trois ou six mois. Durant cette période, le contrat de travail peut être résilié dans un délai de deux semaines. L'employeur peut démissionner. En tant que salarié(e), vous pouvez également démissionner. Après la période d'essai, une relation de travail permanente commence. Ceci implique une protection plus longue contre le licenciement Le temps de travail est généralement de 40 heures par semaine au maximum.

Contrat de travail à durée déterminée
La relation de travail prend fin à la date convenue sans nécessité de résiliation.

Mini-job
Les revenus mensuels maximums sont de 520 € et sont exonérés d'impôts.

Droit du travail :

Il existe de nombreuses lois qui régissent et garantissent les droits des travailleurs en Allemagne. Par exemple :

- Réglementation du temps de travail
- Salaire minimum
- Droit au congé
- Protection contre le licenciement
- Représentations des intérêts dans l'entreprise (Comité d'entreprise)
- Réglementation du travail des syndicats
- et quelques autres

Impôts et cotisations de sécurité sociale :

Chaque salarié allemand paie une partie de son salaire sous forme d'impôts. L'État fédéral, les Länder et les communes financent ainsi leurs dépenses. Les employeurs, quant à eux, sont tenus de payer des cotisations sociales pour leurs employés. Ces cotisations sociales financent le système de protection sociale en Allemagne. Ce système garantit que vous

recevez de l'argent de l'État lorsque vous n'avez plus de travail.

Numéro d'identification fiscale :

Le numéro d'identification fiscale (Steuer-ID) est un numéro à 11 chiffres qui est utilisé pour l'impôt sur le revenu. Ce numéro est valable toute votre vie. Les autorités peuvent toujours vous identifier grâce à ce numéro. Votre lieu de travail exige ce numéro. Vous n'avez pas ce numéro dans vos dossiers ? Vous l'obtiendrez personnellement auprès du bureau d'enregistrement. Ou en remplissant un formulaire à l'Office central fédéral des impôts.

Numéro de sécurité sociale :

Vous avez besoin d'un numéro de sécurité sociale pour obtenir un emploi. On peut l'obtenir auprès de sa caisse de maladie (par exemple AOK, DAK).

Travail illégal :

Vous avez un emploi payé. Mais ce travail n'est pas enregistré au bureau des impôts ni à l'assurance maladie. Vous ne payez donc pas d'impôts ni de cotisations sociales. C'est **illégal**. Vous risquez des amendes et des peines de prison ! Vous recevez des prestations sociales ou des allocations de chômage ? Cependant, vous travaillez quand même ? Vous n'avez pas déclaré votre nouvelle situation au bureau d'aide sociale, à l'agence pour l'emploi ou au centre pour l'emploi ? C'est également **illégal**. Vous percevez à tort des allocations de l'État, alors que vous avez un travail rémunéré.

Candidatures et entretiens

Vous souhaitez commencer une formation ou travailler en Allemagne ? Vous devez en faire la demande par écrit.
De nombreuses entreprises publient des offres d'emploi. Que ce soit dans le journal ou sur Internet. L'entreprise est donc à la recherche de nouveaux collaborateurs. L'offre d'emploi indique de quel type de travail ou de formation il s'agit. Les attentes de l'entreprise vis-à-vis de l'employé y sont également mentionnées. Vous trouvez également toutes les informations pour savoir où et comment vous devez postuler.

Vous êtes invité(e) à un entretien d'embauche ? Votre profil intéresse l'entreprise. Vous pouvez vous préparer à passer un entretien. Pensez à prévoir suffisamment de temps pour vous rendrez au lieu de rendez-vous. Présentez-vous à l'heure au rendez-vous. Il est préférable de bien se préparer à l'entretien. Collectez des informations importantes sur l'entreprise. Consultez son site Internet et prenez connaissance de l'histoire de l'entreprise. Renseignez-vous sur ses produits ou services. Vous souhaitez montrer votre intérêt pour ce travail ? Posez des questions pendant l'entretien. Vous montrez ainsi que vous avez cherché des renseignements. Vous montrez votre motivation.

Une candidature se compose généralement de trois parties :

Lettre de motivation : La lettre de motivation consiste à se présenter brièvement. Vous expliquez pourquoi vous convenez au poste à pourvoir. Par exemple, décrivez les expériences que vous avez déjà vécues dans votre pays d'origine. Renseignez-vous sur l'entreprise et explicitez les raisons pour lesquelles vous souhaitez y travailler. Votre lettre de motivation doit tenir sur une page. Signez votre lettre de motivation. Il existe de nombreux modèles et

aides sur Internet. Il est important que vous ne vous contentiez pas de recopier. Votre lettre de motivation doit vous correspondre et être adaptée au poste.

CV : Le CV recense vos expériences précédentes. Il se présente sous forme d'un grand tableau. Écrivez de quand à quand vous avez travaillé dans quelle entreprise. Indiquez où vous avez suivi une formation ou des études. Indiquez l'école que vous avez fréquentée et le type de diplôme obtenu. Vous n'êtes pas obligé-e d'inclure une photo dans votre CV, mais de nombreuses entreprises pensent que c'est bien si vous le faites.

Certificats et attestations : il est important que vous envoyiez des copies de vos certificats (pas d'originaux !). Les certificats sont votre diplôme d'études secondaires, votre diplôme d'études supérieures et vos certificats de travail dans vos précédents emplois. Les certificats doivent être rédigés en allemand ou en anglais, sinon ils doivent être traduits. Joignez également vos attestations de stages, de formations continues pertinentes pour votre futur emploi, ou vos certificats de cours d'allemand.

💡 L'offre d'emploi précise la façon dont vous devez postuler. A lire attentivement.

Par la poste : achetez une chemise papier et placez à l'intérieur votre lettre de motivation, votre CV et vos certificats. Envoyez ensuite la candidature à l'adresse indiquée dans l'offre d'emploi.

Par e-mail : Désormais, les candidatures sont souvent envoyées par e-mail. Regroupez votre lettre de motivation, votre CV et vos diplômes dans un fichier PDF et envoyez-le en pièce jointe à votre e-mail. Dans l'e-mail, rédigez un message concis à l'attention de la personne destinataire de votre candidature.

En ligne : les grandes entreprises ont leur propre site web sur lequel vous devez postuler. Vous devez vous y inscrire avec votre adresse e-mail et pouvez ensuite y envoyer votre candidature.

🌐Vous trouverez des conseils utiles pour votre candidature sur Planet Beruf.

🌐 Europass est un portail en ligne multilingue (plus de 20 langues) qui aide les migrants et les migrantes à rendre leurs compétences et leurs connaissances visibles. Il offre la possibilité de créer gratuitement un passeport linguistique ou un CV à l'aide d'un outil en ligne. Vous trouverez également sur Europass des conseils importants pour effectuer de bonnes candidatures.

🌐Sous Bewerbung.net, StepStone et Lebenslauf2go vous pouvez faire réaliser gratuitement un CV et une lettre de motivation. Vous pouvez également importer partiellement vos données depuis Xing ou LinkedIn. Il est également possible d'écrire vos propres textes dans le modèle ou d'importer des fichiers.

🌐Vous trouverez des informations et des modèles de lettres de motivation sur le site : Bewerbung2go, BewerbungsWissen, Karrierebibel

Exercices linguistiques

🌐Sur le portail d'apprentissage de la VHS « Ich will Deutsch lernen » et sur le site du Goethe-Institut « Deutsch für dich », vous trouverez des exercices sur le thème de la candidature et du monde professionnel en général. Ainsi, vous en apprendrez davantage sur le monde du travail et améliorerez vos connaissances en allemand.

Trouver un emploi - conseils et aide

Les institutions suivantes de la circonscription de Lahn-Dill vous apportent leur soutien en matière de recherche d'emploi :

Agence pour l'emploi
Sophienstraße 19, 35576 Wetzlar
Moritzstraße 17, 35683 Dillenburg

Centre communal pour l'emploi de Lahn-Dill
Eduard-Kaiser-Strasse 38, 35576 Wetzlar
Wilhelmstraße 18-22, 35683 Dillenburg

Administration du district, service formation et emploi
Bureau des réfugiés de Wetzlar, Karl-Kellner-Ring 55, 35576 Wetzlar
Bureau des réfugiés de Dillenburg, Berliner Straße 42, 35683 Dillenburg

Immigration des travailleurs qualifiés

Informations

Il existe une loi en Allemagne. Cette loi doit faciliter la venue de la main-d'œuvre qualifiée en Allemagne. Dans ce cas, les travailleurs qualifiés ont terminé une formation professionnelle. Ils ne sont pas universitaires. Il existe déjà pour ces personnes des règles pour immigrer en Allemagne.

Cette information et d'autres données peuvent également être trouvées sur la page**Make it in Germany**

Vous pouvez également faire un test rapide ici**t** pour connaître les possibilités qui vous sont offertes !

Personnel soignant international

Personnel soignant international pour la Hesse

Vous avez suivi une formation dans le domaine des soins et de la santé à l'étranger ? Vous souhaitez travailler dans votre profession en Hesse ?

Nous vous conseillons volontiers ! Sur la reconnaissance, les cours de langue, les contrôles de connaissances, les cours de préparation ou les stages d'adaptation. Le PQZ Hessen vous accompagne depuis la reconnaissance jusqu'à l'intégration réussie chez votre nouvel employeur. Nous discutons de vos souhaits individuels et répondons à vos questions. Nos conseils sont gratuits pour vous.

PQZ Hessen, Zu den Sandbeeten 5, 35043 Marburg
06421985484
PQZ-Hessen@integral-online.de
Lundi - jeudi, 08:00 - 16:00, vendredi, 08:00 - 12:00

Centre d'accueil de la Hesse

WELCOMECENTER HESSEN - Commencer sa carrière en Hesse !

Informations et soutien pour : les travailleurs internationaux, le personnel qualifié et les cadres, les apprentis et les étudiants.

Vous venez d'arriver en Hesse ? Alors vous avez certainement de nombreuses questions sur la vie et le travail dans votre nouveau pays. Par exemple : comment faire ?

- Cours d'allemand à proximité
- recherche d'emploi
- Soutien pour le visa
- Préparation de votre dossier de candidature
- Préparation à un entretien d'embauche

Alors vous êtes à la bonne adresse ! De plus, nous proposons des ateliers sur différents thèmes.

Nous vous aidons volontiers. Gratuitement en allemand, anglais, espagnol et kiswahili.

Nous conseillons également volontiers les entreprises, les établissements et les administrations de Hesse.

Contactez-nous par e-mail ou par téléphone.
Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement.

https://www.work-in-hessen.de/welcomecenter-he
Offres actuelles 2022

@

info@welcomecenterhessen.com
06997172122 ou 08006665788

Outre les ateliers, des tables rondes en ligne sont régulièrement organisées ! Nous nous réjouissons de votre demande !

Votre WELCOMECENTER Hesse

Pour les employeurs

Procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés : Les employeurs ont besoin d'une procuration du travailleur qualifié. Vous pouvez ainsi entamer une procédure accélérée pour les travailleurs qualifiés. Vous le faites auprès du service des étrangers compétent. L'entreprise conclut un accord avec l'autorité. Toutes les parties se mettent d'accord sur ce que l'employeur, le travailleur qualifié et les autorités peuvent et doivent faire. L'accord décrit les procédures.

Les **frais** s'élèvent à 411 euros. S'y ajoutent des frais de visa de 75 euros. Il en va de même pour tous les autres frais (copies certifiées conformes, traductions).

Le service des étrangers conseille l'employeur. Il apporte son soutien pour que les qualifications étrangères du travailleur qualifié soient reconnues. Le service des étrangers demande l'accord de l'Agence fédérale pour l'emploi. Il vérifie ce qui est exigé pour que le visa soit délivré. Les services de reconnaissance ne disposent que d'un certain temps avant de devoir prendre une décision. L'Agence fédérale pour l'emploi également.

Toutes les **conditions** sont remplies ? Alors le service des étrangers délivre ce que l'on appelle un accord préalable. L'employeur peut le transmettre au travailleur qualifié. Le travailleur qualifié prend ensuite rendez-vous auprès de la représentation diplomatique ou consulaire. C'est à ce moment-là que le visa est demandé. Lors de ce rendez-vous, le professionnel doit présenter l'original de l'accord préalable. Le professionnel doit également apporter les autres documents nécessaires à la demande de visa.

Vous avez déposé la **demande de visa** complète par le professionnel ? Une décision sera alors prise dans un délai de trois semaines.

La **famille** du professionnel peut également être prise en considération. Pour cela, la demande doit être déposée en même temps. La famille doit remplir les conditions du regroupement familial.

Pour les travailleurs qualifiés

Définition de travailleur qualifié : Vous avez un diplôme universitaire ? Ou terminé une formation ? Cette formation a duré au moins deux ans ? Vous disposez d'une qualification à exercer un métier ? Vous êtes considéré(e) en tant que travailleur qualifié. Vous voulez être reconnu(e) officiellement en tant que travailleur qualifié ? Vous devez déposer une demande. Vos qualifications doivent être reconnues en Allemagne par l'organisme compétent.

https://kultusministerium.hessen.de/Schulsystem/Internationales/Internationale-Bildungsnachweise

Recherche d'emploi

Intégration au marché du travail :
L'entrée sur le marché du travail est facilitée : En tant que travailleur qualifié ou travailleuse qualifiée, vous devez présenter trois éléments. Vous avez besoin d'un contrat de travail. Vous devez avoir une offre d'emploi concrète. Et vous devez avoir une qualification reconnue en Allemagne. On ne vérifie plus s'il y a aussi un:n Allemand:n pour le poste. L'Agence fédérale pour l'emploi continue de vérifier les conditions de travail.

Possibilités d'emploi :
Vous disposez d'une qualification spécifique ? Vous êtes donc qualifié(e) pour un métier spécifique. Vous êtes autorisé(e) à exercer ce métier. Vous pouvez également exercer des professions connexes. Les travailleurs qualifiés ayant suivi une formation à l'université peuvent également exercer d'autres emplois. Ils peuvent par exemple exercer un autre métier que celui auquel leurs études les prédestinaient.
Cependant, les travailleurs qualifiés ne peuvent pas être indépendants. Ils doivent exercer un métier qui nécessite une formation. Pour obtenir la carte bleue européenne, vous devez avoir un travail qui correspond à vos qualifications.

Travailleurs qualifiés avec une formation professionnelle:
Les travailleurs qualifiés d'une formation professionnelle peuvent exercer n'importe quel métier. Ils doivent simplement être qualifiés par la formation. Ils ne doivent plus seulement

travailler dans des professions où il manque des travailleurs.

Règles d'entrée

L'entrée pour la recherche d'un emploi :
Les travailleurs qualifiés avec une formation professionnelle peuvent entrer en Allemagne. Ils peuvent entrer en Allemagne pour y chercher un travail. Vous recevrez un permis de séjour d'une durée maximale de six mois. Pour ce faire, votre qualification doit être reconnue en Allemagne. Votre subsistance doit être assurée pour votre séjour. Vous devez parler suffisamment allemand pour exercer votre métier. Normalement, les connaissances linguistiques en allemand requises sont le niveau B1 ou supérieur. Vous souhaiter d'abord essayer un travail ? Vous pouvez travailler jusqu'à 10 heures par semaine. Vous pouvez ainsi découvrir si ce travail vous plaît. Votre employeur peut vous rencontrer. Les travailleurs qualifiés et travailleuses qualifiées avec une formation académique reconnue peuvent aussi bénéficier de périodes d'essai.

Séjour pour mesures de qualification :
Vous avez plusieurs possibilités pour vous qualifier en Allemagne. Vous avez tenté de faire reconnaître vos qualifications ? Les autorités ont constaté des problèmes ? Vos qualifications ne correspondent pas aux qualifications allemandes ? Vous avez besoin de connaissances suffisantes en allemand. Vous devez avoir les connaissances du niveau A2. Alors, vous pourrez effectuer une demande de visa. Avec un visa, vous pouvez rester en Allemagne pendant 18 mois. Pendant ce temps, vous pouvez vous qualifier. Les autorités peuvent prolonger le visa une fois pour 6 mois supplémentaires. Ensuite, vous devrez effectuer une nouvelle demande de visa. Par exemple pour une formation. Ou pour des études. Ou encore pour un travail.

Permis d'établissement pour les travailleurs qualifiés de l'étranger :
Les travailleurs qualifiés étrangers peuvent obtenir un permis d'établissement en Allemagne après seulement quatre ans (auparavant cinq ans).

Pour la formation et les études

Candidature à la recherche d'un poste d'apprenti : Vous souhaitez suivre une formation ? Vous pouvez entrer dans le pays pour rechercher une place de formation. Vous avez besoin du niveau B2 de connaissances en allemand. Vous devez aussi avoir un diplôme de fin d'études secondaires qui vous donne accès à l'enseignement supérieur. Vous devez avoir moins de 25 ans. Vous devez pouvoir subvenir à vos besoins en Allemagne.

Options d'échange étendues pour les étudiants internationaux en Allemagne : Les étudiants internationaux peuvent recevoir une autorisation de séjour avant la fin de leurs études. Par exemple : Vous voulez apprendre un métier après vos études. Pour ce faire, vous recevez une autorisation de séjour. La nouvelle loi pour les travailleurs qualifiés facilite cette transition : Vous êtes étudiant(e) ? Et vous souhaitez avoir un emploi ? Vous pouvez prendre cet emploi. Vous devez remplir des conditions particulières. L'Agence fédérale pour l'emploi décide de ces conditions. Lorsque tous les éléments sont vérifiés, vous recevez votre nouvelle autorisation de séjour.

Permis d'établissement pour les personnes ayant suivi une formation en Allemagne : La nouvelle loi permet aux diplômés étrangers d'une formation professionnelle en Allemagne

d'obtenir un permis d'établissement après seulement deux ans, tout comme les diplômés universitaires.

Cours de langue allemande pour se préparer à la formation : Vous disposez d'un visa valide ? Vous pouvez participer à un cours d'allemand. Ce cours d'allemand vous prépare à la formation.

Travail indépendant

Qui peut avoir une activité indépendante en Allemagne ?

Vous êtes encore en cours de procédure de demande d'asile ? Votre demande a été refusée ? Vous disposez d'une tolérance ? Alors il vous est **interdit** d'exercer un emploi rémunéré à titre indépendant. Toutes les autres personnes ont en principe la possibilité de créer une entreprise en Allemagne.

Informations complémentaires

Guide en ligne « GründerZeiten » (en allemand et en arabe)

Existenzgründerportal (Portail des créateurs d'entreprises) (allemand, français, italien, russe et turc)

Page d'accueil du service IQ pour l'économie des migrants (allemand, anglais, français, polonais, espagnol, pachto, bosniaque, russe, chinois, ukrainien, turc, tigrinya, vietnamien, arabe)

Formation (en alternance et à temps plein)

Vous souhaitez commencer à travailler ? Dans ce cas, il serait avantageux pour vous d'avoir un **diplôme professionnel**. En moyenne, les personnes titulaires d'une qualification professionnelle gagnent plus d'argent au cours de leur vie. Elles sont moins susceptibles d'être au chômage. Elles ont moins de contrats à durée déterminée.

Formation en alternance

Une particularité de l'Allemagne est le système de formation en alternance. Vous travaillez dans une entreprise. En même temps, vous allez à l'école. Vous apprenez la théorie et la pratique. Vous travaillez les deux tiers de votre temps. Vous passez un tiers de votre temps à l'école. La formation dure 3 ans. Selon le métier visé, la formation peut être plus longue. Lorsque vous avez le bac, vous pouvez faire la formation plus rapidement.

Selon le type de métier que vous souhaitez apprendre dans le cadre d'un programme de formation en alternance , contactez le bureau approprié :

Chambre de métiers (HWK)

Pour les professions artisanales, c'est la chambre des métiers (HWK) qui est compétente. Il s'agit de métiers tels que boulanger(e), maçon(ne) ou peintre.

Seibertstraße 4, 35576 Wetzlar
064414472800

Contact du pilote de bienvenue
0611136150
anja.kloos@hwk-wiesbaden.de

Chambre de commerce et d'industrie (IHK)

Pour les professions de la production industrielle, du commerce et des services, c'est la Chambre de commerce et d'industrie (IHK) qui est compétente. Il s'agit donc ici par exemple de mécanicien(ne)s d'installations ou d'employé(e)s de commerce dans le commerce de gros et le commerce extérieur.

Chambre de commerce et d'industrie Lahn-Dill, bureau de Wetzlar, Friedenstraße 2, 35578 Wetzlar
0644194480
CCI Lahn-Dill, bureau de Dillenburg, Am Nebelsberg 1, 35685 Dillenburg
027718420

Informations pour les personnes en fuite

Formation à l'école professionnelle

En Allemagne, il existe également une formation à temps plein dans une école professionnelle. L'école professionnelle dispense, en dehors du système de formation en alternance (sans place d'apprentissage en entreprise), une formation professionnelle diplômante en théorie et en pratique. Elle dure généralement entre deux ans et trois ans et demi. Les cours sont dispensés à plein temps. Ils comprennent des matières d'enseignement général en plus des matières professionnelles. Les formations, les conditions d'admission, la durée de formation et les possibilités de perfectionnement post formation varient fortement selon les écoles professionnelles. Renseignez-vous auprès de l'école qui vous intéresse.

Écoles professionnelles dans la circonscription de Lahn-Dill

Vous trouverezici un aperçu des écoles professionnelles.

Berufsschule (école professionnelle)

Vous avez plus de 15 ans ? Vous n'allez plus à l'école d'enseignement général ? Il existe pour vous de nombreuses possibilités dans les écoles professionnelles. Vous pouvez vous y former à un métier. Vous pouvez passer un diplôme d'enseignement général.
En Allemagne, l'école est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans (scolarité obligatoire) !

Les écoles professionnelles comprennent les types de formation suivant :

Berufseinstiegsjahr (BEJ), année de formation pour entrer dans la vie professionnelle et Berufsvorbereitungsjahr (BVJ), année de préparation professionnelle

Les écoles professionnelles proposent des formations pour les élèves ayant ou non terminé l'école secondaire. Vous n'avez pas de contrat pour une formation ? Vous n'avez pas d'idée concrète de ce que vous voulez faire ? Voici un aperçu de différents domaines professionnels. Vous pouvez poursuivre vos études après un diplôme de l'enseignement secondaire (Hauptschule). Ou vous pouvez passer votre diplôme de l'enseignement secondaire.

Berufsschule (école professionnelle)

Ici, la formation se déroule dans un système dual. Une partie de la formation s'effectue à l'école. L'autre partie s'effectue en entreprise.

École professionnelle

Dans les écoles professionnelles spécialisées, vous pouvez vous former à un métier. Les cours durent de 1 à 3 ans. Vous obtenez une formation professionnelle de base. Ou une préparation professionnelle. Ou même un diplôme professionnel. Vous possédez déjà un diplôme de fin d'études ? Alors, vous pouvez passer le diplôme suivant. Les écoles professionnelles spécialisées sont généralement réparties dans les domaines professionnels suivants :

- domaine commercial
- domaine des services domestiques, de l'éducation sociale ou des soins
- secteur commercial et technique

École professionnelle

Dans une école spécialisée, vous pouvez suivre une formation professionnelle continue. Les cours durent généralement entre un et deux ans. Vous avez déjà suivi une formation professionnelle ? Vous avez déjà travaillé ? Ces cours sont construits sur vos connaissances. Ils vous servent à approfondir le contenu déjà appris. Après avoir suivi ces cours, vous pouvez travailler à un niveau de management intermédiaire. Ou vous pouvez devenir indépendant. Les écoles spécialisées se répartissent également dans les domaines suivants :

- Technologie
- Économie
- Services sociaux
- Agriculture
- Design

Berufskollegs (collèges professionnels)

Pour entrer dans un collège professionnel, vous devez posséder un diplôme de fin d'études secondaires (Mittlere Bildungsabschluss). Ici, vous pouvez améliorer vos qualifications professionnelles. Vous pouvez également obtenir un baccalauréat professionnel. Cela signifie que vous pourrez ensuite poursuivre des études. Il existe des collèges professionnels dans les domaines suivants :

- Technologie
- Économie et administration
- Pédagogie sociale
- Santé et soins

- Économie domestique

École professionnelle supérieure

Vous avez terminé une formation ? Vous possédez un diplôme de l'enseignement secondaire ? Alors vous pouvez aller à l'école secondaire professionnelle. Les études y durent deux ans. Cette école vous prépare au baccalauréat général. Vous devrez apprendre une deuxième langue étrangère. Sans langue étrangère, vous passerez un baccalauréat professionnel. Cela signifie que vous n'étudierez que certaines matières. L'école secondaire professionnelle existe dans les filières suivantes :

- Technische Oberschule (école secondaire technique)
- Wirtschaftsoberschule (école secondaire commerciale)
- Oberschule für Sozialwesen (école secondaire pour le secteur social)

Lycée professionnel

Vous souhaitez étudier l'Université ? Vous avez besoin d'un baccalauréat. Vous pouvez passer le baccalauréat en étant au lycée professionnel. Pour ce faire, vous devez disposer d'un diplôme de l'enseignement secondaire dans votre formation. Votre moyenne doit être égale ou meilleure que la note 3.0. Alors vous pouvez aller pour trois ans au lycée professionnel. Après trois ans, vous pouvez passer votre baccalauréat. Il est aussi subdivisé en plusieurs filières :

- Filière technique
- Filière économique
- Filière médico-sociale
- Filière agronomique
- Filière biotechnologique
- Filière diététique

Écoles professionnelles de la circonscription de Lahn-Dill

Vous trouverez ici un aperçu.

Études

Études dans un établissement de l'enseignement supérieur

Informations générales

Il existe en Allemagne de nombreux différents cursus d'études. Il existe aussi différents types d'établissements d'enseignement supérieur :

- Universités (à orientation scientifique)
- Fachhochschulen (axées sur la pratique)
- Les universités offrant des formations en alternance (très orientées pratique)
- Kunst- , Film - und Musikhochschulen (pour les matières artistiques)

Il y a des écoles supérieures publiques et privées. La qualité des établissements privés n'est pas forcément meilleure. Cependant, vous devrez souvent y payer des frais de scolarité élevés.

Sites Internet utiles :

Hochschulkompass (Tous les cursus et établissements d'enseignement supérieur en Allemagne)

Study in Germany (informations pour les réfugiés)

Agence pour l'emploi (orientation universitaire)

DeutscherAkademischer Austauschdienst (DAAD - Tous les cursus en Allemagne)

Prérequis

Vous souhaitez étudier en Allemagne ? Vous avez besoin d'une autorisation d'accès à l'enseignement supérieur. Ce peut être un baccalauréat. Ce peut être également un baccalauréat professionnel. Vous avez passer le baccalauréat dans votre pays d'origine ? Il est possible que vous puissiez étudier en Allemagne avec ce diplôme. Vous devez le faire vérifier.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site web Anabin. Rendez-vous sur le Portail d'information « Reconnaissance en Allemagne ». Vous pouvez aussi vous renseigner auprès du « Deutscher Akademischer Austauschdienst » DAAD.

Vous devez également apporter la preuve que vous avez de bonnes connaissances en allemand (niveau de langue C1). Vous pouvez présenter les résultats d'un test « Allemand langue étrangère ». Ou un test de langue allemande d'accès aux études supérieures. Ou le telc Deutsch C1 Hochschule.

Il existe aussi une possibilité de financement par le biais du conseil pédagogique Fonds de garantie Université.
Certaines universités proposent également un semestre de préparation. Vous apprenez alors l'allemand.

Renseignez-vous auprès de l'établissement dans lequel vous souhaitez étudier. La plupart des établissements d'enseignement supérieur proposent des conseils d'orientation. Il y a des délais à respecter pour postuler dans un établissement d'enseignement supérieur. On les appelle les délais de dépôt de candidature. Respectez bien les dates limites. Les établissements d'enseignement supérieur n'accèdent pas les candidatures en retard.

Pas de diplôme permettant un accès aux études supérieures

Vous pouvez étudier dans votre pays d'origine avec votre diplôme de fin d'études ? Celui-ci n'est pas valable en Allemagne ? Vous pouvez accéder à l'enseignement supérieur dans un Studienkolleg (collège préparatoire). Les Studienkollegs sont spécialement prévus pour les candidats étrangers et candidates étrangères. Ceux-ci peuvent s'y préparer à effectuer leurs études en Allemagne.

Université Justus Liebig de Giessen :

Conseils https://www.uni-giessen.de/studium/beratung/zsb

Pour les personnes en fuite https://www.uni-giessen.de/zielgruppen/fluechtlin...

Université technique de Hesse moyenne :

Conseils https://www.thm.de/site/hochschule/zentrale-berei...

Pour les personnes en fuite https://www.thm.de/site/en/international/welcome-...

Financement et bourse

En tant qu'étudiant(e), vous pouvez obtenir une aide financière en Allemagne. Cela est possible la loi fédérale sur l'aide à la formation (en abrégé : BAföG). Le service compétent verse le BAföG tous les mois. Dans le meilleur des cas, vous recevrez de l'argent pendant toute la durée de vos études. Le montant mensuel de l'aide BAföG peut se situer entre 399 et 735 euros. Vous devrez rembourser a moitié de l'aide BAföG après la fin de vos études. Les conditions précises pour bénéficier du BAföG changent régulièrement. Vous trouverez toutes les informations en vigueur détaillées en suivant le lien suivant :

Site web BAföG pour les réfugiés et les migrants

Comme alternative au BAföG, vous pouvez demander une bourse d'études. En général, vous ne devez pas rembourser une bourse d'études. Avoir de bonnes notes est important pour bénéficier d'une bourse d'études. Les donateurs de la bourse d'études évaluent également votre engagement bénévole. Vous percevez normalement autant d'argent qu'avec le BAföG. En outre, il existe une allocation pour les livres (« Büchergeld »). Elle donne lieu à un paiement mensuel jusqu'à 300 €.

Certaines organisations accordent des bourses d'études. Ces bourses d'études sont attribuées aux personnes à fort potentiel. C'est pourquoi ces organisations sont appelées des « Œuvres d'encouragement des jeunes talents ». Les œuvres d'encouragement des jeunes talents suivantes proposent notamment des programmes pour les personnes réfugiées. Vous pouvez déposer votre candidature sur leur site web. Vous trouverez aussi des informations sur les conditions exigées par les œuvres pour bénéficier de la bourse en question.

Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) - Bourses d'études pour les réfugiés

Böckler-Aktion Bildung der Hans-Böckler-Stiftung

Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS) - Bourses d'études pour les réfugiés

Villigst - Notre bourse pour les personnes en fuite

Pain pour le Monde - Programme de bourses pour réfugiés

Le fonds de garantie de la Fondation Otto Benecke constitue une exception. Le programme s'adresse aux jeunes migrants récemment arrivés. Vous souhaitez déposer une candidature dans un établissement supérieur en Allemagne ? Vous souhaitez étudier en Allemagne ? Vous souhaitez travailler dans le domaine académique ? Alors, vous pouvez postuler à une bourse d'études. Il existe aussi le Deutschland-Stipendium. Il apporte une aide financière de 300 € par mois. Les bourses d'études allemandes sont attribuées par les différentes universités.

Fonds de garantie Université de la Fondation Otto Benecke à Bonn

Bourse d'Allemagne : Devenir boursier

Vous trouverez plus d'informations sur le site Internet de l'Action universitaire pour les réfugiés.

Site web Action universitaire pour les personnes en fuite

Reconnaissance des diplômes et certificats étrangers

Reconnaissance des diplômes étrangers

Les **diplômes/certificats** sont très importants en Allemagne. Ils s'obtiennent à l'école. Ou après des études. Ou encore au travail. Dans ce dernier cas, on les appelle des certificats de travail. Les certificats vous permettent de prouver ce que vous avez déjà appris et réalisé. Les certificats sont une condition essentielle pour obtenir un emploi. Vous en avez également besoin pour être admis dans une école ou une université. Vous avez obtenu un certificat à l'étranger ? Faites-le **reconnaître** en Allemagne. Il sera examiné en vue d'étudier une éventuelle équivalence en Allemagne. Ce sera la traduction de vos compétences en quelque sorte. Il se peut que vous ne soyez plus en possession de vos certificats. Dans ce cas, vous pouvez essayer de faire reconnaître votre expérience et vos compétences professionnelles par des tests.

Service de reconnaissance des diplômes

Reconnaissance des diplômes étrangers en Hesse

Évaluation scolaire des certificats et diplômes étrangers

Si vous envisagez d'étudier ou de travailler en tant que scientifique, veuillez vous adresser aux personnes de contact auprès des universités pour la reconnaissance de vos diplômes.

Attestation officielle de certificats et de diplômes

Vous possédez un document. Par exemple un certificat. Les autorités souhaitent savoir si ce document est authentique. Pour ce faire, vous devez le faire certifier officiellement. Ceci est également important pour l'inscription dans une université. À cette fin, toutes les copies de vos certificats doivent être officiellement certifiées.

Faire certifier des documents

Santé

Informations générales sur la santé

Vous souffrez d'une maladie grave ? Vous avez des douleurs ? En Allemagne, vous avez droit aux soins médicaux de base. Certains vaccins sont recommandés par l'État. Vous pouvez recevoir ces vaccins. Certains examens médicaux sont recommandés. Vous devez éviter de tomber malade. Vous pouvez effectuer ces examens médicaux. Certains examens médicaux

sont très importants pour votre santé. Vous pouvez les obtenir gratuitement auprès des médecins. Consultez un médecin si :

- Vous êtes atteint d'une maladie aiguë ou de douleurs
- Vous êtes enceinte
- Vous souffrez d'une maladie chronique. Vous souffrez par exemple de diabète, d'épilepsie ou de troubles psychiques.

Vous prenez des médicaments ? Vous possédez encore la notice de vos médicaments ? Présentez ceux-ci à votre médecin.
Vous avez déjà été déjà chez le médecin ou à l'hôpital en raison de cette maladie ? Apportez les résultats des analyses.

Vous avez un titre de séjour ? Vous devez vous inscrire auprès d'une caisse d'assurance maladie régulière. Vous obtiendrez alors une carte d'assurance. Vous avez ainsi droit aux prestations des médecins. Tout comme tous les citoyens allemands.

Assurance maladie

En Allemagne, l'assurance est obligatoire. Vous avez un titre de séjour ? Vous devez vous inscrire auprès d'une caisse d'assurance maladie régulière. Vous obtiendrez alors une carte d'assurance. Celle-ci vous donne droit aux mêmes prestations que celles dont bénéficient tous les habitants d'Allemagne.

Vous souffrez d'une maladie grave à l'étranger ? Vous avez également le droit aux soins de base dans de nombreux cabinets médicaux et hôpitaux étrangers. Renseignez-vous auprès de votre assurance maladie.

Vous pouvez choisir un médecin généraliste de votre choix. Vous avez besoin du traitement d'un ou une spécialiste ? Vous serez orienté par votre médecin généraliste.

Vous allez à l'hôpital ? Vous allez voir des thérapeutes ? Vous allez chez le médecin ? Pensez à prendre votre carte d'assurance.

Carte d'assurance

La carte d'assurance est très importante. Elle vous permet d'aller chez le médecin. Le travail des médecins est payé par votre assurance. La carte est votre assurance partout en Europe. Elle s'appelle la carte d'assurance maladie européenne. Elle vous permet d'aller chez le médecin dans tous les États de l'UE.

Vous partez en voyage dans un pays hors de l'UE ? Dans ce cas, vous devez souscrire une assurance supplémentaire. Une assurance pour l'étranger vous protège pendant ce voyage. Cela s'appelle une assurance maladie à l'étranger.

Vous souhaitez comprendre le système de santé allemand ? Vous trouverez toutes les informations sur ce **site web** . Ces informations sont disponibles en allemand et en anglais.

En tant que personne réfugiée ou en cours de demande d'asile, vous n'avez pas encore d'assurance maladie. Vous avez besoin d'un bon médical. Ainsi, vous pouvez aller chez le médecin. Vous pouvez obtenir ces bons auprès du bureau d'aide sociale.

Visite médicale

Médecins généralistes et spécialistes

Vous êtes malade ? Allez voir votre médecin généraliste. Vous pouvez choisir vous-même votre médecin de famille. Les médecins généralistes* fixent eux-mêmes les heures d'ouverture. Vous avez besoin de l'aide de votre médecin généraliste ? Prenez un rendez-vous.

Les médecins généralistes effectuent des examens importants. Ils sont votre premier contact en cas de maladie. Ils décident des médicaments nécessaires. Ils décident si d'autres examens spécialisés sont nécessaires.

Votre médecin généraliste vous orientera vers un ou une spécialiste le cas échéant. Ce spécialiste pourra procéder à des examens approfondis.

Si le cabinet médical est fermé, le service médical de garde (téléphone 116117) apporte son aide .
Ici, vous pouvez trouver des cabinets médicaux d'urgence. Ce sont des médecins qui peuvent aussi aider en dehors des heures d'ouverture.

Pédiatres

Les pédiatres examinent les enfants. Il existe des examens spéciaux pour les enfants. Ceux-ci sont importants pour la santé de vos enfants. Vous devez éviter que vos enfants tombent malades. Les enfants doivent aussi être vaccinés. Les vaccins sont importants. Ils permettent d'éviter que les enfants n'attrapent certaines maladies. Les examens prescrits sont appelés les examens U (U-Untersuchungen). Ils ont toujours lieu à un moment précis. Ils sont gratuits. Veuillez vous renseigner auprès d'un ou une pédiatre.

Dentistes

Si votre enfant a mal aux dents, consultez un dentiste.

Gynécologues

Il est important que les femmes soient régulièrement examinées par un ou une gynécologue. Les médecins peuvent ainsi détecter les maladies suffisamment tôt. C'est ce qu'on appelle le dépistage. Vous pourrez aussi aborder le sujet de la contraception à cette occasion.

Vous avez besoin d'aide pour trouver un médecin traitant ? Demandez à votre cercle d'entraide. Vous pouvez aussi demander au personnel d'encadrement de votre hébergement.

Vous êtes demandeur d'asile:r ? Vous êtes malade ? Vous devez voir un médecin ? Dans ce cas, le bureau d'aide sociale vous délivrera un bon pour le traitement. Celle-ci vous permettra de vous rendre chez le médecin gratuitement.

Contact pour la feuille de soins : Bureaux des réfugiés du district de Lahn-Dill

Vous devez vous faire opérer ? Ce n'est pas une urgence ? Ensuite, leservice social doit autoriser le séjour à l'hôpital. Demandez l'autorisation avant de vous rendre à l'hôpital. Votre

médecin vous fournira le certificat nécessaire. Le bureau d'aide sociale ne s'occupe que des prises en charge urgentes non médicales.

Service d'urgence dentaire dans le district de Lahn-Dill : 01805607011

Médicaments et pharmacies

Vous avez besoin de médicaments ? Allez voir votre médecin. Il vous donnera une ordonnance. Vous pouvez obtenir vos médicaments avec cette ordonnance dans n'importe quelle pharmacie. Les pharmacies sont généralement ouvertes du lundi au samedi. Les heures d'ouverture varient en fonction de la pharmacie. Vous avez besoin de médicaments en urgence la nuit ou pendant le week-end ? Toutes les pharmacies disposent d'un panneau avec le nom et l'adresse de la pharmacie d'urgence. Ces informations se trouvent également sur Internet.

Trouver une pharmacie de garde
www.aponet.de

En tant que demandeur d'asile, vous pouvez obtenir de nombreux médicaments sans payer de supplément. Par conséquent, consultez votre médecin. Si vous n'avez pas d'ordonnance, vous devrez toujours payer les médicaments.

Numéros d'appel d'urgence - SOS

Une urgence est un danger imminent pour la santé. Vous avez une urgence ? Appelez un médecin d'urgence.

Contacts en cas d'urgence

Police **110**
Pompiers, services de secours **112**
Ambulance, médecin d'urgence **112**

Les numéros d'urgence des téléphones portables fonctionnent toujours. Vous n'avez pas de carte prépayée pour votre portable ? Ces numéros fonctionnent malgré tout !

Informations importantes à fournir en cas d'appel d'urgence

- **Qui**appelle (votre nom) ?
- **Où** cela s'est-il passé (adresse) ?
- **Que** s'est-il passé ?
- **Combien y** a-t-il de blessés ou de malades ?
- **De quel type** de maladies ou de blessures s'agit-il ?
- **Attendez** les demandes de précisions !

Restez calme. Parlez lentement et clairement. Ainsi, votre interlocuteur vous comprendra mieux. Ne mettez pas fin à la conversation. Toutes les informations importantes ont-elles été transmises ? Le service d'urgence/la police met fin à l'appel le cas échéant.

Vous devez aller à l'hôpital ? N'oubliez pas votre pièce d'identité ou votre preuve d'arrivée. Vous êtes inscrits à une caisse d'assurance maladie ? Veuillez également apporter votre carte

d'assurance.

En tant que demandeur:euse d'asile, vous ne pouvez vous rendre à l'hôpital sans feuille de soins qu'en cas d'urgence. À l'hôpital, vous devez présenter votre preuve d'arrivée. L'hôpital voit alors que vous êtes demandeur:r d'asile. Les frais sont pris en charge par le bureau d'aide sociale.

Centres d'information et offres d'assistance

Service de santé de l'arrondissement de Lahn-Dill

Le **service de santé publique** fait partie du système de santé en Allemagne. Il doit par exemple protéger la population contre les maladies infectieuses. Ou contrôler l'hygiène dans les entreprises. Il peut s'agir des hôpitaux et des centres de soins. Ou des restaurants et des cafés. Vous souhaitez travailler dans un restaurant ? Vous avez besoin d'une instruction sur la prévention des infections. Le service de santé publique a aussi d'autres missions. Il conseille sur le thème du SIDA. Et s'occupe des services médicaux. Dans les écoles, il informe sur la prévention des maladies. Et de manière générale, il informe la population des dangers pour la santé.

Service de santé du district de Lahn-Dill :

Service de santé, Schlossstraße 20, 35745 Herborn
Site web
064414071616
gesundheitsamt@lahn-dill-kreis.de

Ligne d'aide contre la violence envers les femmes

Ligne d'aide contre la violence envers les femmes

08000116016
www.hilfetelefon.de

La ligne d'aide conseille les femmes dans toute l'Allemagne. Les conseillères de la ligne d'aide donnent des conseils sur toutes les formes de violence envers les femmes. En cas de besoin, elles orientent vers des institutions locales appropriées. Une consultation en ligne est également possible via le site web. Les entretiens sont confidentiels. Vous souhaitez rester anonyme ? Ce n'est pas un problème. Vous ne devez pas communiquer de données personnelles au téléphone. Cela vaut également sur le site web. Si vous avez des problèmes d'audition, vous pouvez réserver gratuitement un service d'interprétation via le site web. La conversation avec les conseillères est traduite en langue des signes allemande. Il est également possible de traduire en langue écrite. Une consultation est possible dans de nombreuses langues.

Violence domestique

Maison des femmes de Wetzlar - Centre de consultation

Karl-Kellner-Ring 41, 35576 Wetzlar
Maison des femmes de Wetzlar e.V.

0644146364
verein@frauenhaus-wetzlar.de

Centre de conseil en éducation et en famille du district de Lahn-Dill

Karl-Kellner-Ring 39, 35576 Wetzlar
064414071670

Herwigstraße 5 a, 35683 Dillenburg
027714077480

efb-wetzlar@lahn-dill-kreis.de
https://www.lahn-dill-kreis.de/buergerservice/jug...

Bureau de l'IB pour l'autodétermination et la diversité

Karl-Kellner-Ring 43, 35576 Wetzlar
064414459240
FSV-Lahn-Dill@ib.de
https://www.internationaler-bund.de/standort/2046...

Service de consultation pour les questions familiales, éducatives, conjugales et existentielles

Turmstraße 22, 35578 Wetzlar
064419013650
beratungsstelle-feel@diakonie-lahn-dill.de

Le guide de la famille

Le guide de la famille

www.familienratgeber.de

Aktion Mensch publie un guide de la famille. Le guide familial s'adresse aux personnes handicapées. Et à leurs familles. Il fournit des informations et des adresses. Il existe également un site web. Vous y trouverez des informations importantes sur le thème de la vie avec un handicap. Ces informations sont disponibles dans un langage simple et facile à comprendre en allemand : de l'école au travail, en passant par les loisirs, l'accessibilité, les droits, le logement, les conseils, l'assurance maladie et l'assurance dépendance et bien plus encore.

Service d'aide aux personnes dépendantes

Vous souffrez d'une dépendance ? Une addiction peut prendre plusieurs formes :

- vous buvez trop d'alcool
- vous prenez des médicaments alors que vous n'en avez pas besoin
- vous prenez des drogues
- vous mangez trop ou trop peu
- vous perdez de l'argent aux jeux de hasard
- Et d'autres comportements compulsifs

Le service d'aide aux personnes dépendantes peut vous aider. Vous pouvez vous y faire aider de manière anonyme.

Vous trouverez de l'aide ici :

Wetzlar et le sud du district de Lahn-Dill :

Suchthilfe Wetzlar e.V.
Centre d'aide aux personnes dépendantes, Sophienstraße 7, 35576 Wetzlar
0644121029-0

Nord du district de Lahn-Dill :

Diakonisches Werk an der Dill
Rathausstraße 1, 35683 Dillenburg
02771265527
02771265528
@suchtberatung-dillenburg@diakonie-dill.de

VIH et SIDA

Le SIDA est une maladie qui, à ce jour, ne peut pas être guérie. Il n'existe pas de vaccin contre cette maladie. La maladie est déclenchée par un agent pathogène, un virus. Ce virus est appelé "virus de l'immunodéficience humaine", ou VIH. Les personnes qui sont porteuses du virus IH sont dites séropositives. Souvent, ils ne s'en aperçoivent pas pendant de nombreuses années. Mais peu à peu, le VIH détruit le système immunitaire de l'homme.

Si vous avez des questions sur le VIH et le sida, parlez-en à un centre de conseil ou à votre médecin.

Aide contre le sida en Hesse centrale

0641/390226 (Giessen)

0642164523 (Marbourg)

@ah-gi@t-online.de (Giessen)

@mail@aids-hilfe-marburg.de (Marbourg)

Test VIH anonyme (aperçu des adresses)

Consultation VIH : Cabinet médical Dilltal

Application breastcare

Le cancer du sein est le type de cancer le plus fréquent dans le monde. Au cours de sa vie, une femme sur huit est atteinte d'un cancer du sein en Europe. Rien qu'en Allemagne, environ 70 000 femmes sont atteintes d'un cancer du sein chaque année. Plus la maladie est détectée tôt, plus les chances de guérison sont généralement élevées. Environ 25 % des maladies pourraient être évitées en adoptant un mode de vie sain. L'application breastcare est une vulgarisation scientifique. Elle explique de manière simple tout ce qu'il faut savoir sur le cancer du sein. Elle parle du dépistage précoce. Elle explique également l'importance d'adopter un mode de vie sain. Actuellement, l'application est disponible en sept langues : arabe, allemand, anglais, farsi, français, espagnol et turc.

L'application breastcare

- rappelle à l'aide d'un calendrier des cycles la nécessité de palper ses propres seins
- explique l'autopalpation étape par étape grâce à un guide illustré
- explique les facteurs de risque et les symptômes et donne des conseils concrets pour un mode de vie sain
- répond aux questions sur les examens médicaux de dépistage en Allemagne
- renvoie à de nombreux points de contact, tels que les centres du sein, les délégués à l'intégration ou les offres d'aide, auxquels les femmes peuvent s'adresser en cas de questions
- raconte des témoignages motivants

Vous pouvez télécharger l'application dans les App Stores d'Apple et de Google. L'application est gratuite. L'application peut être utilisée sans que des données personnelles soient collectées. Elle ne contient pas de publicité et s'inscrit dans la durée. Plus d'informations en sept langues sur www.breastcare.app

Enfants, jeunesse et famille

Bases pour les enfants, la jeunesse et la famille

Les enfants, les adolescents et les familles jouissent en Allemagne d'une protection particulière. Cette protection commence pendant la grossesse et se poursuit jusqu'à ce que l'enfant ait 18 ans (majeur). En Allemagne, il est par exemple interdit de frapper les enfants. L'éducation des enfants doit s'accomplir sans employer la violence. Chaque enfant doit aller à l'école. Les autorités veillent à ce qu'aucun enfant ne subisse de dommages dans son environnement (y compris dans sa famille).

La famille est également protégée par la loi en Allemagne. Peu importe que la famille soit constituée d'une mère et d'un père, de deux mères ou de deux pères, qu'il y ait des enfants ou non, et que ceux-ci soient légitimes ou adoptés. Les parents isolés avec des enfants sont également considérés comme des familles.

Grossesse et accouchement

Grossesse et accouchement

En Allemagne, les femmes enceintes bénéficient d'une protection particulière. Elles ont le droit de se faire conseiller. Elles sont prises en charge par un médecin. Et l'État vous aide à faire de nouvelles acquisitions pour l'enfant. Si vous êtes enceinte, vous devez d'abord vous rendre chez le gynécologue. Faites y effectuer les examens préventifs. Vous recevrez ensuite un carnet de maternité. Le carnet de maternité est un document contenant des informations importantes sur votre grossesse. Il contient également des informations sur votre santé. Et celle de votre enfant. Emportez toujours votre carnet de maternité avec vous en cas d'urgence.

Sage-femme

Les sages-femmes soutiennent les femmes et leurs familles du début de la grossesse jusqu'à la fin de l'allaitement. Les sages-femmes conseillent pendant la grossesse. Elles peuvent aider lors de l'accouchement. Après l'accouchement, elles initient à l'allaitement. Elles veillent également à la récupération physique et psychologique de la femme. Toute femme peut demander l'aide d'une sage-femme. La plupart des prestations sont payées par la caisse de maladie.

Site web de l'association des sages-femmes

Accouchement et suivi postnatal

Votre gynécologue vous met en contact avec une maternité. Après l'accouchement, demandez une sage-femme ou un(e) infirmier(ère) accoucheur(se) pour le suivi postnatal. La clinique vous remettra un certificat de naissance.

Déclaration à l'état civil

Les nouveau-nés doivent être déclarés à l'état civil. Vous habitez dans un logement ? Dans ce cas, la naissance doit être déclarée à la direction. La maternité se charge de déclarer la naissance au bureau d'état civil. Vous y recevrez l'acte de naissance (provisoire) de votre enfant. Pour cela, apportez votre carte d'identité. Vous aurez également besoin du certificat de naissance de la clinique. Vous êtes mariée ? Apportez également votre certificat de mariage.

Veuillez ne présenter que des documents originaux. Pour les documents en langue étrangère, une traduction allemande certifiée conforme est nécessaire.

Vous vivez dans un logement collectif ? Donnez une copie de votre acte de naissance à votre responsable d'hébergement. Votre enfant sera alors enregistré.

Pédiatres

Il existe dix examens de dépistage précoce (U1-U9 et J1). Jusqu'à l'âge de 6 ans, l'enfant est donc examiné régulièrement. Le ou la pédiatre suit le développement de votre enfant. Les examens U1 (examen après la naissance) et U2 ont généralement encore lieu à la clinique. Pour les autres examens, vous devez prendre rendez-vous chez votre pédiatre.

Lors de l'inscription à la crèche, une preuve des examens de dépistage complets peut être demandée.

Garderie

Kita

La Kita (garderie) est un terme désignant une structure d'accueil de jour pour enfants. Votre enfant peut également fréquenter un jardin d'enfants. Votre enfant doit avoir au moins un an. Votre enfant peut être inscrit à l'école jusqu'à l'âge de 12 ans. Les enfants doivent aller à la crèche dès l'âge de 18 ans. Votre enfant y est pris en charge par des éducateurs(trices). Il y apprend beaucoup de choses importantes. Certains établissements acceptent également les enfants de moins d'un an.

Dans de nombreux cas, les frais de la crèche ou de la garderie sont pris en charge par la ville ou le district. Pour ce faire, vous devez introduire une demande auprès de l' Office de la jeunesse.

Les crèches, les jardins d'enfants et les garderies postscolaires sont différents types de garderies (Kita) pour différents groupes d'âge.

À la garderie, votre enfant peut apprendre l'allemand et découvrir de nouvelles choses. Il y rencontre d'autres enfants et fait ainsi connaissance avec ses amis et la culture allemande. Profitez de cette opportunité, elle est importante pour l'avenir de votre enfant. La fréquentation d'une garderie contribue également à une bonne préparation à l'école.

Malheureusement, il n'y a pas toujours suffisamment de places à proximité immédiate de votre logement ou de votre hébergement. Pour trouver une place, demandez au service de la jeunesse ou à votre service d'hébergement.

Krippe (crèche)

La crèche est un établissement pour les enfants de 1 à 3 ans. Dans une crèche, les enfants sont soutenus dans leur développement par un personnel spécialement formé, en petits groupes. L'attention et les soins des éducateurs sont particulièrement importants.

Kindergarten (Jardin d'enfants)

Le jardin d'enfants est un établissement destiné aux enfants à partir de 3 ans jusqu'à leur entrée à l'école. Au jardin d'enfants, les enfants peuvent jouer, peindre, faire des activités manuelles et apprendre avec d'autres enfants. Au cours de la dernière année au jardin d'enfants, les enfants suivent également des enseignements préscolaires réguliers qui les préparent à leur entrée à l'école. Il existe des jardins d'enfants privés et publics. Le coût de la fréquentation d'un jardin d'enfants dépend du jardin d'enfants et de votre lieu de résidence.

Écoliers (primaires) jusqu'à 12 ans

Des possibilités de garde après l'école sont également offertes aux enfants d'âge scolaire de 6 à 12 ans. Il existe de nombreux modèles de prise en charge différents, tels que la garde après l'école, la garde à l'heure du déjeuner ou l'école à plein temps. Dans tous les modèles, les enfants sont aidés à faire leurs devoirs. De plus, les activités de loisirs ne sont pas négligées. Vous pouvez vous renseigner sur le modèle de garde disponible dans votre ville pour les enfants fréquentant l'école primaire, auprès de votre école primaire ou du service de la jeunesse.

Vous trouverez icides informations sur l'accueil de jour des enfants dans l' **arrondissement de Lahn-Dill**.

École pour les enfants de 6 à 18 ans

En Allemagne, l'école est obligatoire. La durée de l'enseignement obligatoire est de douze ans. L'enfant doit aller à l'école à temps plein (enseignement général obligatoire) pendant neuf ans. Puis, il doit encore participer à trois ans d'enseignement obligatoire à temps partiel. Votre enfant souhaite suivre une scolarité à temps plein tout au long de son parcours ? Il peut en effet suivre une scolarité à temps plein pendant 12 ans.

Après ses 9 ans de scolarité, votre enfant ne suit pas de formation professionnelle ? Il ne fréquente pas d'autre école ? Alors, votre enfant doit encore aller à l'école à temps plein pendant un an. La scolarité obligatoire prend fin à l'âge de 18 ans. L'âge. Sauf s'il est en contrat d'apprentissage.

Votre enfant doit se rendre régulièrement à l'école. Il est de votre devoir de veiller à ce qu'il le fasse. La scolarité dans une école publique ou municipale ne coûte rien.

En Allemagne, il existe différents types d'écoles. L'école dans laquelle votre enfant ira dépendra entre autres de son âge, mais aussi de ses résultats scolaires.

Les parents reçoivent souvent des informations écrites de l'école que leurs enfants ramènent à la maison. Il est important que vous lisiez ces informations.

Vous trouverez ici des informations importantes sur la **scolarisation dans le district de Lahn-Dill**.

Prestations familiales

Allocation parentale

Certains parents travaillent moins après la naissance de leur enfant. Certains ne veulent plus travailler autant. D'autres ne peuvent plus travailler autant. Ils peuvent alors recevoir de l'argent du gouvernement. Les parents séparés peuvent également recevoir des allocations parentales. Vous pouvez demander l'allocation parentale si vous avez l'autorisation de résider plus longtemps en Allemagne. Il s'agit soit d'une autorisation d'établissement, soit d'une autorisation de séjour. Vous trouverez ici des informations plus détaillées en allemand, anglais, turc et russe.

Allocations familiales

Tous les parents qui ont une autorisation d'établissement ou de séjour en Allemagne ont droit aux allocations familiales. Ils doivent demander eux-mêmes les allocations familiales auprès de l'Agence fédérale pour l'emploi. Celle-ci verse les allocations familiales pour chaque enfant à partir de sa naissance et jusqu'à ses 18 ans au moins. Vous trouverez ici des informations plus détaillées en allemand, anglais, turc et russe.

Éducation et participation

Les enfants, les élèves et les étudiants peuvent recevoir une aide spéciale s'ils bénéficient avec leurs parents de l'une des prestations suivantes :

- Bürgergeld
- Prestations en vertu du SGB XII

- Prestations en vertu de la loi sur les prestations aux demandeurs d'asile
- Allocation de logement
- Allocation pour enfants

Les personnes à faibles revenus peuvent également faire vérifier leur droit auprès du Kommunales Jobcenter.

Informations sur le site web du district de Lahn-Dill

Offre de loisirs pour enfants et adolescents

Les enfants aiment jouer. Les enfants aiment apprendre. Les enfants aiment faire du sport. Dans l'arrondissement de Lahn-Dill, il existe de nombreuses possibilités pour les enfants. Ici, les enfants peuvent passer du temps avec leur famille. Vous pouvez également y rencontrer des amis.

Il existe aussi de nombreuses activités pour les jeunes. Ils peuvent y passer du temps avec leurs amis.

Il y a ici des offres pour les enfants et les jeunes du district de Lahn-Dill.

Vous trouverez ici une liste de tous lesclubs sportifs de la circonscription de Lahn-Dill.

Service de coordination pour le sport des réfugiés dans le district de Lahn-Dill.

Demandez également des offres à votre administration communale ou à la mairie de votre commune !

Réfugiés mineurs non accompagnés

Une personne réfugiée a moins de 18 ans ? Elle est arrivée en Allemagne sans être accompagnée ? Cette personne est considérée comme réfugiée mineure non accompagnée (umA pour « unbegleiteter minderjähriger Ausländer »). Ces jeunes sont suivis par le service de la jeunesse (Jugendamt). Le service de la jeunesse parle avec ces jeunes. Le service de la jeunesse vérifie leur âge.

- La personne a moins de 18 ans. Cette personne est donc mineure. Le service de la jeunesse s'occupe de cette personne. Le service de la jeunesse emmène cette personne dans un hébergement pour jeunes.
- La personne a plus de 18 ans. Cette personne est donc majeure. Elle reçoit une lettre de refus. Ou cette personne est traitée comme une personne adulte.

L'office de la jeunesse se fait accompagner d'un(e) interprète pour l'entretien.

Votre attestation d'arrivée indique que vous n'avez pas encore 18 ans ? Le service de la jeunesse vous a adressé une lettre de refus ? Le service de la jeunesse doit alors inscrire une nouvelle date de naissance sur son avis. Vous pourrez ensuite faire modifier la date par l'office des étrangers et le Sozialamt (service social).

Certains mineurs (personnes de moins de 18 ans) voyagent **avec des proches apparentés**. Ceux-ci peuvent être des oncles ou des tantes. Parfois ce sont des cousins ou des frères et des sœurs plus âgés. Le responsable de votre foyer déclare votre venue au Jugendamt (Office de la

jeunesse). Le service de la jeunesse s'entretient avec le mineur ou la mineure et son proche apparenté majeur. Le service de la jeunesse vérifie si le mineur ou la mineure peut rester. De plus, le Jugendamt (Office de la jeunesse) décide si le mineur doit être mis sous tutelle. L'office de la jeunesse amène lui-même un(e) interprète à l'entretien.

Les parents majeurs peuvent eux-mêmes faire une demande de mise sous tutelle auprès du tribunal des familles. La tutelle confère au parent la pleine responsabilité du mineur à la place des parents.

Informations juridiques et légales

Droits fondamentaux

La Loi fondamentale (Grundgesetz)

Chaque pays est régi par des règles que toute personne doit respecter. La loi la plus importante pour l'Allemagne est la Loi fondamentale. Celle-ci comprend 146 articles. Chaque article décrit une loi, donc une règle. Ces règles régissent la vie en commun en Allemagne. Les droits fondamentaux protègent la liberté de chaque individu. Ils sont décrits dans les articles 1 à 19 de la Loi fondamentale (catalogue des droits fondamentaux).

Vous trouverez ici la loi fondamentale en 11 langues : arabe, chinois, anglais, français, italien, perse, polonais, russe, serbe, espagnol, turc et allemand.

Le fonctionnement de l'État de droit allemand est clairement illustré dans ce film : Allemand, dari, arabe, anglais, français, pachto, ourdou.

Déclaration universelle des droits de l'homme

Les droits de l'Homme sont des droits importants, universels et qui s'appliquent à toute l'humanité. Les droits de l'Homme sont des droits de chaque être humain, en raison de son humanité-même. Ils protègent la dignité de tout être humain. Ils sont dus à tous les êtres humains de manière égale. Ils sont accordés sans distinction entre les êtres humains.

Il existe 30 droits. Les plus importants sont :

- Toutes les personnes ont la même valeur.
- Chaque individu est libre de ses opinions.
- Tous les peuples ont droit à la paix et à la sécurité.

Asile et réfugiés

Statut du séjour

Toute personne résidant en Allemagne possède une pièce d'identité. Cette pièce d'identité aide les personnes à s'identifier. En tant que demandeur ou demandeuse d'asile, vous avez besoin d'une pièce d'identité. De cette manière, les autorités peuvent reconnaître votre statut. Votre statut détermine si vous pouvez travailler ou non.

Il existe 5 documents différents :

1. Attestation d'arrivée

Statut : Demandeurs d'asile
Contexte : Vous avez indiqué aux autorités que vous recherchez asile. Les autorités vous ont enregistré(e) dans le système. Cependant, vous n'avez pas encore déposé de demande d'asile. Cette pièce d'identité est valide jusqu'au dépôt de votre demande. Vous pouvez déposer une demande à l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF).

2. Permis de séjour

Statut : Demandeurs d'asile
Contexte : Vous avez déposé une demande d'asile. Un groupe de personnes va décider du devenir de votre demande. Cette étape dure souvent très longtemps. Cette pièce d'identité est valable jusqu'à ce que la décision ait été rendue. L'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF) se prononce sur la demande d'asile. Votre demande a été refusée car elle a été jugée comme non fondée ? Vous pouvez faire appel de la décision. Ceci se fait auprès du Tribunal administratif. Vous êtes autorisé(e) à rester en Allemagne jusqu'à ce que le Tribunal administratif ait rendu sa décision.

Cette pièce d'identité indique si vous pouvez travailler. Cette pièce d'identité indique où vous pouvez habiter.

- Vous souhaitez travailler ? Vous avez besoin d'une autorisation pour cela. Cette autorisation peut-être obtenue auprès du service des étrangers. Votre employeur ou vous-même, en tant que salarié, pouvez en faire la demande.
- Vous souhaitez qu'on vous transmette des offres d'emploi ? Rendez-vous à l'agence pour l'emploi.
- Vous avez besoin d'une aide financière ? Rendez-vous au bureau d'aide sociale.

3. Certificat provisoire

Statut : Réfugiés reconnus
Contexte : Vous avez déposé une demande auprès du service des étrangers. Cette demande doit prolonger votre droit à rester. Les autorités délivrent alors souvent une attestation. Cette attestation vous autorise à rester sur le territoire. Elle est très importante car votre demande n'a pas encore été traitée.

4. Permis de séjour

Statut : Réfugiés reconnus
Contexte : Votre demande d'asile a été acceptée.

Le permis de séjour est un titre de séjour temporaire. Il est délivré dans un but précis.

- Plus tard, vous recevrez un droit de séjour permanent (permis d'établissement).
- Vous avez une accès sans restriction au marché du travail.
- Le centre pour l'emploi peut vous transmettre des offres d'emploi et des prestations sociales.

5. Tolérance de séjour

Statut : Séjour toléré
Contexte : Votre demande d'asile a été refusée.

Grâce à la tolérance de séjour, vous ne serez pas rapatrié(e) dans votre pays d'origine. La tolérance de séjour est accordée pour un temps déterminé. Parfois, une mesure d'expulsion est impossible pour des raisons juridiques, factuelles, humanitaires ou personnelles.

- Il existe une règle générale. Une tolérance de séjour de 3 mois maximum est possible pour certains groupes. Pendant cette période, vous ne pouvez pas être rapatrié(e) dans votre pays d'origine.
- Un permis de travail est indispensable. Vous pouvez en faire la demande auprès du service des étrangers.

- Vous souhaitez qu'on vous transmette des offres d'emploi ? Rendez-vous à l'agence pour l'emploi.
- Vous avez besoin d'une aide financière ? Rendez-vous au bureau d'aide sociale.

Demande d'asile

Si vous êtes enregistré-e en Allemagne et que vous vivez dans un local d'habitation collectif, voici les prochaines étapes pour vous.

1. Demande d'asile personnelle

- Vous pouvez demander l'asile auprès du **B**undes**A**mt für **M**igration und **F**lüchtlinge (**BAMF**) (Office fédéral pour l'immigration et les réfugiés)
- Un service de conseil sur la procédure d'asile peut vous fournir des informations importantes pour la procédure d'asile. Le Bureau de conseil aux réfugiés en matière d'intégration est compétent en la matière.
- **Important** : Vous ne pouvez présenter votre demande qu'en personne. Vous ne pouvez pas envoyer cette demande par courrier.
- Vous recevrez les informations sur le rendez-vous et le bureau BAMF compétent avec votre attestation d'arrivée. Si vous n'avez pas reçu de rendez-vous, adressez-vous au responsable de votre centre d'hébergement

2. Date du premier entretien (demande d'asile)

Vous devez vous enregistrer auprès du service des étrangers après votre premier rendez-vous.

3. Audience personnelle

La deuxième date d'entretien est celle de l'audition proprement dite. Ensuite, le BAMF se prononcera sur votre demande d'asile. Il vous enverra une décision. La décision est motivée de manière détaillée.

a) la décision est négative

- Si la décision de est négative et que vous souhaitez la contester (c'est-à-dire que vous n'êtes pas d'accord avec celle-ci), rendez-vous immédiatement auprès de votre Service social pour demandeurs d'asile (Service de conseil social aux réfugiés). Le personnel discutera avec vous, de ce que vous pouvez faire et pourra vous orienter vers des avocats

spécialisés. Par exemple, vous pouvez faire appel de la décision.

- Vous préférez partir de votre plein gré ? Dans ce cas, vous pouvez obtenir une aide financière pour un nouveau départ dans votre pays d'origine.

b) la décision est positive, ce qui signifie que vous êtes reconnu(e) comme bénéficiaire de la protection. Les prochaines étapes sont :

Certificat provisoire ou titre de séjour électronique (eAT) : Vous avez reçu une réponse positive du BAMF. Vous devez immédiatement vous occuper de vous procurer une pièce d'identité ou équivalent. Vous pouvez l'obtenir auprès du bureau de la population (service des étrangers).
Centre pour l'emploi : vous ne recevez plus votre argent du bureau d'aide sociale, mais vous devez faire une demande auprès du centre pour l'emploi.

Asile pour les familles et protection internationale des membres d'une famille

Vous avez obtenu l'asile en Allemagne. Un membre de votre famille a également besoin d'asile. Vous pouvez soumettre une demande pour lui ou elle. Le membre de votre famille reçoit le statut de bénéficiaire de la protection.

Au sens de l'asile familial, on considère comme membres de la famille :

- Conjoint(e) ou partenaire enregistré(e),
- les enfants mineurs et célibataires,
- les parents de mineurs célibataires,
- d'autres personnes adultes qui ont la garde d'enfants mineurs célibataires,
- les frères et sœurs mineurs et célibataires de mineurs.

💡Les adultes doivent avoir le droit de garde de leurs enfants. Ils doivent également pouvoir s'occuper de leurs enfants.

Vous voulez faire venir votre conjoint(e) en Allemagne ? Vous devez déjà être mariés dans votre pays d'origine. Dans ce cas, votre conjoint(e) peut également obtenir l'asile. Le mariage doit être reconnu en Allemagne. La demande d'asile doit être effectuée avant ou en même temps que votre demande. Vous devez bénéficier de la protection.

Né en Allemagne :

Vous avez déjà déposé une demande d'asile ? Vous avez ensuite donné naissance à un enfant en Allemagne ? Une demande d'asile peut être déposée pour votre enfant. Vous ou votre partenaire devez encore être en cours de procédure d'asile. Informez l'Office fédéral des migrations et des réfugiés de la naissance. Le service des étrangers peut également informer l'Office fédéral. La demande d'asile est ainsi considérée comme déposée automatiquement. Les parents peuvent présenter des motifs propres à leur enfant pour sa demande d'asile. Sinon, ce sont les mêmes motifs que ceux présentés pour les parents qui s'appliquent. Là aussi, les voies de recours sont ouvertes en cas de refus de l'Office fédéral.

De même, et dans l'intérêt de l'enfant, les enfants mineurs ne sont pas et ne peuvent être renvoyés dans leur pays sans leurs parents en cas de décision négative.

Vous trouverez des informations complémentaires directement auprès du BAMF (Office fédéral pour l'immigration et les réfugiés).

Site Internet pour le regroupement familial (BAMF)

Conseil en matière d'asile (AVB) Hesse centrale

Conseils indépendants des autorités, confidentiels et gratuits sur :

- Qu'est-ce qu'une demande d'asile et comment se déroule la procédure d'asile ?
- Pourquoi l'entretien est-il important et comment puis-je m'y préparer ?
- A quoi faut-il faire attention lors de la décision d'asile et que se passe-t-il ensuite ?
- Qu'est-ce qu'une procédure de demande d'asile et que faut-il faire ?
- Qu'est-ce que la procédure de Dublin et que faut-il faire ?

Veuillez vous renseigner sur place pour la médiation linguistique.

IB Südwest gGmbH, Wiesecker Weg 17, 35396 Gießen

Magdalena Krach et Zehra Özogul-Eraslan

@a sylverf ahrensberatung-mittelhessen@ib.de

064130190052

Conseil en matière d'asile (AVB) Hesse centrale

Vous avez un droit de séjour sûr ? Dans ce cas, le service de conseil en migration pour immigrés adultes vous aidera également. Elle conseille les adultes à partir de 27 ans. Les familles peuvent également y chercher de l'aide.

Vous avez moins de 27 ans ? Le service de migration pour les jeunes est alors le bon interlocuteur.

Vivre dans un logement collectif (GU)

Le jour de votre arrivée dans le district de Lahn-Dill, vous serez affecté à l'un de nos **logements collectifs (Gemeinschaftsunterkünfte - GU)**. L'hébergement se fait généralement dans des chambres à plusieurs lits. La cuisine et la salle de bain sont à partager. Dans l'UG, un équipement de base (lit, armoire, table, chaises, vaisselle, literie, serviettes) est mis à disposition à titre de prêt. Il est interdit d'installer ses propres meubles. Si vous avez des questions ou des problèmes, veuillez vous adresser à votre assistant social.

Règles de vie dans un logement collectif (GU)

Ne procédez jamais de votre propre chef à des modifications ou à des transformations dans l'entreprise commune. Cela vaut en particulier pour toutes les conduites d'électricité ou d'eau.

Dommages dans la GU ou dans la maison
En cas de dommage important (p. ex. rupture d'une conduite d'eau), informez immédiatement votre opérateur. Le soir ou le week-end, appelez à cet effet les numéros d'urgence affichés dans votre immeuble. En cas de petits dégâts dans votre logement - par exemple un robinet qui goutte ou une porte de chambre qui ferme mal - veuillez vous adresser à votre concierge. Il se chargera de la réparation.

Joignabilité dans votre immeuble
Vous devez être joignable dans votre immeuble. C'est pourquoi vous devez toujours lire les lettres que vous recevez. Si vous ne comprenez pas les lettres, demandez toujours des précisions. Si vous devez quitter le district de Lahn-Dill pendant plusieurs jours, informez-en toujours votre travailleur social. Parallèlement, vous devez demander un congé si vous devez vous absenter pendant une longue période.

Règlement de la maison
Dans le règlement de la maison, vous trouverez les règles les plus importantes pour une bonne cohabitation avec vos nouveaux colocataires et voisins - par exemple aussi les heures de repos dans votre maison ou ce qui doit être respecté pour une bonne cohabitation.

Temps de repos
En principe, nous vous demandons de respecter vos colocataires et vos voisins. Les installations musicales, les radios et les téléviseurs ne doivent pas être trop bruyants. Cela vaut en particulier pour l'heure du déjeuner (13h00 à 15h00), les heures de nuit (22h00 à 6h00) ainsi que toute la journée les dimanches et les jours fériés.

Visites
Vous pouvez recevoir des visiteurs dans votre logement communautaire. Veuillez toutefois respecter vos voisins. Les fêtes bruyantes ne vont jamais de soi. Une annonce préalable à vos voisins sera bien accueillie. Il n'est pas prévu que les invités passent la nuit.

Relations avec les colocataires et les voisins
Des personnes de différentes origines peuvent vivre dans une unité d'habitation commune. Il n'y a pas de séparation selon la nationalité ou l'appartenance religieuse. Veuillez respecter les règles habituelles de cohabitation respectueuse - cela contribuera largement à ce que vous soyez accepté et accueilli dans votre nouveau lieu de vie.

Si vous êtes dérangé par le comportement d'un colocataire ou d'un voisin, cherchez d'abord à en discuter amicalement avec lui. Si le problème persiste, vous pouvez vous adresser à votre travailleur social. Il s'efforcera de trouver une solution à l'amiable.

Animaux domestiques
Les animaux domestiques ne sont pas autorisés dans la GU.

Eau du robinet
L'eau est précieuse - même en Allemagne. Elle doit donc être utilisée avec parcimonie. Elle est de très bonne qualité et peut être utilisée sans hésitation pour boire et cuisiner. Veillez à ce que de grandes quantités d'eau ne se répandent jamais sur le sol, que ce soit dans la salle de bain ou dans d'autres pièces de la GU. Cela pourrait entraîner des dégâts importants dans le bâtiment.

Salles de bains
Veuillez utiliser exclusivement la douche ou la baignoire pour prendre un bain ou une douche. Ne jetez jamais d'objets dans la cuvette des toilettes, à l'exception du papier toilette. Ne vous mettez pas non plus sur la cuvette des toilettes.

Cuisine
Veuillez utiliser la cuisinière et le four de votre cuisine pour cuisiner. Ne placez jamais les aliments directement sur la plaque de cuisson ou dans le four, mais toujours dans un récipient approprié. N'utilisez pas le four pour chauffer.

Chauffage
Lorsqu'il fait froid, vous pouvez vous réchauffer à l'aide des radiateurs de votre GU. Vous pouvez régler les radiateurs à l'aide des thermostats. L'énergie de chauffage (pétrole, gaz, électricité) est très chère en Allemagne - utilisez l'énergie avec parcimonie. En automne et en hiver, les pièces d'habitation sont chauffées en Allemagne. Une température de 20 à 23 degrés Celsius est prévue pour les pièces d'habitation. Veillez également à porter des vêtements qui tiennent chaud.

Aérer
Cuisiner, laver le linge, prendre une douche ou un bain créent un air humide dans la GU. Afin d'éviter l'apparition de moisissures, nous vous demandons d'aérer régulièrement. Nous vous demandons d'ouvrir les fenêtres en grand pendant 5 à 10 minutes au moins trois ou quatre fois par jour. Ne chauffez pas et n'aérez pas en même temps. Avant d'ouvrir les fenêtres, tournez le chauffage sur ZÉRO (0). Une fois les fenêtres refermées, vous pouvez rouvrir les radiateurs.

Laver et sécher le linge
Veillez à ce que le lavage et le séchage de votre linge ne causent pas de dommages à l'appartement - comme par exemple des moisissures ou des dégâts d'eau sur les sols ou les murs. Vous trouverez dans votre règlement intérieur des indications sur les endroits où vous pouvez faire sécher votre linge.

Propreté
Veillez à la propreté. Vous devez garder vos chambres, les cuisines, les salles de bains, les toilettes et les parties communes propres vous-même ! Le mieux est de faire un plan de nettoyage dans lequel tous les colocataires s'inscrivent. Les pièces que vous partagez avec d'autres habitants doivent être laissées propres et rangées. Cela aide tout le monde dans la maison à se sentir à l'aise.

Où jeter les déchets
Les déchets ne doivent jamais être déversés sur des surfaces extérieures à votre GU, sur le balcon ou dans les toilettes, les lavabos ou les éviers de cuisine. Veuillez utiliser les différentes poubelles prévues à cet effet dans votre GU. Il existe généralement des poubelles spécialement marquées pour les plastiques (par exemple les emballages, les boîtes, les sacs, les films plastiques, les cartons de boissons), les déchets de cuisine (par exemple les restes de nourriture, les restes de thé et de café en poudre, les coquilles d'œufs, les vieux fruits et légumes, les vieilles fleurs), le papier (par exemple les cartons, les magazines, les journaux) et les déchets résiduels (tout ce qui ne va pas dans les autres poubelles). S'il n'y a pas de bacs pour le verre chez vous, vous pouvez déposer vos récipients en verre dans des conteneurs de collecte prévus à cet effet à l'extérieur de votre GU. Si vous souhaitez vous débarrasser de meubles ou d'autres objets volumineux, veuillez faire appel au service des déchets encombrants de l'AWLD - cette prestation est payante.

Sécurité
Votre sécurité dans les logements collectifs est très importante pour nous. Nous vous prions donc de faire particulièrement attention :

- Aucun objet ne doit être déposé dans les couloirs afin que les voies d'évacuation (en cas d'incendie) restent toujours libres.
- Il est absolument interdit de fumer dans les hébergements collectifs !
- Il est interdit de faire des feux ouverts dans l'appartement, sur le balcon, dans l'immeuble ou sur les espaces libres.
- Les portes de la maison et de la cave doivent toujours être fermées afin d'éviter que des personnes non autorisées n'entrent dans la maison.

Ordre
Veuillez noter que la cage d'escalier ne fait pas partie de votre appartement et qu'elle ne doit pas être utilisée comme espace de stationnement. Il est important qu'elle soit maintenue libre comme voie d'évacuation. Veuillez donc ne pas y déposer d'objets tels que des meubles, des poussettes ou des chaussures.

Les détecteurs de fumée sauvent des vies
Dans votre GU, des détecteurs de fumée sont installés à différents endroits du plafond. En cas d'incendie, un signal d'alarme fort et strident retentit. Nous avons besoin de ce signal sonore, surtout pour être protégés pendant notre sommeil. C'est ainsi que le détecteur de fumée peut devenir un sauveur de vie. Car le plus dangereux dans un incendie n'est pas le feu, mais la fumée toxique. Les détecteurs de fumée n'empêchent pas les incendies, mais ils détectent la fumée et vous avertissent à temps par un signal sonore puissant. Nous vous prions de veiller à la présence des détecteurs de fumée et de signaler immédiatement à l'exploitant ou à votre travailleur social toute anomalie (absence, sons, signaux lumineux).

Comportement en cas d'urgence
Qu'il s'agisse d'un incendie ou d'un accident, le **numéro de téléphone** 📞 **112** vous permet d'appeler rapidement de l'aide en cas d'urgence, où que vous soyez.

Veuillez fournir ces informations :

- Qui signale l'incident ?
- Que s'est-il passé ?
- Combien de personnes sont touchées/blessées ?
- Où s'est-il passé quelque chose ?
- Attendez les questions !

En cas d'incendie, veuillez vous mettre en sécurité ainsi que vos proches. N'utilisez pas l'ascenseur s'il y a le feu dans l'immeuble. Suivez impérativement les instructions des forces de l'ordre et des services de secours.

Appareils électriques
Manipulez tous les appareils électriques (machine à laver, cuisinière) avec le plus grand soin. L'installation d'appareils électriques supplémentaires n'est pas autorisée dans la GU.

Informations sur la guerre en Ukraine

Informations du Ministère des Affaires étrangères et de l'Office fédéral des migrations et des réfugiés.

Ici, vous pouvez lire ce qui est important à un moment donné - par exemple, quelle est la situation et la situation actuelle. Vous y trouverez également les règles à suivre si quelqu'un souhaite entrer en Allemagne ou si l'on a besoin d'un visa. Nous avons déjà noté pour vous quelques questions et réponses importantes :

Je suis en Allemagne sans visa - que puis-je faire ?

Si vous venez d'Ukraine, vous n'avez pas besoin de visa pour venir en Allemagne jusqu'au **4 décembre 2025**. À partir du jour où vous arrivez, vous pouvez rester ici jusqu'à 90 jours sans autorisation spéciale. Au total, vous pouvez même rester en Allemagne sans permis de séjour spécial jusqu'au **4 mars 2026**.

Pendant la période d'exemption de visa de 90 jours, vous pouvez envisager de rester plus longtemps en Allemagne. Pour cela, il existe différentes possibilités :

1. Vous pouvez déposer une demande de permis de séjour conformément au § 24 de la loi sur le séjour dans les 90 jours suivant votre première entrée en Allemagne. Cette disposition règle spécialement la situation des réfugiés de guerre d'Ukraine sur la base de la décision de l'UE. Pour savoir qui a droit à un permis de séjour selon le § 24 de la loi sur le séjour, cliquez ici. Pour la procédure, vous trouverez des réponses ici.
2. Vous pouvez déposer une demande de permis de séjour pour un autre motif dans les 90 jours suivant votre première entrée en Allemagne. Par exemple, pour étudier ou pour travailler. Cela peut être plus avantageux pour vous. Vous pouvez demander conseil auprès des autorités à ce sujet si vous avez un rendez-vous, ou vous pouvez déjà vous informer au préalable sur le site Internet : https://www.make-it-in-germany.com/.
3. Vous pouvez également déposer une demande d'asile. Toutefois, cette option n'est pas recommandée en raison des conséquences juridiques moins favorables - comme la limitation de l'accès au travail et l'obligation de vivre dans un centre de premier accueil.

Vous possédez un permis de séjour valable au 1er février 2025 en vertu de l'article 24 de la loi sur le séjour ?

Votre permis de séjour sera automatiquement prolongé et sera alors valable jusqu'au 04 mars 2026. Vous ne devez PAS vous rendre au service des étrangers pour cela. Vous trouverez de plus amples informations sur Germany4Ukraine.

Que se passe-t-il une fois que vous êtes arrivé en Allemagne ?

Lorsque vous arrivez en Allemagne, il y a quelques étapes importantes que vous devez franchir les unes après les autres. Voici comment cela se passe :

- Tout d'abord, vous vous inscrivez - c'est ce qu'on appelle l'enregistrement.
- Si vous avez besoin d'aide de l'État (par exemple de l'argent ou de la nourriture), on vous dit où vous pouvez habiter.
- Ensuite, vous enregistrez votre nouvelle adresse, c'est-à-dire l'endroit exact où vous habitez désormais.

- Enfin, vous demandez un permis qui vous permettra de rester plus longtemps en Allemagne.

Vous trouverez ici de plus amples informations à ce sujet.

Puis-je travailler en Allemagne avec un permis de séjour pour protection temporaire ?

Oui, vous pouvez le faire. Mais avant que vous ne travailliez, le service des étrangers doit l'autoriser. Souvent, le service des étrangers inscrit déjà dans votre permis de séjour que vous pouvez travailler - même si vous n'avez pas encore de travail. C'est une bonne chose, car vous n'avez alors plus besoin d'une autorisation supplémentaire d'un autre service.

Dès le dépôt de la demande, les services des étrangers délivrent ce que l'on appelle des attestations de fiction. Celles-ci couvrent le droit de séjour jusqu'à ce que le titre de séjour proprement dit puisse être établi et délivré. Dans l'attestation de fiction, le service des étrangers inscrira également "activité professionnelle autorisée". Cette attestation de fiction permet donc déjà de travailler en Allemagne en tant qu'indépendant ou salarié. Les conditions particulières d'accès à la profession (par exemple une autorisation d'exercer pour les médecins ou une autorisation pour un commerce soumis à autorisation) s'appliquent bien entendu aux personnes bénéficiant d'une protection temporaire comme à toutes les autres. Mais les procédures de reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères sont également ouvertes aux personnes concernées comme à tous les autres.

Les personnes titulaires d'un permis de séjour pour protection temporaire en Allemagne peuvent en outre bénéficier de prestations de conseil et de placement conformément au Livre III du Code social (SGB III) par l'intermédiaire des agences pour l'emploi.

Les personnes originaires d'Ukraine doivent-elles demander l'asile ?

Non, ce n'est pas nécessaire. La protection nécessaire est accordée dans le cadre d'une autre procédure, plus rapide. C'est pourquoi il est recommandé de ne pas faire de demande d'asile. Mais si vous souhaitez tout de même demander l'asile plus tard, vous pouvez quand même le faire.

En vertu de la décision relative à l'accueil des réfugiés de guerre conformément à l'article 5, paragraphe 1, de la directive 2001/55/CE du Conseil du 20 juillet 2001 relative à des normes minimales pour l'octroi d'une protection temporaire, un permis de séjour conformément à l'article 24 de la loi sur le séjour des étrangers (AufenthG - Aufenthaltsgewährung zum vorüberensschutz) est délivré dès à présent au groupe de personnes concernées qui en font la demande.

L'enregistrement à l'entrée ne constitue pas une demande d'asile. La mise en œuvre d'une procédure d'asile nécessite le dépôt d'une demande d'asile auprès de l'antenne compétente de l'Office fédéral des migrations et des réfugiés.

Pour ces raisons, le dépôt d'une demande d'asile n'est pas nécessaire pour garantir un droit de séjour ou pour bénéficier de prestations sociales.

Portail d'information du gouvernement allemand

Le ministère fédéral de l'Intérieur et de la Patrie propose une offre d'information numérique en allemand, anglais, russe et ukrainien. Vous y trouverez toutes les informations officielles concernant le séjour et la vie en Allemagne.

Germany4Ukraine

Ambassade d'Ukraine à Berlin

+493028887128
Albrechtstraße 26, 10117 Berlin

Règlement sur le séjour en Allemagne

La protection des citoyens ukrainiens et de leur famille est automatiquement prolongée si leur permis de séjour est toujours valable au 1er février 2025. La protection sera alors valable jusqu'au 4 mars 2026.

Ces personnes n'ont pas besoin de déposer de demande ni de prendre rendez-vous auprès du service des étrangers.

https://www.germany4ukraine.de/hilfeportal-de

Conseil et assistance

Centres de conseil pour les migrants et les réfugiés

Vous êtes nouveau en Allemagne ? Dans ce cas, vous pouvez demander conseil à des organisations. Les conseils sont gratuits. De l'aide, des informations et des explications sont disponibles sur les thèmes suivants :

- Autorités, notifications, demandes
- Droit de séjour ou permis de travail
- Aides financières
- Aide pour les demandes
- Cours d'intégration
- Vivre et travailler en Allemagne
- Famille

Vous avez entre 12 et 27 ans ? Alors il existe pour vous une offre de conseil spécifique : Services de migration pour les jeunes.

Centres de conseil en migration (MBE) :

Ils sont là pour les adultes âgés de 28 ans ou plus - et aussi pour leurs familles. Il peut s'agir de personnes venant d'autres pays d'Europe ou de personnes venant de plus loin. Par exemple :

- Les personnes qui veulent travailler en Allemagne
- Les rapatriés tardifs
- des personnes qui ont fui la guerre ou le danger - par exemple d'Ukraine.

Ces services aident particulièrement les gens pendant les trois premières années, lorsqu'ils sont nouveaux en Allemagne.
Ils leur expliquent comment tout fonctionne ici et les aident à s'installer.

Croix-Rouge allemande à Dillenburg
Moritzstraße 17, 35683 Dillenburg

Autres offres de consultation - Consultation sociale générale avec accent sur la migration et la fuite :

Diakonie Lahn-Dill e.V. à Wetzlar

Wiesenstraße 4, 35576 Wetzlar

IB Südwest gGmbH

Bibliothèque municipale, Bahnhofstraße 6, 35576 Wetzlar

Jeudi de 10.00 à 12.00 h

Aide aux réfugiés de la Hesse centrale

Kirchgasse 8, 35578 Wetzlar

Caritas à Dillenburg
Hintergasse 2, 35683 Dillenburg

Œuvre diaconale à Dillenburg
Wilhelmstraße 16-18, 35683 Dillenburg, salle 418

Jeudi, 09.00 - 12.00 h

Services de migration des jeunes

Les services de migration des jeunes (JMD) soutiennent les jeunes immigrés. Il s'agit des personnes de 12 à 27 ans. Ils vous aideront à vous installer en Allemagne le plus rapidement possible. Ils vous aideront notamment sur les questions suivantes :

- Questions d'orientation générale
- École, formation, profession
- Questions personnelles
- Questions financières et juridiques

Services de migration pour la jeunesse dans le district de Lahn-Dill :

IB à Wetzlar
Bergstraße 54, 35578 Wetzlar

Œuvre diaconale de Dillenburg
Hof-Feldbach-Strasse 11, 35683 Dillenburg

Conseil central de retour du Sud de la Bavière

L'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF) n'a pas encore statué sur votre demande d'asile ? Vous souhaitez tout de même retourner dans votre pays d'origine ? Cependant, vous ne savez pas comment récupérer votre passeport ? Avez-vous besoin d'une aide financière pour le voyage de retour ? La Zentrale Rückkehrberatung (ZRB) vous conseille sur vos possibilités si vous souhaitez rentrer dans votre pays et vous explique les démarches. Le conseil est ouvert. Vous prenez la décision après avoir reçu tous les conseils. Vous pouvez partir volontairement. Ou vous pouvez rester.

Conseil central en matière de retour pour le district de Lahn-Dill :

https://rp-giessen.hessen.de/integration-und-asyl...
Centre de premier accueil de Gießen, bâtiment 7, salle 236, Rödgener Straße 59-61, 35394 Gießen
06413037788

Consultation en ligne

mbeon - Conseil multilingue par chat

Il existe en Allemagne de nombreux centres de conseil locaux. Si le centre de conseil est fermé ou éloigné du domicile, un conseil numérique par chat peut aider.

Avec mbeon, vous pouvez trouver très facilement de nombreuses informations en ligne. Vous pouvez également recevoir des conseils par chat.

mbeon permet une consultation par chat. Tous les conseillers et conseillères sont des professionnels qualifiés du service de conseil en matière de migration pour les immigrés adultes (MBE). Ils vous répondent dans les 48 heures. Ils aident à résoudre toutes les questions et tous les problèmes que pose la vie dans un nouvel environnement. La consultation est anonyme, sécurisée et gratuite.

L'application contient de nombreuses informations sur des sujets tels que le travail et l'emploi. Vous y trouverez des réponses sur d'autres sujets tels que la santé, l'apprentissage de l'allemand. D'autres informations relatives au logement, à la famille et au séjour sont également disponibles. De plus, mbeon vous met en contact avec des services de conseil en matière de migration ainsi qu'avec d'autres points de contact importants.

L'application est disponible en allemand, en anglais, en russe et en arabe. Vous pouvez obtenir des conseils dans plus de 19 langues différentes.

L'application présente de nombreux avantages :

- L'application est flexible. Elle peut être utilisée partout et tout le temps.
- Les conseils sont donnés dans votre langue maternelle.
- L'application est sécurisée au niveau des données. Les documents peuvent être envoyés rapidement et en toute sécurité.
- L'application et les conseils sont gratuits.
- La consultation est anonyme.

L'application gratuite peut être téléchargée sur Google Play Store et AppStore.

mbeon dans Google Play Store

mbeon dans l'AppStore

De plus amples informations sont disponibles sur le site web multilingue et la page Facebook.

Droits des femmes

Travail et salaire

En Allemagne, les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes. D'une part, elles travaillent dans des secteurs qui sont moins payés. C'est le cas par exemple du secteur social. Cependant, pour le même travail, les femmes gagnent souvent moins d'argent que leurs homologues masculins. Depuis des années, le monde politique discute de différentes propositions pour parvenir à une meilleure équité salariale. Jusqu'à aujourd'hui, les choses n'ont pas beaucoup changé.

De nombreuses tâches effectuées par des femmes ne sont pas considérées comme du travail. Elles s'occupent de la maison. Elles éduquent les enfants. Ou elles prennent soin des membres malades et âgés de la famille. Ces tâches ne sont pas rémunérées. Cependant, elles représentent tout de même du travail. Cela n'est souvent pas reconnu.

En Allemagne, beaucoup de personnes pensent toujours qu'il revient à l'homme de gagner de l'argent. Pour cette raison, il ne doit pas participer aux tâches ménagères. Toutefois, de plus en plus de femmes travaillent aussi.

Vous souhaitez trouver un travail bien rémunéré en Allemagne ? Vous devez d'abord apprendre l'allemand. Le BAMF propose des cours spéciaux pour les parents et els femmes. Vous trouverez ici des informations sur la garde d'enfants et le système éducatif. Renseignez-vous sur votre lieu de résidence auprès des centres de conseil en matière de migration, du service des étrangers, de l'agence pour l'emploi, du centre pour l'emploi ou directement aux écoles qui proposent ces cours d'intégration.

MGF - Excision

En Allemagne, pratiquer des mutilations génitales féminines (excisions ou MGF) est interdit. Depuis septembre 2013, les excisions sont punies de peines d'emprisonnement. Les parents ne doivent pas non plus voyager pour faire exciser leur fille à l'étranger. Ces actions sont également poursuivies en vertu du droit pénal allemand. Les filles et jeunes femmes peuvent déposer des demandes d'asile lorsqu'elles sont menacées d'excision.

De nombreuses filles meurent pendant la mutilation ou des suites de celle-ci. Les séquelles de la mutilation sont nombreuses et dangereuses :

- Incontinence,
- Douleurs,
- Saignements graves,
- Complications lors des rapports sexuels et des accouchements,

- Stérilité,
- Danger d'infection au VIH et à l'hépatite,
- Septicémie et tétanos,
- État de choc,
- Trauma psychologique,
- Dépressions.

De même, la satisfaction sexuelle n'est généralement plus possible après une excision.

Si vous êtes victime ou menacée de mutilation génitale, contactez la ligne d'aide au 08000116016. Les collaboratrices de la ligne d'aide sont là pour vous jour et nuit, et ce dans différentes langues.

En Allemagne, il est possible de reconstruire le clitoris. Cette opération reconstructive peut être réalisée par des chirurgiens plasticiens. Demandez conseil à votre gynécologue. Un « Centre pour les victimes de mutilations génitales » a été fondé à Berlin. On y traite gratuitement et anonymement non seulement les conséquences physiques, mais également les conséquences psychologiques des mutilations. Vous n'avez pas besoin d'une assurance maladie.

En **Hesse, vous pouvez obtenir des informations multilingues** sur les MGF ici https://fgmhessen.de/

Interruption de grossesse

En Allemagne, vous avez le droit, sous certaines conditions, d'interrompre votre grossesse. Une interruption de grossesse ne peut être pratiquée que dans les douze premières semaines de la grossesse, après une consultation sur les conflits liés à la grossesse et avec l'accompagnement d'un médecin. Après douze semaines, une interruption n'est possible que dans des cas exceptionnels.

Si quelqu'un veut vous forcer à avorter ou si vous avez des questions sur une éventuelle interruption de grossesse, contactez le service d'aide téléphonique Femmes enceintes en détresse : 08004040020.

Vous trouverez ici**les centres de consultation** les plus proches de chez vous :

Service de consultation pour les questions familiales, éducatives, conjugales et existentielles de la diaconie Lahn Dill
Turmstraße 22, 35578 Wetzlar
064419013650
beratungsstelle-feel@diakonie-lahn-dill.de

www.diakonie-lahn-dill.de

Association Caritas Wetzlar/Lahn-Dill-Eder e.V.
Goethestraße 13, 35578 Wetzlar
0644190260
info@caritas-wetzlar-lde.de

www.caritas-wetzlar-lde.de

Œuvre diaconale de la Dill
Rathausstraße 1, 35683 Dillenburg
0277126550
info@diakonie-dill.de

www.diakonie-dill.de

donum vitae Regionalverband Gießen e. V.
Schulstraße 4, 35390 Gießen
06419727689
beratungsstelle@donumvitaegiessen.de

www.donumvitae-giessen.de

pro familia
Liebigstraße 9, 35390 Gießen
064177122
giessen@profamilia.de
www.profamilia.de/giessen

Si vous êtes tombée enceinte à la suite d'un viol, vous pouvez vous faire avorter jusqu'à douze semaines après la conception. Dans ce cas, vous ne devez pas chercher de centre de consultation. Vous pouvez toutefois recevoir gratuitement les conseils d'un centre de consultation près de chez vous. Si votre santé physique ou psychique est menacée par la grossesse, vous pouvez encore avorter plus tard. Le danger doit être attesté par des médecins.

Vous avez moins de 18 ans ? Vous voulez interrompre votre grossesse ? En règle générale, votre mère ou votre père doit donner son accord. Vous avez plus de 16 ans ? Le médecin peut décider que l'accord de vos parents n'est pas nécessaire. Vous avez moins de 16 ans ? En règle générale, vous devez avoir l'accord d'au moins un des parents. Vous ne pouvez pas ou ne voulez pas parler de la grossesse à vos parents ? Contactez un centre de consultation. Le personnel vous aidera.

Qui paye les frais d'avortement ?

Si vous êtes tombée enceinte à la suite d'un viol ou si votre grossesse met votre santé en danger, votre caisse d'assurance maladie ou le bureau d'aide sociale prennent en charge les frais d'avortement. Si vous souhaitez interrompre votre grossesse pour d'autres raisons, vous devez prendre en charge une partie des frais d'avortement. Votre assurance maladie règle dans ce cas uniquement les frais de conseil médical et les soins et les médicaments avant et

après l'intervention. Les frais de l'avortement lui-même sont à votre charge. Cela coûte en règle générale entre 200 € et 600 €. Pour en savoir plus sur les différentes possibilités d'interruption de grossesse, vous pouvez consulter en plusieurs langues le site zanzu.de.

💡Vous recevez des prestations de l'État ? Ou vous gagnez peu d'argent ? Vous pouvez effectuer une demande afin que les frais d'avortement soient pris en charge par votre assurance maladie ou le bureau d'aide sociale.

Je ne souhaite pas garder l'enfant, mais je ne souhaite pas non plus avorter. Que faire ?

Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas garder l'enfant, vous pouvez confier votre enfant à l'adoption après sa naissance. Le service de la jeunesse prend alors en charge votre enfant et s'occupe de lui. Si vous décidez définitivement que vous ne souhaitez pas élever votre enfant, vous pouvez le confier à l'adoption. Le service de la jeunesse cherche alors une famille attentionnée qui élèvera l'enfant.

Si personne ne doit être au courant de votre grossesse, il y a quand même la possibilité de mettre votre enfant au monde. Vous n'êtes pas seule. Il existe la possibilité de « l'accouchement confidentiel ». Lors d'un « accouchement confidentiel », vous pouvez donner naissance à votre enfant en toute sécurité dans un hôpital. À l'exception d'une conseillère, personne ne connaîtra votre nom. La conseillère ne doit parler de vous à personne. Ainsi, vous restez anonyme. Après ses 16 ans, votre enfant aura le droit, sous certaines conditions, d'apprendre votre nom. Mis à part votre enfant, personne n'a le droit de connaître votre nom. Vous ne devez pas prendre ne charge les frais de consultation et d'accouchement. Si vous souhaitez un « accouchement confidentiel », vous pouvez contacter le centre de consultation « Conseil & Accouchement confidentiel » disponible 24 heures sur 24 au 08004040020 ou en ligne. La consultation est gratuite et anonyme. Les collaboratrices parlent plusieurs langues. Vous pouvez également vous adresser à n'importe quelle clinique. Les personnes qui y travaillent savent ce qu'il faut faire.

🌐Vous trouverez également tous les centres de consultation ici https://www.familienplanung.de/beratung/beratungs...

Violence domestique

Votre famille et même vos connaissances devraient vous soutenir et vous protéger. Mais ce n'est pas toujours le cas. Parfois, ces personnes vous font du mal. Elles peuvent vous faire violence. Cette violence peut prendre différentes formes. Elle peut être sexuelle. Ou physique, comme par exemple des coups de poing ou de pied. Mais elle peut aussi être psychique. Si quelqu'un que vous connaissez vous fait subir des violences, on parle alors de "violence domestique".

La violence domestique a généralement lieu au domicile, mais peut également se produire dans d'autres lieux. Pour beaucoup, la violence domestique évoque la violence physique, c'est-à-dire les abus sexuels ou les coups. Mais la violence domestique revêt d'autres formes : Si l'on vous insulte, vous traite de tous les noms, vous menace ou vous contrôle, il s'agit également de violence domestique. Le harcèlement, c'est-à-dire lorsque vous êtes suivi et observé, peut également être une forme de violence domestique.

Toute forme de violence est punissable en Allemagne. Cela signifie que la police doit intervenir si elle est informée par vous ou par des témoins.

Si vous êtes victime de violence domestique, vous n'êtes pas seule. Des études montrent qu'une femme sur quatre en Allemagne subit des violences domestiques. Pour de nombreuses victimes de violence domestique, il est difficile de s'adresser à la police ou à un centre de conseil avec leurs expériences. Elles ont honte et espèrent que la situation changera et que la personne violente se calmera et ne sera plus violente. Mais la plupart du temps, la gravité de la violence a plutôt tendance à augmenter et les intervalles entre les différents épisodes de violence se raccourcissent.

Il existe en Allemagne de nombreux centres d'accueil pour les victimes de violence domestique. N'hésitez pas à demander de l'aide.

Vous pouvez vous adresser au service téléphonique d'aide contre la violence envers les femmes.

https://www.frauenhauskoordinierung.de/fileadmin/...

Centres de consultation dans le district de Lahn-Dill :

Centre de conseil et d'intervention pour les femmes contre la violence domestique, Frauen helfen Frauen e.V., Langgasse 70, 35576 Wetzlar.
06441463
verein@frauenhaus-wetzlar.de
www.frauenhaus-wetzlar.de

Œuvre diaconale de Dillenburg-Herborn, Maibachstr. 2a, 35683 Dillenburg
0 2771265 50
alb@dwdh.de
www.dwdh.de

Droits de l'enfant

Droits de l'enfant

En tant qu'enfant, tu as besoin d'une protection particulière. C'est pourquoi tu as aussi des droits particuliers. Ces droits sont inscrits dans la Convention relative aux droits de l'enfant. L'Assemblée générale des Nations unies a adopté cette convention en 1989.

La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant peut être divisée en quatre groupes : le droit à la vie et au développement personnel, l'égalité de traitement, l'intérêt supérieur de l'enfant et la participation. Dans le détail, cela signifie que :

- Chaque enfant a droit à tout ce dont il a besoin pour vivre. Cela comprend par exemple manger et boire ou recevoir un traitement médical.
- Aller à l'école est également un droit de l'enfant, tout comme le droit de jouer et d'avoir des loisirs.
- Toutes les filles et tous les garçons ont les mêmes droits et aucun enfant ne doit être traité moins bien que les autres.
- Chaque enfant a le droit de grandir en bonne santé, d'être entouré et protégé contre la violence.

- Chaque enfant a le droit de vivre avec ses parents ou, si ses parents sont séparés, d'avoir des contacts avec ses deux parents.
- Toutes les filles et tous les garçons ont le droit de se faire leur propre opinion et de la défendre.

Il y a des questions qui vous concernent en tant qu'enfants ? Dans ce cas, les adultes doivent écouter votre opinion et en tenir compte dans leurs décisions.

Tu trouveras ici une explication claire des 10 droits de l'enfant les plus importants : allemand/arabe et allemand/persan.

Tu subis des violences ? Tu te sens traité injustement ? Le service de la jeunesse peut te conseiller à ce sujet.

Anti-discrimination et inclusion

Expériences de discrimination

Traiter des personnes différemment selon certains critères est interdit en Allemagne. Cette tendance est pourtant fort répandue. Que ce soit lors de la recherche d'un logement, au travail, par les autorités, à l'école, chez le médecin, pendant le temps libre ou par la police. La discrimination peut toucher tous les domaines de la vie. Je ne peux pas aller dans ce club parce que j'ai un handicap ? Je ne peux pas avoir ce travail parce que je porte le voile ? Mes enfants ne sont pas bien traités à l'école parce qu'ils ne parlent pas allemand correctement ? Dans le bus, la police ne contrôle que moi à cause de ma couleur de peau ? Le chauffeur de taxi hésite à m'emmener parce que je suis transsexuel(le) ? Ce genre d'expériences entraîne des sentiments de colère, d'impuissance et de détresse. Cependant, vous ne devez pas accepter la discrimination sans réagir. Vous avez le droit de vous y opposer.

Toutes les personnes ont ce droit en Allemagne. Indépendamment de votre origine ou de votre statut de séjour. Cela est ancré dans la loi fondamentale allemande en tant que droit de l'humain. Vous pouvez porter plainte pour discrimination au tribunal.

J'ai subi une discrimination ?

Parfois, je ne sais pas précisément si je suis discriminé(e) ou non. La situation est incertaine car les autres personnes ne voient pas le problème ou trouvent que la discrimination subie n'est pas grave. Ici, vous pouvez vous faire conseiller. Les collaborateurs/trices du centre de consultation prennent vos expériences au sérieux. Ils peuvent vous dire si votre expérience est considérée comme une discrimination sur le plan juridique et quelles sont les possibilités légales dont vous disposez. Le centre de consultation peut également vous aider lorsque votre expérience n'est pas considérée comme une discrimination sur le plan juridique. Les collaborateurs/trices peuvent vous aider à réfléchir à ce que vous avez vécu et à développer des stratégies pour l'avenir.

Le centre de consultation anti-discrimination prennent en charge toutes les personnes ayant subi des discriminations et souhaitant recevoir des conseils.

Vous pouvez vous faire conseiller par le centre fédéral de consultation anti-discrimination par téléphone au 030185551855. Le centre de consultation est joignable les lundis de 13h à 15h et les mercredis et les vendredis de 9h à 12h. Les collaborateurs:trices parlent allemand. Les conseils sont gratuits et anonymes sur demande. Pour cet appel, vous devez payer les frais de téléphone habituels.

En outre, vous pouvez également demander de l'aide à l' Antidiskriminierungsverband Deutschland (association allemande contre la discrimination).

Centres de consultation :

Réseau ADiBe Hesse

Agence anti-discrimination du Land de Hesse

Agence fédérale de lutte contre les discriminations

Vous pouvez également vous tourner vers un centre de conseils en matière de migration pour adultes ou le service de migration des jeunes. Les collaborateurs/trices parlent souvent plusieurs langues et vous aident à résoudre tous les problèmes liés à la vie en Allemagne.

Que faire si j'ai été discriminé par la police ?

La discrimination peut aussi être le fait de policiers. De nombreuses personnes en Allemagne font l'expérience de ce qu'on appelle le profilage racial. Lorsqu'une personne est interpellée, interrogée, fouillée ou même arrêtée par la police, simplement parce qu'elle leur semble suspecte en raison de la couleur de sa peau ou de caractéristiques similaires, c'est du « profilage racial ». Cela peut aller jusqu'aux insultes discriminatoires, aux mauvais traitements ou aux agressions. Les victimes d'arbitraire ou de violence policière peuvent porter plainte contre les policiers.

Les policiers ne sont pas au-dessus des lois. Ce qu'il peut et ne peut pas faire est régi par le code pénal, le code de procédure pénale et le droit de la police. Pour en savoir plus, cliquez ici.

Important : Vous avez le droit de demander la carte de service des policiers et de noter leurs coordonnées. Ceci est important si vous souhaitez porter plainte plus tard. Il est également toujours utile de demander aux passants d'observer la situation. Alors vous avez aussi des trucs:à l'intérieur. Veuillez noter que : Vous devez porter plainte dans les trois mois après l'incident. Vous pouvez le faire directement auprès du Ministère public. Vous ne devez donc pas aller au commissariat de police.

Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres* et intersexe* (LGBTI)

En Allemagne, des personnes très différentes vivent ensemble. Elles ont des religions différentes. Elles sont de sexes différents. Elles viennent de pays différents. Elles ont des opinions politiques différentes. Toutes ces personnes vivent pacifiquement ensemble. Elles ont les mêmes droits.

Il en va de même pour les personnes ayant une orientation ou une identité sexuelle différente : Nous voulons parler des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexe. En abrégé, on les appelle LGBTI. En Allemagne, elles ont les mêmes droits que les autres personnes.

Il y a trois sexes en Allemagne. Ceux-ci sont « homme », « femme » et « divers ». Les personnes transgenres peuvent changer de sexe en Allemagne. Elles peuvent aussi changer de nom. En Allemagne, les femmes sont autorisées à aimer et à épouser d'autres femmes. En Allemagne, les hommes sont autorisés à aimer et à épouser d'autres hommes.

De nombreuses personnes LGBTI se sont refugiées en Allemagne parce qu'elles étaient persécutées dans leur pays d'origine. Vous avez fui votre pays et vous êtes lesbienne, gay, bisexuel(le), transgenre ou intersexe ? Vous pouvez trouver vous tourner vers l'une des nombreuses organisations LGBTI en Allemagne. Vous y trouverez du soutien, des contacts sociaux et des informations. Dans le cadre du projet LSVD « Queer Refugees Germany », vous trouverez des personnes de contact. Vous trouverez également de plus amples informations :

Association allemande des lesbiennes et des gays (LSVD) - Projet "Queer Refugees Deutschland
www.queer-refugees.de
queer-refugees@lsvd.de

Réseaux en Hesse

Conseil : profamilia à Gießen et Limburg

Personnes handicapées

En Allemagne, près d'un citoyen sur dix souffre d'un handicap grave. De nombreuses autres personnes souffrent de problèmes de santé. Ou elles sont atteintes de maladies chroniques. Il y a par exemple des personnes qui ne peuvent pas voir. Elles sont aveugles. Il y a des personnes qui ne peuvent pas entendre. Elles sont sourdes. Chez certaines personnes, le corps est plus petit que chez d'autres. Certaines choses ne sont pas faciles pour vous. Vous ne pouvez pas marcher vous-même. Ou il est plus difficile de faire un certain travail. Mais elles aussi doivent pouvoir participer à la société. Il existe pour cela des mesures d'inclusion. Ils reçoivent par exemple de l'aide au travail. Ou les enfants reçoivent un soutien particulier avant même d'aller à l'école maternelle. C'est ce qu'on appelle l'encouragement précoce.

Encouragement précoce

L'encouragement précoce est destiné aux jeunes enfants qui ont un handicap ou qui pourraient en avoir un. Il aide également les enfants qui se développent plus lentement que les autres enfants dans certains domaines. Voici quelques exemples d'encouragement précoce : Soutien linguistique, école de la vue ou thérapie par le mouvement. L'encouragement précoce existe pour les enfants de la naissance à l'âge scolaire. Un soutien précoce est important pour éviter les handicaps ou en atténuer les conséquences.

Votre pédiatre peut vous aider à trouver un soutien précoce. Vous pouvez également vous adresser aux services de santé.

Handicapés graves

Les personnes souffrant d'un handicap de 50 ou plus peuvent obtenir une carte d'invalidité. Cette carte donne droit à certains avantages. Par exemple, des réductions d'impôts. Et un accès réduit ou gratuit aux bus et aux trains. Les avantages dont bénéficie une personne dépendent du type et du degré de son handicap. Vous pouvez demander une carte d'invalidité auprès du Versorgungsamt.

Le guide de la famille donne ici de précieuses informations. Vous pouvez lire ce qu'est le degré de handicap. Vous apprendrez qui détermine le degré de handicap. Et ce que vous pouvez faire si vous n'êtes pas d'accord avec votre degré de handicap.

Votre bureau d'assistance compétent pour votre demande de handicap lourd est le Hessisches Amt für Versorgung und Soziales Gießen.

Probleme bei der Inklusion

Mais il existe encore de nombreux problèmes d'intégration des personnes handicapées. Car les personnes ne sont pas handicapées - elles sont handicapées : Le distributeur automatique de billets, placé trop haut, les empêche de retirer de l'argent sans problème. Les escaliers sont interdits aux fauteuils roulants. Et les petits caractères deviennent un problème pour les personnes malvoyantes. Vous voyez une personne qui a peut-être besoin d'aide ? Alors demandez si vous pouvez l'aider.

Interlocuteur dans le district de Lahn-Dill :

Déléguée aux personnes handicapées de l'arrondissement de Lahn-Dill
Karl-Kellner-Ring 55, 35576 Wetzlar (administration du district)

Informations de l'administration du district

Aide à la vie de Wetzlar-Weilburg

Liberté de religion

En Allemagne, la liberté de religion est de mise. Ceci est garanti par la Loi fondamentale. Vous pouvez vivre votre foi comme vous l'entendez, tant que vous ne violez pas la loi fondamentale. Ils ne doivent pas non plus être discriminés en raison de leur religion, par exemple lorsqu'ils cherchent un emploi. La liberté de religion signifie aussi accepter les croyances des autres. L'Allemagne n'a pas d'Eglise d'Etat. L'État et la religion sont séparés.

Cela signifie par exemple

- Tous les êtres humains peuvent choisir leur religion et leur croyance et les pratiquer librement.
- Tous les êtres humains ont la liberté de ne pas être religieux. Toute personne qui ne croit pas en Dieu a le droit de le dire publiquement.
- Les personnes de religions et de croyances différentes peuvent se marier entre elles.
- Le mariage ne compte que comme un mariage légal devant le bureau d’état civil. Les mariages célébrés dans un cadre exclusivement religieux ne constituent pas en Allemagne des engagements juridiquement contraignants.

- Les lois religieuses ne déterminent pas le système juridique en Allemagne.

Police

Organisme compétent pour la police

La police est censée nous protéger des dangers. Elle résout des crimes. Elle n'a rien à voir avec les services secrets ou la politique. Il y a une urgence ? Vous pouvez joindre la police à tout moment en composant le 110. L'appel est gratuit. Lors d'un appel d'urgence, vous devez faire attention à plusieurs choses, pour en savoir plus, lisez ici.

Ce que la police peut ou ne peut pas faire est défini par des lois. Par exemple, pour fouiller un appartement, elle a besoin de l'autorisation d'un juge. Sauf si une personne à l'intérieur est un grand danger. Pour en savoir plus sur les droits de la police, lisez ici.

N'essayez pas de soudoyer la police. Les tentatives de corruption à l'égard de la police est fortement répréhensible en Allemagne.

Quand appeler la police ?

Vous ou une autre personne est en danger ? Vous êtes témoin d'un délit ou d'un crime ? Appelez la police.
Il peut s'agir d'une agression. Ou d'une effraction. Ou encore d'un vol, d'un incendie criminel ou d'autres dommages matériels. Le harcèlement sexuel, les blessures corporelles ou les menaces sont également du ressort de la police. En cas de violence domestique, appelez également la police.

Si vous composez le numéro d'urgence 110, la police se rendra chez vous le plus rapidement possible.

Important : Si vous avez été victime de violence de extrémiste, raciste, antisémite, islamophobe, homophobe ou transphobe, vous pouvez toujours vous adresser à la police. Pour en savoir plus, consultez le chapitre « Discrimination ».

Vous pouvez également appeler la police en cas d'infraction administrative. Par exemple, si quelqu'un ne respecte par les périodes de repos et écoute de la musique très fort la nuit.

Si vous remarquez une radicalisation politique ou religieuse de jeunes adultes dans votre entourage, vous pouvez le signaler à la police. Pour ce faire, vous pouvez également contacter le centre de consultation sur la radicalisation du BAMF au 09119434343 qui pourra vous répondre dans plusieurs langues.

Droits à l'égard de la police

Que peut faire la police ?

La police peut vous demander votre pièce d'identité. Si vous n'êtes pas soupçonné d'une infraction précise ou si vous n'avez pas sur vous les preuves d'un autre fait suspect, la police ne peut pas vous fouiller. Cela vaut également pour votre domicile : Votre domicile ne peut être fouillé que si vous êtes soupçonné d'une infraction ou si la police soupçonne la présence d'une personne suspectée dans votre domicile. Si la police annonce qu'elle veut quand même

vous fouiller, ou fouiller votre domicile, vous devez dire que vous n'êtes pas d'accord. Si vous ne dites rien, cela est considéré comme un accord tacite. Vous avez refusé ? La police fouille tout de même votre domicile ? La police commet une infraction. Dans ce cas, adressez-vous à un centre de conseil ou à un(e) avocat(e).

💡Les femmes ont le droit de demander à être fouillées par une femme policière, le cas échéant.

Si vous êtes au volant d'un véhicule, la police peut vous demander votre carte d'identité, votre permis de conduire et votre carte grise. La police peut également vous demander de vous arrêter et de sortir du véhicule. Les policiers peuvent également vérifier si vous avez un triangle de signalisation et une trousse de secours. Elle n'est toutefois pas autorisée à fouiller votre véhicule ou à tester votre aptitude à conduire en effectuant différents tests (par ex. en marchant sur une ligne droite) s'il n'y a pas de signes évidents que vous avez consommé de l'alcool ou de la drogue. Si la police le fait quand même ou le demande, vous devez refuser votre consentement. Si la police vous y force, elle commet une infraction.

💡Si vous ne dites rien, cela est considéré comme un accord tacite.

La police ne peut effectuer un test sanguin ou urinaire que si vous êtes accusé d'une infraction. En règle générale, la police doit avoir l'autorisation d'un juge pour cela. La police ne peut agir sans l'accord d'un juge que lorsqu'il est nécessaire de réagir immédiatement (par ex. parce qu'il est impossible de prouver la présence de drogue ou d'alcool par la suite). Cependant, il est important qu'il existe réellement des signes de consommation d'alcool ou de drogues. La police ne doit pas effectuer ces tests de manière arbitraire. Si un:e policier:ère veut faire un test sanguin ou urinaire sans raison compréhensible, vous pouvez refuser votre consentement.

La police ne peut pas non plus vous emmener au poste de police sans raison. Si un policier ou une policière vous demande de le ou la suivre, vous pouvez là aussi refuser votre consentement. Si vous êtes néanmoins emmené(e), la police commet une infraction. Dans ce cas, vous devriez contacter un(e) avocat(e). Si vous ne connaissez pas d'avocat(e)s, vous pouvez contacter le"Service d'urgence des avocats en matière pénale" de l'Association des défenseurs pénaux de Berlin (Vereinigung Berliner Strafverteidiger e.V.) au numéro de téléphone 📞 01723255553 et demander de l'aide. Les collaborateurs sont joignables jour et nuit.

Si vous êtes interrogé(e) par la police, vous pouvez refuser de parler. Voici ce que cela signifie : Vous n'êtes pas dans l'obligation de répondre aux questions. Si vous recevez une invitation écrite de la police, vous n'êtes pas dans l'obligation de vous y rendre. Seules les invitations du Ministère public ou d'un tribunal doivent être suivies. Contactez impérativement un(e) avocat(e) avant de vous lancer.

Vous avez le droit de demander la carte de service des policiers et de noter leurs coordonnées. Ceci est important si vous souhaitez porter plainte plus tard. Il est également toujours utile de demander aux passants d'observer la situation. Alors vous avez aussi des trucs:à l'intérieur. Important : Vous devez porter plainte dans les trois mois après l'incident. Vous pouvez le faire directement auprès du Ministère public. Vous ne devez donc pas aller au commissariat de police.

Semaine interculturelle

Informations sur la Semaine interculturelle

La Semaine interculturelle (IKW) a lieu en Allemagne depuis 1975. Elle est soutenue par de nombreuses personnes : Communes, associations caritatives, syndicats, conseils d'intégration, entreprises, organisations d'immigrés, communautés religieuses et groupes d'initiative. Chaque année, en automne, quelque 5.000 événements sont organisés dans plus de 500 villes et communes. La "Journée des réfugiés" fait partie intégrante de la JIF.

Pourquoi y a-t-il une semaine interculturelle (IKW) ?

La Semaine interculturelle est une profession de foi en faveur de notre société ouverte au monde et diversifiée : culturellement, politiquement, économiquement et humainement. Un film d'animation explique : d'où vient la Semaine interculturelle ? Quels sont ses objectifs ? Que se passe-t-il pendant la Semaine interculturelle ?

Participez vous aussi !

Vous souhaitez participer à un événement ? Peut-être une lecture, un concert, une exposition ou une soirée cinéma ? Ou souhaitez-vous présenter un projet culturel intégratif de votre commune ? Ou vous voulez proposer une offre "ouverte à tous" ? Faites-vous connaître auprès du centre pour la diversité !

Administration du district
Centre de diversité
wir@lahn-dill-kreis.de
064414071477 et 064414071487

Programme de la Semaine interculturelle : 20.09. au 03.10.2024

Vous trouverez ici le programme de la Semaine interculturelle 2024 **: https://www.lahn-dill-kreis.de/interkulturelle-wo...**